© EDITIONS DES MUSEES NATIONAUX | 1934
PARIS – FRANCE

Art exhibition catalogues re-published on microfiche by:

Chadwyck-Healey Ltd
21 Bateman Street
Cambridge CB2 1NB
England

Somerset House
417 Maitland Avenue
Teaneck, NJ 07666
USA

Date of publication and production of master: 1977

25068.
O.

EXPOSITION DU CENTENAIRE

DE

LA FAYETTE

1757-1834

CATALOGUE

PAR

ANDRÉ GIRODIE

CONSERVATEUR DU MUSÉE

DE LA COOPÉRATION FRANCO-AMÉRICAINE

DE BLÉRANCOURT

MUSÉE DE L'ORANGERIE

1934

LA FAYETTE

1757 - 1834

EXPOSITION DU CENTENAIRE

DE

LA FAYETTE

1757-1834

CATALOGUE

PAR

ANDRÉ GIRODIE

CONSERVATEUR DU MUSÉE

DE LA COOPÉRATION FRANCO-AMÉRICAINE

DE BLÉRANCOURT

MUSÉE DE L'ORANGERIE

1934

2-5068.0.

34 491

MUSÉES NATIONAUX.

MUSÉE DU LOUVRE.

CONSERVATION.

Monsieur le Directeur,

Depuis le mois de mai dernier, les États-Unis et la France célèbrent l'anniversaire de la mort glorieuse du Général Marquis de La Fayette. Les cérémonies se sont multipliées en Amérique, et celles de Washington, de New York ont été particulièrement émouvantes.

En France, la Ville de Paris a voulu rappeler ses luttes et ses victoires quand La Fayette tenait le gouvernail de la Nef symbolique.

Puis, les nombreuses sociétés de défenseurs de la Coopération franco-américaine se sont groupés, autour des descendants de La Fayette, devant la statue de la place du Carrousel, devant la tombe du petit cimetière de Picpus, enfin à la Sorbonne.

Permettez que j'évoque, ici, le souvenir poignant du Salut aux Morts *qui retentit récemment à Picpus, devant la tombe du « Héros des deux Mondes ».*

Un clairon français, puis un clairon américain, au nom des morts tombés sur les champs de bataille, au nom des vivants assoiffés de la paix fraternelle qui fut le rêve de notre grand et glorieux Français, ces deux clairons firent l'appel des vivants aux morts : Washington, La Fayette,

tous les frères d'armes de toutes les luttes pour la défense des libertés des États-Unis et de la France...

En m'autorisant à préparer l'hommage officiel de la France à l'une de ses gloires les plus utiles, vous aviez permis à cette manifestation de ne rien oublier de l'existence prodigieusement active de La Fayette. Puis, il a paru opportun de limiter le plan de l'exposition aux relations de la France et des États-Unis par l'intermédiaire du Major Général des Armées de la République américaine, devenu son mandataire auprès de nos Républiques françaises.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le catalogue de cette exposition du Centenaire de la mort de La Fayette, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mon dévouement.

ANDRÉ GIRODIE,

Conservateur du Musée
de la Coopération franco-américaine.

APPROUVÉ :

Le Directeur des Musées Nationaux
et de l'École du Louvre.

HENRI VERNE.

PRÉFACE.

Il ne nous appartenait pas de célébrer, les premiers, par une importante exposition, le centenaire de la mort du Général Marquis de La Fayette, le « Héros des deux Mondes » : l'Amérique, et plus spécialement New-York, a voulu commémorer, dès le mois de mai dernier, le souvenir de celui qu'elle aime autant que Washington.

Fils d'un gentilhomme auvergnat et d'une grande dame bretonne, La Fayette naquit cependant aussi « insurgent » que tous les « Insurgents » des États-Unis d'Amérique. Et l'aveu qu'il fit au vieux Maréchal Luckner, en 1792 : « Depuis que je respire, c'est pour la cause de la Liberté », La Fayette ne l'avait-il pas fait, naguère, à son ami Washington ? Libre, il l'était, certes, de par la naissance et la fortune; mais, de cette Liberté nobiliaire La Fayette ne voulait point. Une force mystérieuse le poussait vers les peuples asservis, vers les races qui voulaient vivre. Et quelle était cette force, sinon la mystique des Croisades, l'antique Chevalerie qui renaissaient en La Fayette et que méprisaient les derniers Bourbons ?

La Guerre de l'Indépendance américaine fut donc une véritable Croisade pour La Fayette : bonheur conjugal, fortune, tout y a été sacrifié. Jadis, le Maré-

chal de La Fayette s'était illustré dans la Guerre de Cent Ans, et il avait tiré certains revenus de ses victoires. Major général d'une armée étrangère, le descendant du Maréchal de La Fayette entend y vivre l'existence d'abnégation que les Croisés avaient connue en Terre Sainte. Il y parvient : la mort obscure des volontaires français de l'Armée de Washington — celle du baron de Kalb, par exemple, à la bataille de Camden — est épargnée à la Fayette. Et la destinée lui réserve le triomphe de la victoire de Yorktown en Virginie.

Mieux encore, un rôle magnifique l'attend aux heures toujours critiques de l'après-guerre : il devient le modèle des poètes américains qui exaltent, au profit de la coopération franco-américaine, le souvenir que le peuple des États-Unis garde de son « Marquis », de son « Dear Deliverer »...

Plus tard, quand la trop longue servitude de la France l'éloigne des libertés paisibles de l'Amérique que lui propose La Fayette, le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt parcourt le territoire des États-Unis où sa joie est grande de retrouver, à chaque étape, le souvenir admiratif du « Marquis » :

« Nous étions chez nous (en Pensylvanie), nous lui avons donné pour toast le Président Washington, et il (le Général Hannah) nous a donné le Marquis de La Fayette. Je cite ce petit fait pour répéter que, dans presque toute l'Amérique, M. de La Fayette est le premier toast bu après celui du Président, et il me semble que cela est à l'honneur de l'Amérique. » (*Voyages*, t. I, p. 94.)

Or, La Fayette est enfermé dans les cachots de la forteresse d'Olmütz. Rien ne peut l'en délivrer, pas même les réclamations réitérées de Washington. Le

peuple américain murmure : on veut donc laisser périr son « Marquis » ? Et La Rochefoucauld note :

« J'ai vu ici (en Georgie), un grand intérêt pour M. de La Fayette, allant presque jusqu'à l'exaltation. J'y ai entendu dire avec unanimité que « tout américain qui ne serait pas disposé à contribuer de sa fortune et de ses périls à sa délivrance mériterait d'être renié par la Nation ». Ces sentiments sont aussi honorables pour ceux qui les sentent que pour celui qui les inspire. » (*Id.*, t. IV, p. 144 et suiv.)

Enfin, La Fayette retrouve la liberté, mais il ne sait comment lui et sa famille vont vivre :

« Depuis que nous sommes rentrés dans le territoire des États-Unis, nous n'avons pas trouvé un seul village où il n'y eût des gazettes. Mes nouveaux converseurs, hommes sans éducation, tout à fait grossiers, avaient des opinions très sages et très bonnes; leurs propos étaient excellents; ils se montraient attachés à la cause de la France; ils souhaitaient ardemment ses succès. Ils haïssent l'Angleterre, ont confiance au Président, et parlent de M. de La Fayette les larmes aux yeux. Cet attachement général des Américains pour M. de La Fayette, cette reconnaissance universelle qu'ils professent pour lui, est une réponse sans réplique à ceux qui les accusent de légèreté, d'oubli et d'ingratitude. — « Qu'il vienne ici, me disait, ce matin, un homme à cheval qui suivait notre charrette, que le « Marquis » vienne ici, et nous le rendrons riche. C'est par lui que la France nous a rendus libres; nous ne ferons jamais tant pour lui qu'il a fait pour nous. » (*Id.*, t. II, p. 287.)

*
**

Les nombreuses cérémonies qui ont commémoré, aux États-Unis, le centenaire de la mort de La Fayette indiqueraient-elles que la légende héroïque

du « Marquis » est plus vivace en Amérique qu'en France ? Quoi qu'il en soit, grâce à l'accueil que la plupart des descendants et des admirateurs français de La Fayette ont fait à nos demandes de collaboration, les visiteurs du Musée de l'Orangerie pourront dégager aujourd'hui la mémoire de ce « chevalier », toujours sans peur et le plus souvent sans reproche, de toutes les obscurités qui l'entourent.

Dans une époque où les régimes se succédaient sans aucun obstacle, La Fayette donna l'exemple de la fidélité à ses idées libérales : il résista aux autocrates les plus forts et les plus rusés, à Napoléon I^{er} et à Louis-Philippe. Nul n'a été plus aimé par les uns et plus détesté par les autres : le nombre des œuvres d'art que La Fayette inspira en est la preuve. Aucune d'elles toutefois n'indique le mépris dans lequel ont vécu, grassement prébendées, tant de médiocrités de la période d'entre Louis XVI et Louis-Philippe. Au contraire, du premier au dernier de ses portraits — même celui qui le représente sur le lit de mort ! — La Fayette apparaît à nos yeux comme l'égal des grands Virginiens, fondateurs de l'Indépendance américaine.

André GIRODIE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

AMIABLE (L.). — *Une Loge maçonnique d'avant 1789 :* La R.·. L.·. Les Neuf Sœurs. *Paris*, 1897.

AULARD (A.). — *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la Démocratie et de la République. Paris*, 1905.

BARDOUX (A.). — *Les Dernières années de La Fayette, 1792-1834. Paris*, 1893.

BERRY. — *Voyages de Miss Berry à Paris*, 1782-1836. Traduits par Mme la Duchesse de Broglie. *Paris*, 1905.

BLANCHETEAU. — *Le Général La Fayette.* Catalogue de Livres, Estampes, Autographes et Souvenirs composant la collection de M. Blancheteau, exposée à l'occasion du Centenaire de la mort du Général La Fayette (20 mai 1834). *Paris*, Pershing Hall, 1934.

BRUEL (François-Louis). — *Un siècle d'histoire de France par l'Estampe (1770-1871)*. Collection de Vinck. Inventaire analytique, *Paris*, s. d.

CERF (Dr. Léon). — *Souvenirs de David d'Angers sur ses contemporains*, extrait de ses Carnets de notes autographes. *Paris*, s. d.

CHARAVAY (Étienne). — *Le Général La Fayette, 1757-1834.* Notice biographique. *Paris*, 1898.

CHASLES (Philarète). — *Etudes sur la Littérature et les mœurs des Anglo-Américains au* XIXe *siècle. Paris*, 1851.

CHINARD (Gilbert). — *Trois amitiés françaises de Jefferson*, d'après sa correspondance inédite avec Madame de Brehan, Madame de Tessé et Madame de Corny. *Paris*, 1927.

CHINARD (Gilbert). — *The Correspondence of Jefferson and Du Pont de Nemours*, with an introduction on Jefferson and the Physiocrats. *Baltimore, Paris* et *Londres*, 1931.

CHINARD (Gilbert). — *The Letters of La Fayette and Jefferson*, with introduction and notes. *Baltimore* et *Paris*, 1929.

CLOQUET (Jules). — *Souvenirs de la vie privée de La Fayette. Paris*, 1836.

CLOUZOT (Henri). — *La Manufacture de Jouy et La Toile imprimée au* XVIII^e^ *siècle. Paris* et *Bruxelles*, 1926.

CONWAY (Moncure Daniel). — *Thomas Paine* (1737-1809) *et La Révolution dans les deux Mondes*. Traduit de l'Anglais par Félix Rabbe. *Paris*, 1900.

DONIOL (Henri). — *Histoire de la Participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique. Paris*, 1886-1892.

DRAPEYRON (Ludovic). — Cassini de Thury. *Les Capitaines et l'Enquête sur la grande carte topographique de France. Paris*, 1899.

EXPOSITIONS : 1893 (Chicago) ; 1915 (San Francisco) ; 1930 New-York ; 1932 (La Fayette Collège, Easton) ; 1934 New-York et diverses localités des États-Unis).

FABIUS (Collection Emmanuel). — *Archives La Fayette provenant du château de Chavaniac* (Inventaire sommaire par Howard Rice).

FAY (Bernard). — *L'Esprit révolutionnaire en France et aux États-Unis à la fin du* XVIII^e^ *siècle. Paris*, 1925.

FERNAND-LAURENT. — *Jean-Sylvain Bailly, premier maire de Paris. Paris*, 1927.

FIRMIN-DIDOT (Albert). — *Souvenirs de Jean-Etienne Despreaux, danseur de l'Opéra et poète-chansonnier* (1748-1820). d'après ses notes manuscrites. *Issoudun*, 1894.

FORBES (Allan) et CADMAN (Paul F.). — *France and New England. Boston*, 1925-1929.

FOURNEL (Victor). — *Le Patriote Palloy et l'Exploitation de la Bastille. Paris*, 1892.

FROMAGEOT (Collection Jean). — *Papiers de Morizot, intendant de La Fayette.*

GABILLOT (C.). — *Les Huet (Jean-Baptiste) et ses trois fils. Paris*, s. d.

GOURDON DE GENOUILLAC (H.). — *Nouveau dictionnaire des Ordres de Chevalerie.* Paris, 1892.

GUIFFREY (Jean). — *Les dessins de Prieur pour les tableaux de la Révolution française*, au Musée du Louvre (l'*Art*, 1901).

HARTMANN (Georges). — *L'Hôtel, rue d'Anjou, où mourut La Fayette. Paris*, 1921.

JACKSON (Stuart W.). — *La Fayette.* A Bibliography. *New-York*, 1930.

JARED SPARKS. — Washington. — *Fondation de la République des États-Unis d'Amérique; Vie de Washington; Histoire de la guerre de l'Indépendance et de la Fondation de la République des États-Unis d'Amérique*, traduite de l'anglais de M. Jared Sparks, par M. Ch.... et précédée d'une introduction sur le *Caractère de Washington et son influence dans la Révolution des États-Unis d'Amérique*, par M. Guizot. *Paris*, 1851.

JEAN-JULIEN. — *La Fayette à Metz. Metz*, 1920.

JUSSERAND (J. J.). — *En Amérique, jadis et maintenant. Paris*, 1918.

LABOULAYE (Édouard). — *Correspondance de Benjamin Franklin. Paris*, 1866.

La Fayette in Virginia. Baltimore, 1928.

LASTEYRIE (Mme de). — *Vie de Madame de La Fayette*, par Mme de Lasteyrie, sa fille, précédée d'une notice sur la vie de sa mère, Mme la duchesse d'Ayen. *Paris*, 1868.

LECOCQ (Georges). — *La Prise de La Bastille et ses anniversaires*, d'après des documents inédits. *Paris*, 1881.

LELAND (Waldo G.). — *Guide to Materials for American History*, in the Libraries and Archives of Paris. *Washington*, 1932.

LEVASSEUR (A.). — *La Fayette en Amérique en 1824 et 1825. Paris*, 1829.

MAYER (Godefroy). — *Old paintings, drawings..... relating to America.* Paris, s. d.

MAYO (Mrs John). — *An American Lady in Paris, 1828-1829; The Diary of Mrs John Mayo edited by Mary Mayo Crenshaw. Boston* and *New-York*, 1927.

MCCABE (Lida Rose) Ardent Adrienne. — *The life of Madame de La Fayette. New-York* et *Londres*, 1930.

MONAGHAN (Frank). — *French Travellers in the United States*, 1765-1932. *New-York*, 1933.

MONTAGU (Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de). — *Paris*, 1890.

MONTBAS (Vicomte de). — *Avec La Fayette chez les Iroquois. Paris*, 1929.

MORGAN (Lady). — *La France en 1829 et 1830*, traduit de l'anglais par Mlle A. Sobry. *Paris*, 1830.

MORRIS (Gouverneur). — *Mémorial....*, traduit de l'anglais de Jared Sparks, par Augustin Gandais. *Paris et Leipsig*, 1841.

MOSNIER (Henry). — *Le Château de Chavaniac-Lafayette. Le Puy*, 1883.

NEUILLY (Comte de). — *Dix ans d'émigration.* Souvenirs et correspondance publiés par son neveu Maurice de Barberey. *Paris*, 1865.

NOCQ (Henry). — *Les Duvivier.* Jean Duvivier, 1687-1761, Benjamin Duvivier, 1730-1819. Essai d'un catalogue de leurs œuvres précédé d'une notice biographique et bibliographique. *Paris*, 1911.

NOLAN (J. Bennett). — *La Fayette in America Day by Day. Baltimore*, 1934.

Objets et souvenirs concernant le général La Fayette, s. l. n. d.

OJARDIAS (Albert) et PUSY LA FAYETTE (Comte Jean de). — *Pourquoi La Fayette s'appelait-il La Fayette ? Brioude*, 1933.

OLIVIER (Dr P.). — *Iconographie métallique du Général La Fayette.* Essai de répertoire des médailles, médaillons et jetons frappés à son nom ou à son effigie tant en France qu'en Amérique. *Paris*, 1933.

RÉAU (Louis). — *L'art français aux États-Unis. Paris*, 1926.

RÉMUSAT (Collection du Comte de). — *Lettres de La Fayette à Charles de Rémusat.*

SAHUME (Collection Jeanne de). — *Lettres de La Fayette à Adolphe Périer.*

SAUNIER (Charles). — *Augustin Dupré, orfèvre, médailleur et graveur général des Monnaies. Paris,* 1894.

STEENACKERS (F. F.). — *Histoire des Ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France. Paris,* 1867.

TAYLOR (Francis Henry). — *Houdon in America. Baltimore* et *divers,* 1930.

THOMAS (Jules). — *Correspondance inédite de La Fayette.* Lettres de Prison. Lettres d'exil (1793-1801). Précédées d'une étude psychologique. *Paris,* s. d.

TINKER (Edward Larocque). — *Les écrits de Langue française en Louisiane au* XIX^e^ *siècle. Paris,* 1932.

TOURNEUX (Maurice). — *Les Tableaux historiques de la Révolution et leurs tranformations.* Etude iconographique et bibliographique. *Paris,* 1888.

WEITENKAMPF (Frank). — *The Eno Collection of New-York City views. New-York,* 1925.

I

LA FAYETTE
ET SA FAMILLE

I

LA FAYETTE ET SA FAMILLE

---

1. LE MARÉCHAL DE LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 1,07 ; L. 0,86). Inscription : *Gilbert du Motier de La Fayette fait maréchal de France l'an 1421.*

De trois quarts, à mi-jambes, coiffé d'une perruque Louis XIV, vêtu d'une armure recouverte d'un manteau de satin violet qui laisse voir un jabot de dentelles, il tient son bâton de maréchal dans la main droite.

Gilbert Motier de La Fayette, maréchal de France, né vers 1396, mort le 3 février 1464 et inhumé à l'abbaye de La Chaise-Dieu.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

2. SCEAU DU MARÉCHAL DE LA FAYETTE.

Reproduit dans *Connétables et Maréchaux de France,*

par le comte Louis d'HARCOURT (Paris, 1913),t. I, p. 94/95.

Au même.

3. LE PÈRE DE LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 1,15; L. 0,88).

Presque de face, à mi-jambes, vêtu d'une armure et d'un collet de peau de léopard. De la main droite, il s'appuie sur un casque; le poing gauche est posé sur la hanche, près d'une épée de parade.

Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert du Motier de La Fayette, colonel dans les grenadiers de France, né le 13 août 1732, tué à la bataille de Minden, le 9 juillet 1759.

Autrefois au Château de Chavaniac.

Au même.

4. LETTRE AUTOGRAPHE DU PÈRE DE LA FAYETTE (*Brioude, 26 octobre 1753*).

Exposition du centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M. Walter P. Gardner.

5. LETTRE AUTOGRAPHE DU PÈRE DE LA FAYETTE À SA MÈRE (*Au camp de Minden, 28 juillet 1759*).

C'est probablement la dernière lettre du père de La Fayette. Trois jours plus tard (1er août 1759), le colonel était tué par un boulet de canon à la bataille de Minden.

A M. Emmanuel Fabius.

6. LA MÈRE DE LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 1,16; L. 0,90).

De trois quarts, à mi-jambes, vêtue en pélerine de Saint-Jacques de Compostelle : robe de satin rose bordée de fourrures, garnie de rubans bleus et de coquilles.

Marie-Julie-Louise de La Rivière, née en 1737, morte au Palais du Luxembourg, à Paris, le 5 avril 1770 :

« Une vaste maison à porte cochère monumentale, habitée autrefois par la marquise de La Fayette, sert aujourd'hui de presbytère à l'église Saint-Sulpice. Malheureusement ses grandes pièces ont été remaniées à la fin du XVIII[e] siècle et elles n'offrent plus aucun intérêt artistique. » (A. DE CHAMPEAUX, *L'Art décoratif dans le Vieux Paris*, Paris, 1898, p. 84.)

Le 22 mai 1754, elle épousa le colonel marquis de La Fayette et fut mère de La Fayette, le 6 septembre 1757.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

7. LA MÈRE DE LA FAYETTE ET SON FILS, *qui lui présente le portrait de Mademoiselle de Chavaniac.*

Peinture (Toile : H. 1,16; L. 0,90), par Guillaume Le Coq (XVIII[e] siècle).

De face, à mi-jambes, la marquise est assise, vêtue d'une riche toilette de dentelles. Elle accueille l'hommage que lui fait le jeune La Fayette, vu de face, la tête inclinée vers le portrait qu'il tient des deux mains. (FORBES et CADMAN, t. I, p. 61 : *reprod.*)

Élevé au château de Chavaniac par sa grand'mère et ses deux tantes paternelles, La Fayette était le

camarade de sa cousine, Mademoiselle de Chavaniac, fille unique d'une sœur du colonel marquis de La Fayette. Chaque année, la marquise de La Fayette quittait Paris pour Chavaniac où elle passait l'été (CHARAVAY, p. 2 et suiv.). Il est probable que Le Coq a peint ce tableau, sur la demande de la marquise, désireuse d'être toujours présente aux yeux de son fils, à Chavaniac.

A M^me^ de Corcelle.

8. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA MÈRE DE LA FAYETTE.

Adressée à« Madame la marquise de La Fayette en son Château de Chavaniac, par Brioude, en Auvergne », cette lettre prie la grand-mère de La Fayette d'accepter le portrait de son petit-fils :

« Nous nous sommes disputés, mon fils et moi, le plaisir de vous faire cette galanterie. Il avait comté y emploïé ses menus plaisirs. Ainsi il a à cet égard tout le mérite de la bonne volonté..... La Rivière de La Fayette. »

Peut-être s'agit-il du *La Fayette jeune,* de la collection de M. le comte de Pusy La Fayette ?

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

9. LA FAYETTE ENFANT.

Peinture (Toile : H. 0,53; L. 0,45; fragment d'un portrait en pied mutilé pendant la Révolution française). École française, XVIII^e^ siècle; attribué à François-Hubert Drouais (1727-1775).

De face, en buste, tête nue, les cheveux poudrés, vêtu

d'un habit de soie bleue ouvert sur un gilet à fleurs; la main droite dans ce gilet, il tient un chapeau sous le bras gauche.

Exposition de Chicago, 1893, n° 74.

Exposition de Marie-Antoinette, 1894, n° 185.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

10. LES TANTES PATERNELLES DE LA FAYETTE.

a. *Mademoiselle de La Fayette.*

Peinture (Toile : H. 0,78; L. 0,63).

De trois quarts à gauche, en buste, tête nue, en toilette de cérémonie.

b. *Madame de Chavaniac.*

Peinture (Toile : H. 0,72; L. 0,60).

De trois quarts à gauche, en buste, coiffée à la mode auvergnate.

Sœurs du père de La Fayette, elles élevèrent, au Château de Chavaniac, le jeune orphelin, sous la surveillance de la marquise douairière de La Fayette, sa grand-mère. Le rôle de Madame de Chavaniac fut des plus importants dans l'existence de La Fayette : elle administra, puis racheta ses biens d'Auvergne, quand ils furent vendus comme bien d'émigré. Dernière survivante du passé familial de La Fayette, elle mourut, à Chavaniac, le 6 mai 1811, à l'âge de 92 ans (MOSNIER, p. 42).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

11. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA FAYETTE À MADEMOISELLE DE CHAVANIAC (*8 février 1772*).

La Fayette a quitté Chavaniac pour le collège du Plessis, à Paris, en 1768. Sa mère est morte en 1770. Le duc d'Ayen, lui destinant une de ses filles, protège les débuts de La Fayette dans la 2e compagnie des mousquetaires du roi en 1771. La lettre du jeune homme à sa cousine parle de chasses, de mariages, de bals, de réceptions, etc. C'est la première que l'on connaisse de l'infatigable épistolier que fut La Fayette. Aucune possibilité de conjecture d'union projetée entre La Fayette et Mademoiselle de Chavaniac, qui ne tarda pas à épouser le marquis d'Abos. Née en 1756, un an avant La Fayette, elle mourut quand *La Victoire* transportait en Amérique le camarade de ses jeux d'enfance à Chavaniac. (CHARAVAY, p. 3, 555 et suiv.)

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

12. LETTRE AUTOGRAPHE DU COMTE DE LA RIVIÈRE, *arrière grand-père maternel de La Fayette, à Mademoiselle de La Fayette, sa tante* (*Paris, 13 novembre 1772*).

Il a appris à La Fayette, son « petit », qui en a paru fort content, l'alliance qu'il lui destinait. Le mariage, décidé en septembre 1772, ne fut célébré que le 11 avril 1774. (CHARAVAY, p. 3 et suiv.)

Autrefois au château de Chavaniac.

Au même.

13. LA MARQUISE DE LA FAYETTE.

Miniature ivoire sur le couvercle d'une boîte.

A mi-corps, de face, assise devant une table de jeu, sur laquelle elle s'accoude. (FORBES et CADMAN, t. I, p. 56 : *reprod.*; MCABE, frontispice : *reprod.*)

Peinte, au début de son mariage, peut-être par l'auteur du portrait qui représentait Mademoiselle de Maintenon, sa sœur, « à l'âge de dix-sept ans, assise au milieu d'un jardin » (MONTAGU, p. 15), Mademoiselle d'Ayen, devenue marquise de La Fayette, est déjà la mélancolique épouse du héros de l'Indépendance américaine :

« Elle se maria à quatorze ans et demi, à l'époque où sa tête était violemment agitée par des doutes sur la religion. Elle était attirée vers mon père par un sentiment très vif, mais elle était bien troublée par la pensée du grand engagement qu'elle prenait si jeune. Tout ce qu'elle éprouvait lui semblait au-dessus de ses forces, et elle se jeta entre les bras de Dieu, de qui, au milieu de ses incertitudes, elle attendait toujours son secours. » (LASTEYRIE, p. 194 et suiv.)

Née le 2 novembre 1759, Marie-Adrienne-Françoise de Noailles était la seconde fille du duc d'Ayen.

A M. le comte de Rémusat.

14. PROJET DE CONTRAT DE MARIAGE ENTRE LA FAYETTE ET MADEMOISELLE DE NOAILLES (*Paris, ... octobre 1772*).

Mademoiselle de Noailles recevra une dot de Deux cent mille livres productive de Dix mille livres de rente. En outre, la succession du duc et de la duchesse d'Ayen aura à payer Trois cent mille livres à la future épouse

dont les sœurs puînées ne seront pas plus avantagées qu'elle au moment le leur mariage. La Fayette apporte Quarante mille livre de rente à la communauté dont dont Douze mille seront attribuées à Mademoiselle de Noailles. La future épouse aura son habitation dans « tel des châteaux dudit seigneur futur époux qu'elle voudra choisir et meublé convenablement » ou Trois mille livres de rente par an pour lui tenir lieu de cette habitation si elle n'en fait pas usage.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

15. LA MARQUISE DE LA FAYETTE.

Miniature « camée » sur fond grenat. Signée : *Lagrenée.*

En buste, de profil, coiffée du bonnet qu'elle portait dans sa dernière maladie (voir n° 22 *b* du catalogue).

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

16. LA MARQUISE DE LA FAYETTE.

Copie au pastel, par M^me^ la marquise de Chambrun, de la peinture anonyme de l'École française du XVIII^e^ siècle appartenant à M^me^ de Corcelle.

En buste, de trois quarts à droite, tête nue, elle est vêtue d'un corsage blanc avec ceinture rose, à la mode qui a été popularisée par les portraits de Madame Royale, fille de Louis XVI. Assise près d'une bibliothèque où se voit un buste en marbre de La Fayette. La marquise doit être représentée dans un des salons de l'Hôtel La Fayette, de la rue de Bourbon.

On lit dans les comptes de l'intendant Morizot, nom-

bre de détails sur les fournisseurs de la marquise de La Fayette. L'une des plus importantes nous renseigne sur ses toilettes d'*Insurgente,* au moment de la Guerre de l'Indépendance américaine, quand elle assistait, au nom du major-général de La Fayette, aux fêtes de l'Anniversaire de l'Indépendance américaine qui se célébraient, à Passy, dans la maison de Benjamin Franklin :

« 1er septembre 1781. A ce jour madite Dame [Marquise de La Fayette] a voulu faire un arrangement avec moi. Elle a dit, je dois :

1° à M. Godin, linger	543 livres ;
2° à M. Leger, fourreur	216 livres ;
3° à Mlle Bertin, marchande de modes	216 livres ;
4° à M. Le Normand, marchand d'étoffes, au 24 avril 1781...	6.425 livres ;
5° et 1.448 livres à d'autres personnes et pour les petites dettes que je paierai moi-même	1.448 livres ;
TOTAL.....	9.000 livres.

« Chargés vous du payement de cette somme et pour que ce soit exactement moi qui la supporte, je veux absolument que vous reteniés sur ma pension 2.000 livres par an, ainsi elle sera à l'avenir restreinte à 3.000 écus et dans quatre ans et demi, je me trouverai quite envers M. de La Fayette.

« J'ai obéi. »

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A Mme la marquise de Chambrun.

17. LA MORT ET LE SOUVENIR DE LA MARQUISE DE LA FAYETTE.

a. Lettre de La Fayette à Thomas Jefferson (Auteuil, 11 janvier 1808) pour lui annoncer la mort de la marquise de La Fayette.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A la Bibliothèque Morgan, New York.

b. Bague en or. Elle renferme des cheveux et porte l'inscription : « Je donne à chacun de mes enfants une bénédiction particulière. 25 déc. 1807. »

A M. le comte de Pusy La Fayette.

c. Bague en or et de même nature que la précédente. Elle porte l'inscription : « Croix de cheveux de ma grand-mère de La Fayette, donnée peu après sa mort par le général de La Fayette à sa petite-fille, Célestine de la Tour-Maubourg de Brigode en 1808. »

A. M. le comte Geoffroy de Montalembert.

d. Bague en or de même nature que les précédentes. Elle porte l'inscription: « Je donne à mes petits-enfants mes tendres bénédictions, 25 décembre 1807. »

A M. le comte de Rémusat.

Morte le 24 décembre 1807, des suites de la maladie contractée dans la prison d'Olmütz, la marquise de La Fayette disparut en laissant à La Fayette le souvenir de ses dernières paroles :

« Uu jour, c'était pendant sa dernière maladie, je le surpris baisant son image qu'il portait toujours suspendue à son cou dans un petit médaillon d'or. Autour du portrait, on lisait ces mots : « Je suis à vous », et derrière était gravée cette courte et touchante inscription : « Je fus donc « une douce compagne, eh bien ! bénissez-moi... » (Cloquet, p. 37.)

18. LES ENFANTS DE LA FAYETTE.

Peinture de M^me^ la marquise de Chambrun d'après une miniature appartenant à M^me^ de Brazza.

Anastasie (1777-1846), George-Washington (1779-1849) et Virginie (1782-1849), sont groupés autour du buste de leur père, dans un jardin. Sur le socle de ce buste, on lit :

Dans tous les cœurs. Son mérite le place.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M^me^ la marquise de Chambrun.

19. LE FILS DE LA FAYETTE.

Vers sur le jeune de La Fayette (*Mercure de France, 21 novembre 1789.*)

Par un « abonné » qui « était placé à côté de lui le jour de la Bénédiction des Drapeaux à Notre-Dame » :

Admirez donc cet Enfant plein de charmes!
Comme il sourit au cliquetis des armes!
.....
Son sang bouillonne dans ses veines.
Peut-il se démentir? C'est le sang d'un Héros.

A M. Marcel Blancheteau.

20. LE FILS DE LA FAYETTE.

Aquarelle (H. 0,63; L. 0,50), par A.-F. Lagrenée (1775-1832), peintre de miniatures du genre « camée » dont on retrouve un certain nombre d'œuvres dans la famille La Fayette.

Officier du 2^e^ régiment de hussards, George-Washington de La Fayette est debout, appuyé sur son cheval,

dans le parc d'un château. Une estafette se tient derrière lui, prête à monter à cheval.

Le continuateur de Bachaumont, à la date du 16 mars 1782, décrit un tableau que La Fayette avait fait peindre pour donner à Washington l'image de sa famille :

« M^me^ de La Fayette y est représentée dans son appartement, entourée de ses trois enfants ; elle tient à sa main un uniforme américain. Le garçon, bouillant de marcher sur les traces de son illustre père, est représenté déjà un bras passé dans une manche, et s'efforçant de mettre l'autre, ce qui donne du mouvement dans la scène. Le Marquis de La Fayette est présent, et l'on voit à son étonnement succéder la joie qui brille dans ses yeux. »

Au retour de la captivité de son père, le fils de La Fayette, que l'on voyait naguère, costumé en garde national, aux côtés du général, dans la plupart des cérémonies de la Révolution française, a pu réaliser son rêve militaire et obtenir une sous-lieutenance du Premier Consul en 1800. Mais le désaccord entre La Fayette et l'Empereur brisa la carrière du jeune officier qui revint au château de Lagrange en 1807.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

21. LE FILS DE LA FAYETTE.

Miniature anonyme.

En buste, de trois quarts à gauche, tête nue, revêtu de l'uniforme de hussards.

A M^lle^ Jeanne de Sahune.

22. LE FILS DE LA FAYETTE *avec les Marquises de La Fayette et de Tracy.*

Trois miniatures réunies dans le même cadre :

a. *George-Washington de La Fayette* en buste, tête nue,

vu de profil, revêtu de l'uniforme d'officier de hussards, miniature « camée » sur fond grenat. Signée : *Lagrenée;*

b. *La marquise de La Fayette,* en buste, coiffée d'un bonnet, miniature « camée » sur fond grenat. Signée : *Lagrenée;*

c. *La marquise de Tracy,* en buste, de trois quarts à droite, vêtue d'une robe de chambre verte à écharpe rouge avec collerette de lingerie et coiffée d'un bonnet noir, miniature anonyme.

Deux croix de souvenirs mortuaires de la marquise de La Fayette sont jointes à ces miniatures.

A M^lle Jeanne de Sahune.

23. LA MARQUISE GEORGE DE LA FAYETTE.

a. *M^me George-Washington de la Fayette, née Destutt de Tracy.*

Crayon (diamètre 0,10).
Buste d'enfant vu de profil;

b. Bague-cachet en or ciselé avec pierre verte aux initiales : E. T. L. F. (Émilie de Tracy de La Fayette, dont elle renferme une mèche de cheveux).

A M^me la générale Hennocque La Fafayette, née de La Boninnière de Beaumont.

24. LE COMTE DE LA TOUR-MAUBOURG.

Dessin.
Au verso, indication manuscrite : *M. de Maubourg, prisonnier d'Olmütz.*

A M^me de Pistoye.

25. LA COMTESSE DE LA TOUR-MAUBOURG.

Gouache. Signée : *Louise D. M. 1820.*

Anastasie de La Fayette, fille aînée de La Fayette, née le 1er juillet 1777, épousa le comte de La Tour-Maubourg, à Witmold, le 12 mai 1798, au lendemain de la délivrance des prisonniers d'Olmütz; elle mourut à Turin, le 24 février 1863.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

26. LES TROIS PETITES-FILLES DE LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 0,46; L. 0,385), par Ary Scheffer.

Elles sont assises, vues de profil, au pied d'un arbre.

Nathalie (1803-1878), Mathilde (1805-1878) et Clémentine (1809-1886), filles de Georges-Washington, le fils de La Fayette.

De cette peinture, il existe plusieurs répliques chez les descendants de La Fayette.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

27. LA COMTESSE GUSTAVE DE BEAUMONT.

Dessin rehaussé d'aquarelle (H. 0,40; L. 0,32). Signé : *P. Dutertre, 1843.*

Assise, nue-tête, coiffée de longues anglaises, une écharpe autour des épaules et retombant sur les genoux, les bras posés le long du corps.

Clémentine de La Fayette (1809-1886), fille de Georges, le fils de La Fayette, épousa, en 1836, Gustave de La Boninnière, comte de Beaumont, membre de l'Institut, ami, collaborateur et compagnon du voyage

d'Alexis de Tocqueville aux États-Unis en 1931 (MOÑAGHAN, nos 159 à 167).

A Mme la générale Hennocque, née de la Boninnière de Beaumont.

28. MADAME ADOLPHE PERIER.

a. Peinture (Toile : H. 0, 32; L. 0,24), par Ary Scheffer.

Assise devant un chevalet, elle peint une vue du parc du Château de Lagrange.

A M. le comte de La Fayette.

b. Peinture (Toile : H. 0,60; L. 0,49), par Ary Scheffer.

En buste, les mains croisées sur un carton à dessin.

A Mlle Jeanne de Sahune.

c. *Minute autographe de la lettre adressée à Louis-Philippe, duc d'Orléans, par La Fayette, pour lui annoncer le mariage de sa petite-fille Nathalie (5 décembre 1827).*

« L'honneur qu'a Natalie La Fayette de pouvoir réclamer, par son père et par sa mère, un double titre de parenté avec Votre Altesse Royale nous autorise à lui faire part du mariage de ma petite-fille avec le fils de M. Augustin Perier... »

Autrefois au Château de Chavaniac.

d. *Lettre autographe adressée à La Fayette par Louis-Philippe, duc d'Orléans, pour le féliciter du mariage de sa petite-fille Natalie (Paris, 14 décembre 1827).*

A M. Emmanuel Fabius.

29. LA BARONNE DE BRIGODE.

Peinture (Toile : H. 0,55; L. 0,45). Signée : *Ary Scheffer, 1821.*

En buste, de trois quatrs, vêtue d'un corsage blanc et d'une écharpe mauve.

Célestine de La Tour-Maubourg, fille d'Anastasie, la fille aînée de La Fayette.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

30. LA COMTESSE D'ASSAILLY.

Peinture (Toile : H. 0,24; L. 0,16). Signée : *A. Scheffer, 1821.*

En buste, de trois quarts, vêtue d'un corsage bleu.

Octavie de Lasteyrie, fille de Virginie, la fille cadette de La Fayette.

A M^me^ Pierre Garnier, née d'Assailly.

31. TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ENFANTS DE M. LE DUC DE NOAILLES-D'AYEN.

Gouache. Signée : *Fait en 1838 par L. Besson, peintre d'armoiries.*

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

32. LE DUC D'AYEN.

Miniature sur ivoire. Signée : *Saron de Menou, 1784.*

En buste, presque de face, tête nue, habit violet, croix et ruban de l'Ordre de Saint-Michel, ruban de l'Ordre de Saint-Louis.

Un pastel représentant le duc d'Ayen — peut être le modèle de cette miniature — se trouve chez M^me^ de Corcelle.

A M^lle^ Jeanne de Sahune.

33. LE DUC ET LA DUCHESSE D'AYEN.

Miniatures.

Jean-Paul-François de Noailles, duc d'Ayen, né à Paris, le 26 octobre 1739, mort à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne), le 20 octobre 1824. Fils aîné du maréchal de Noailles, maréchal de camp le 3 janvier 1770, lieutenant-général le 1^er^ janvier 1784, duc de Noailles en 1793.

Beau-père de La Fayette, il est des premiers à le secourir après la Guerre de l'Indépendance américaine, au moment où l'intendant Morizot avoue que « la position de M. le marquis » l'ayant mis « dans le cas de recourir à des bourses étrangères » (18 avril 1782), les emprunts commencent. Le 15 juin 1784, le duc d'Ayen fait un prêt de 12.000 livres « à M. le marquis pour aller en Amérique ». La Fayette s'embarque, à Lorient, en compagnie du chevalier de Caraman, le 29 du même mois, et le bruit court, injustifié, qu'il va prendre possession de terres à lui offertes par le Congrès américain (CHARAVAY, p. 105).

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

34. LA DUCHESSE D'AYEN.

Miniature anonyme sur ivoire.

De trois quarts à gauche, elle est assise dans un fauteuil, vêtue d'une toilette bleue et blanche, les mains dans un manchon.

Anne-Louise-Henriette d'Aguesseau, née le 12 février 1737, épousa le duc d'Ayen et devint mère de cinq filles : Mademoiselle de Noailles, plus tard vicomtesse de Noailles; Mademoiselle d'Ayen, plus tard marquise de La Fayette; Mademoiselle d'Épernon, plus tard vicomtesse du Roure, puis de Thésan; Mademoiselle de Maintenon, plus tard marquise de Montagu; enfin Mademoiselle de Montclar, plus tard marquise de Grammont. Elle mourut sur l'échafaud, le 22 juillet 1794, et fut inhumée au cimetière de Picpus. La vie de la duchesse d'Ayen a été écrite par la marquise de La Fayette, sa fille, dans la prison d'Olmütz, sur les marges d'un volume de Buffon, à l'aide d'un cure-dent et d'un petit morceau d'encre de Chine. (LASTEYRIE, passim; MONTAGU, p. 219; CHARAVAY, p. 355 et suiv.)

La marquise de Montagu a conservé le souvenir des présentations des prétendants à la main des filles de la duchesse d'Ayen : elles se faisaient dans le salon de l'hôtel de Noailles, devant « un beau portrait de Washington » dont l'examen, accompagné de propos sur les États-Unis d'Amérique, s'imposait aux récipiendaires (MONTAGU, p. 13).

A M. le comte de Pusy La Fayette.

35. LETTRE AUTOGRAPHE DU DUC D'AYEN, *beau-père de La Fayette, à la tante de celui-ci (30 avril 1774).*

Il se félicite de la « nouvelle acquisition » qu'il vient de faire dans sa famille en la personne du jeune marquis.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

36. SOUVENIR DE LA DUCHESSE D'AYEN.

Manuel du chrétien (1751). Sur la page de garde, inscription manuscrite : « Livre donné par ma grand mère La Fayette à ma mère Madame Georges La Fayette, qui me l'a ensuite donné. Clémentine. »

La marquise de La Fayette conservait cette relique de la duchesse d'Ayen, sa mère. C'est probablement le souvenir dont parle la marquise de La Fayette, dans la biographie de la duchesse d'Ayen, quand elle décrit les dernières heures de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Ayen et de la vicomtesse de Noailles, à la Conciergerie, le 21 juillet 1794 :

« Elle [la vicomtesse de Noailles] demanda un livre de prières et une lumière au moyen de laquelle elle lut. » (LASTEYRIE, p. 154.)

A M^me^ Michel de Larminat, née Hennocque La Fayette.

37. VUE DE LA MAISON DES UTINS, PRÈS ROLLE, EN SUISSE.

Dessin à la plume lavé au sépia (H. 0,26 ; L. 0,39). Signé : *Dessiné d'après nature et lavé par Alfred de Noailles.*

Au revers, inscription manuscrite : *Les Utins, habitation du duc d'Ayen.*

Émigré en Suisse, le duc d'Ayen, devenu duc de Noailles, s'y remaria et fixa sa modeste résidence dans le voisinage de Coppet, aux Utins (MONTAGU, p. 294 et suiv.). Alfred de Noailles, l'auteur de ce dessin, était son petit-fils qui fut tué à la bataille de la Moskowa (CHARAVAY, p. 394).

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

38. LA VICOMTESSE DE NOAILLES.

Miniature sur ivoire.

A mi-corps, vêtue d'une toilette blanche, elle est représentée en vestale près de l'autel où brûle le feu sacré.

Fille aînée du duc d'Ayen, « Mademoiselle de Noailles » épousa le vicomte de Noailles, son parent, un des volontaires français de la guerre de l'Indépendance américaine. Elle mourut sur l'échafaud, le 22 juillet 1794, avec la duchesse d'Ayen, sa mère, et fut inhumée au cimetière de Picpus.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

39. LE COMTE ET LA COMTESSE DE TESSÉ.

Deux pastels ovales (H. 0,33; L. 0,24).

En buste, le comte en habit bleu avec le ruban de l'Ordre de Saint-Louis, la comtesse en toilette décolletée.

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

40. MADAME DE TOTT PEIGNANT LE PORTRAIT DE LA COMTESSE DE TESSÉ.

Miniature sur ivoire.

La jeune artiste est assise, vêtue de blanc, dans un fauteuil couvert de velours bleu, la palette à la main, devant le chevalet sur lequel on voit le portrait de sa protectrice (CHINARD, p. 67, note 2).

Anne-Catherine de Noailles, fille du dernier maréchal de Noailles et sœur du duc d'Ayen, née en 1741, mariée en 1785, au comte de Tessé, lieutenant-général, mourut en 1814. Amie intime de Thomas Jefferson depuis son ambassade à la Cour de France (CHINARD, passim), elle accueillit son successeur, bien qu'elle le considérât

« comme un aristocrate dont les idées étaient trop modérées pour sa société ». Le *Mémorial* de l'américain Gouverneur Morris, cet « aristocrate », donne un curieux tableau de l'existence des hôtes de la comtesse de Tessé :

« 26 septembre 1789. Je vais chez M^me^ de Tessé. Elle est à l'Assemblée [Nationale]. M^me^ de Tott est assez bonne pour me faire donner du pain et du vin en attendant le dîner. Enfin, la comtesse de Tessé arrive à 5 heures. M^me^ de Staël l'accompagne. Tandis que nous sommes à table, le comte de Tessé et quelques membres arrivent. L'adoption du plan [de Necker] a été votée d'emblée. Les amis de M. Necker se réjouissent. M^me^ de Staël est dans le ravissement..... » (T. I, p. 270.)

La marquise de Montagu multiplie les anecdotes sur M^me^ de Tessé, sa tante. Admiratrice de Voltaire, elle n'avait qu'un dieu : La Fayette.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

41. LES PLAISIRS DE CHAVILLE.

« *Aquarelle de famille curieuse venant du salon de ma mère et précieuse à cause du souvenir. E. De La Fayette. 10 novembre 1882.* »

Dans un salon orné de boiseries Louis XVI, Madame de Tessé, assise devant un pupitre, près de la cheminée, fait une lecture qui endort tous les invités.

Au revers, inscription manuscrite :

« M^me^ de Tessé lisant. M. de Tessé cordon bleu. M. de Tessé cordon rouge. M. de Meilhan sans cordon. M^me^ de Tott amie à cette époque de M^me^ de Tessé. M. de Tott peintre amateur. Lecture où tout le monde dort. »

Un des principaux visiteurs américains du château de Chaville, Thomas Jefferson, y fut conduit par amour

de l'architecture et des jardins. De retour aux États-Unis d'Amérique, Jefferson resta le confident politique et artistique de la comtesse de Tessé qu'il aida, par l'envoi d'arbres et de plantes, à donner un « caractère virginien » au parc de Chaville. (CHINARD, p. 65 et suiv.)

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

42. LE CHÂTEAU DE WITMOLD.

a. Vue du Château. Aquarelle, fin XVIII^e^ siècle.

b. Carte de la presqu'île de Witmold. Aquarelle, fin XVIII^e^ siècle.

Émigrée, la comtesse de Tessé, comme tous les autres exilés de France, connut l'existence errante. Elle résida d'abord en Suisse, à Lowenberg, aux environs de Morat; puis elle acquit le château de Witmold, sur la rive septentrionale du lac de Ploen, aux environs d'Altona, en Allemagne. Dans l'une et l'autre de ces résidences, les nièces de M^me^ de Tessé trouvèrent asile. Le 10 octobre 1797, La Fayette, son épouse et ses deux filles, délivrés de leur prison d'Olmütz, y arrivèrent accompagnés des « fidèles aides de camp », MM. Bureaux de Pusy et de La Tour-Maubourg :

« Une flotille de petits bateaux transporta à Witmold tous ces pauvres échappés de prison. Le général et sa fille Anastasie montèrent, avec M. de Montagu, dans une de ces barques dont M. de La Tour-Maubourg s'offrit à tenir le gouvernail. M^me^ de Montagu, sa sœur [M^me^ de La Fayette] et sa nièce Virginie se confièrent à l'expérience nautique de M. de Mun; le reste s'arrangea comme il put..... » (MONTAGU, p. 225.)

La Fayette résida à Witmold où Anastasie, sa fille, épousa Charles de La Tour-Maubourg, frère de l'aide de camp du général, le 9 mai 1798. La marquise de La Fayette y fut gravement malade du mal qu'elle avait contracté dans la prison d'Olmütz. En 1799, la famille La Fayette alla s'installer en Hollande, à Vianen, près d'Utrecht.

a. *A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.*

b. *A M. Pierre Fabius.*

43. LE COMTE DE TRACY.

Médaillon bronze. Signé : *David 1830,* avec inscription : *Destutt de Tracy.* Original offert par l'artiste à son modèle dans un cadre de citronnier portant une dédicace autographe d'Émilie de La Fayette, fille du comte de Tracy.

« Tête nue, de profil à droite; front chauve; barbe sur la joue; indication de costume à large collet » (HENRY JOUIN, Musées d'Angers, dans *Inventaire des richesses d'art de la France, Province, Monuments civils,* t. III, p. 134).

Antoine-Louis-Claude Destutt de Tracy, né à Paris le 20 juillet 1754, mort à Paris le 9 mars 1836, fut le compagnon de La Fayette à l'Assemblée Constituante et aux armées de la Révolution française, puis l'ami de toute son existence. Lié avec Thomas Jefferson, depuis le séjour du Ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique à Paris, il en devint le collaborateur pour l'édition du *Commentaire sur l'esprit des lois,* de Montesquieu, considéré comme un des principaux instigateurs de l'esprit révolutionnaire aux États-Unis d'avant la Guerre de l'Indépendance (FAY, *passim*). Après le

mariage d'Émilie, fille du comte de Tracy, avec George-Washington, fils de La Fayette, le domaine de Francières, près de Compiègne (Oise), passa à la famille du général.

Offert au musée de Blérancourt par M. Louis Mairet.

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII[e] siècle, 1929, n° 117.

Musée de Blérancourt.

44. LA COMTESSE DE TRACY.

Miniature sur ivoire. Signée : *Mosnier 1780.*

A mi-jambes, de face, assise dans une bergère, vêtue d'une toilette bleue et blanche, elle tient une lettre à la main. A gauche, draperie rose.

Née Durfort de Civrac, elle épousa le comte de Tracy, qui était colonel du régiment de Penthièvre, en 1780.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

45. LA COMTESSE DE TRACY.

Peinture (toile : H. 0,65 ; L. 0,50). Signée : *A. Scheffer, La Grange, 1818.*

En buste, de face, sur fond vert uni. Vêtue d'une robe blanche, les épaules couvertes d'un châle des Indes à dessins roses sur fond blanc et bordure vert foncé. La tête couverte d'une fanchon de mousseline transparente à pois d'où s'échappent des boucles de cheveux châtains de chaque côté du front.

A M[me] la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

46. LE CHÂTEAU DE FRANCIÈRES.

a. Vue du château de Francières.

Aquarelle.
Autrefois au château de Chavaniac.

à M. Pierre Fabius.

b. Vue du même château.

Peinture (toile : H. 0,45 ; L. 0,55).
Sur le châssis, inscription manuscrite : *Habitation et Parc de mon grand-père de Tracy dans l'Oise.*

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

47. BUREAUX DE PUSY.

Peinture (Toile H. 0 m. 95 ; L. 0 m. 75). Signée : Cogell an XI. (Pierre COGELL, Stockholm 1734 ; Lyon 1812.)

A mi-corps, tête nue, vu de trois quarts à droite, il est assis dans un fauteuil et tient une lettre de la main droite. Vêtu d'un habit vert ouvert sur un gilet blanc, il porte un large ruban de la Légion d'honneur.

Jean-Xavier Bureaux de Pusy (1750-1805), législateur et officier du Génie, fut le compagnon de captivité de La Fayette à la prison d'Olmütz, avec le Comte de La Tour-Maubourg. Apparenté aux Dupont de Nemours, il joua ensuite un rôle important aux États-Unis en qualité d'ingénieur des projets de travaux de défense militaire de la rade de New-York. (G. CHINARD. The Correspondence of Jefferson and Du Pont de Nemours, p. 21 et suiv., 28, 110, 130 et 190.) Rentré en France, sous le Consulat, il devint successivement préfet de

l'Allier, du Rhône, où il fit peindre son portrait par le suédois Cogell, fixé à Lyon depuis 1763, enfin de Gênes où il mourut. Maurice, son fils, épousa Mathilde, fille de George Washington, le fils de La Fayette, tandis que Nathalie Bureaux de Pusy devenait marquise de La Fayette en épousant Oscar, l'aîné des petits-fils du général (OJARDIAS et PUSY, tableau généalogique).

A M. le comte de Pusy La Fayette.

48. MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE BUREAUX DE PUSY.

Passage relatif à l'incident de la prison de Wesel dont quelques détails étaient connus par la lettre que La Fayette écrivit, de Magdebourg, le 22 juin 1793, à la princesse d'Hénin (THOMAS, p. 197). Le roi de Prusse ayant fait lire à ses prisonniers une lettre qui leur demandait s'ils avaient « quelques plans à proposer contre la France », ce qui pourrait « adoucir leur sort » :

« M. de la Fayette se levant avec autant de vivacité que d'indignation : — Moi, des plans contre la France, dit-il, me faire cause commune avec les Puissances coalisées pour détruire la liberté de mon pays! Cela est par trop impertinent!... »

A M. le comte de Pusy La Fayette.

49. L'INTENDANT DE LA FAYETTE ET SON FILS.

Deux miniatures sur ivoire.

Né à Arthonnay (Yonne), le 30 mai 1754, mort à Balnot (Aube), le 15 octobre 1823, ancien avocat au Parlement de Paris, chargé des affaires de La Fayette jusqu'en 1792, Jacques-Philippe Morizot fut ensuite

député au Corps législatif de l'an XI en 1807. Le « fayettisme » de cet intendant égalait celui de la marquise de La Fayette dont il fut le confident et le soutien financier pendant les Révolutions américaine et française. Du La Fayette de cette dernière Révolution, Morizot a laissé un portrait que l'on ne s'attendrait pas à trouver en fin du bilan de la ruine d'une des plus grandes fortunes de la France de l'époque de Louis XVI :

« 28 avril 1790. Pour sa contribution patriotique, M. le Marquis devait 19 à 20.000 livres, et il pouvait ne payer qu'aux époques indiquées, mais, habitué à aller au delà du devoir et à donner l'exemple de tout ce qui peut caractériser le civisme et la générosité, il a fait, le 12 novembre dernier, sa déclaration de 25.000 francs, pour payer cette somme en une seule fois. Je viens donc de la compter à M. Bernard, receveur du 6e département. »

A M. Jean Fromageot.

50. RECETTE ET DÉPENSE FAITES POUR MONSIEUR LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Huit registres (1777 à 1782, 1784, 1787 à 1790). Approuvés par le marquis, puis par la marquise, ces registres donnent le détail de toutes les dépenses de La Fayette pendant et après la Guerre de l'Indépendance américaine. Ils ont été retrouvés récemment chez les descendants de l'intendant Morizot.

A la fin de 1778, la recette de l'intendant est de 268.943 livres 8 deniers 8 sols pour une dépense de 255.233 livres 15 deniers 4 sols. Dès le départ de *La Victoire,* du port de Los Pasajas, des payements de plus en plus importants sont faits par Morizot : 154.134 livres jusqu'à la fin de 1778. Les difficultés augmentent d'année en année. Enfin, le 30 juin 1790, La Fayette, « commandant général de la Garde natio-

nale », approuve le dernier compte de Morizot. Ce compte accuse une recette de 339.362 livres 5 deniers, dont 222.409 livres 13 deniers 6 sols d'emprunts, pour une dépense de 351.728 livres 12 deniers 7 sols : il réclame une avance de fonds du dévoué intendant de 12.366 livres 7 deniers 7 sols.

Le 10 août 1792, l'intendant avait envoyé à la Commune de Paris un *État exact de ce qu'ont coûté à M. de La Fayette les Révolutions américaine et française* (MOSNIER, p. 54 et suiv.). Plus tard, Morizot fit encore connaître, par l'intermédiaire de Louis Romeuf écrivant à William Murray, Ministre des États-Unis à La Haye (THOMAS, p. 381 et suiv.), qui les transmit à Thomas Jefferson, les causes multiples de la ruine de La Fayette. (CHINARD, *The letters of La Fayette and Jefferson*, p. 188 et suiv.)

A M. Jean Fromageot.

51. ACTE DE NOMINATION D'UN PROCUREUR FISCAL DE LA FAYETTE (*15 février 1784*).

Il porte la signature de l'intendant Morizot et le cachet de La Fayette.

A. M. Marcel Blancheteau.

II

L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

II

L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

---

52. L'AMÉRIQUE.

53. L'EUROPE.

Deux tapisseries des ateliers flamands de Soho, près de Londres (Angleterre), tissées d'après les cartons de Louis van Schoor. Première moitié du XVIII[e] siècle.

L'Amérique : H. 3 m. 62; L. 3 m. 78; l'Europe : H. 3 m. 62; L. 4 m. 32.

C'est à la fondation de la Pensylvanie, par le quaker anglais William Penn (1681), qu'il est possible d'attribuer la vogue des *Parties du Monde,* de Louis van Schoor, tissées d'abord dans les ateliers de Bruxelles, puis dans ceux de Soho.

Le rêve du rajeunissement de l'Europe civilisée par ses relations avec l'Amérique restée sauvage, en dehors des descendants des colons des XVI[e] et XVII[e] siècles, fit naître la célèbre composition du peintre américain West, fixé à Londres : *Guillaume Penn traite avec les Indiens.* La gravure de cette scène se plaçait au frontispice de

tous les exemplaires de l'*Atlas amériquain* publié à l'usage des combattants français de la Guerre de l'Indépendance.

A peine modifiés, les types allégoriques de l'Amérique, de Louis van Schoor furent utilisés : on les retrouve dans l'œuvre des dessinateurs de cartons destinés à être reproduits par les toiles imprimées qui célébrèrent, en France, le triomphe de l'Indépendance américaine, et dans celles des nombreux artisans parisiens de la mode de l'*Américanisme* de la fin du XVIII^e^ siècle.

A. M. A. Tedeschi.

54. DÉCLARATION DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS.

Gravure anonyme.

Le texte de la Déclaration du 4 juillet 1776 s'y voit, au-dessus du fac-similé des signatures des protestataires, dans un encadrement composé de treize médaillons allégoriques des États de l'Amérique septentrionale surmontés des portraits de Washington, de Jefferson, auteur de la Déclaration, et de Hancock.

Offerte à La Fayette par une résolution du Congrès américain de mai 1824 (CLOQUET, p. 268).

Exposition de Chicago, 1893, n° 85.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

55. CANDÉLABRE COMMÉMORATIF DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Œuvre de THOMIRE (fin de l'époque de Louis XVI : H. 0 m. 71; L. 0 m. 32).

La plus belle œuvre allégorique qui ait été faite, en France, après la victoire de Yorktown, ce candélabre en bronze doré est à sept lumières. Trois sirènes y sont chargées de trois proues de navires. Sous le soubassement triangulaire en porphyre vert, trois léopards enchaînés supportent un socle circulaire : on y voit trois plaques en biscuit de Sèvres ornés de sujets allégoriques au-dessus desquels trois coqs chantent victoire. (CARLE DREYFUS, Musée du Louvre. Mobilier des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, p. 93, n° 455, pl. LIX.)

Un autre candélabre commémoratif de la Guerre de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique, travail identique du même artiste, supportait une statuette de l'Amérique libre. Il fut emprunté au Garde-meuble par l'architecte Cellerier, en 1800, lors de la Fête de la Convention entre la République française et les États-Unis d'Amérique célébrée, chez Joseph Bonaparte, au château de Morfontaine. Il avait été placé, sur un socle, à gauche de la scène du serment d'amitié entre les représentants des deux Républiques, telles que les graveurs Piranesi et Barberi nous en ont conservé l'image. Les Consuls, les Ministres, toutes les personnalités du temps assistaient à cette fête, en particulier La Fayette qui venait de rentrer en France.

Autrefois au château de Saint-Cloud.

Exposition : les États-Unis et la France au XVIII^e^ siècle, Paris, 1927, n° 71.

Musée du Louvre.

56. LA LIBERTÉ AMÉRICAINE.

a. Dessin à l'encre de Chine lavé de bistre. Signé : *Argumentum dedit Benjamin Franklin spiritus Anto-*

nius Gibelin exposit (en surcharge d'*invenit*) *ac delineavit anno 1783.*

Allégorie des deux victoires de Yorktown et de Saratoga, libératrices de la jeune République des États-Unis d'Amérique, grâce à l'alliance qui plaça l'*Hercule enfant,* symbole de cette république, attaquée par le *Léopard anglais,* sous le bouclier de la *Minerve française.* Commandée au peintre Esprit-Antoine GIBELIN, par Benjamin Franklin, elle est le type de tous les projets de propagande que le vieux diplomate et La Fayette ordonnèrent aux artistes groupés autour de l'habile Pahin de La Blancherie, fondateur de la Correspondances pour les Sciences et les Arts.

A la date du 12 juillet 1782, l'intendant Morizot note le payement de 96 livres :

« A M. de la Blancherie, pour la première année de la contribution de M. le Marquis [de La Fayette] aux frais d'établissement de la Correspondance pour les sciences et les arts. »

b. Médaille, par Auguste DUPRÉ, 1783.

Auguste Dupré a utilisé le dessin de Gibelin avec quelques modifications de détails.

A l'avers, le buste de la *Liberté américaine* et la date de la Déclaration de l'Indépendance des États-Unis : 4 juillet 1776. Au revers, l'allégorie de l'*Hercule enfant protégé par Minerve,* et les dates des deux victoires de Saratoga : 17 octobre 1777 et de Yorktown : 19 octobre 1781. (SAUNIER, p. 20 et pl. III : *reprod.*)

Les plâtres originaux de l'avers et du revers se trouvaient jadis en possession de l'antiquaire Godefroy Mayer (*Americana,* n° 460).

c. Toile imprimée par la Manufacture de Jouy, avant 1784, d'après le dessin de Jean-Baptiste Huet.

Dès achèvement de la médaille d'Auguste Dupré, la Manufacture de Jouy fut autorisée à la présenter dans un décor pastoral et galant, qui eut le plus grand succès. Cette toile est antérieure à l'*Hommage de l'Amérique à la France.*

Le dessin a, *la médaille* b *et la toile* d, *au Musée de Blérancourt.*

57. HOMMAGE DE L'AMÉRIQUE A LA FRANCE.

Toile imprimée par la Manufacture de Jouy, vers 1784, d'après le dessin de Jean-Baptiste Huet.

Possesseur d'actions de la Compagnie des Indes, productives d'un revenu annuel de 684 livres qui figurent dans les comptes de l'intendant Morizot depuis 1777, La Fayette n'hésita pas cependant à prendre la défense de la liberté de fabrication et d'exportation de la toile peinte de France contre les prétentions de cette Compagnie des Indes. Dès le lendemain de la victoire de Yorktown, tout indique qu'il fut, avec Benjamin Franklin, un des instigateurs de cette toile imprimée.

Au Musée de Blérancourt.

58. CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE ENTRE LES ANGLAIS ET LES AMÉRICAINS *dressée d'après les cartes anglaises les plus modernes par M.* Brion de la Tour, *Ingénieur géographe du Roi, 1779.*

Publiée à Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques, à la ville de Coutances, cette carte gravée et

coloriée fut la première qui ait facilité, en France, la topographie de la guerre de l'Indépendance américaine.

Musée de Blérancourt.

59. WASHINGTON.

Peinture (Bois : H. 0 m. 60; L. 0 m. 50). Au dos du panneau, inscription manuscrite : *Washington. Copy from Stewart by C. King 1826.*

A M. le comte de Pusy La Fayette.

60. WASHINGTON.

Miniature, par Charles Wilson Peale.
Donnée à La Fayette.
Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. Erkine Hewitt.

61. WASHINGTON.

Miniature genre camée sur ivoire.
Exposition de Chicago, 1893, n° 19.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

62. WASHINGTON.

Miniature carrée. Au revers, note manuscrite : *Peint d'après Stewart par N.-M. Hentz, membre de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, et de la Société Linnéenne de la Nouvelle-Angleterre. L'artiste l'offre au bienfaiteur de l'humanité.*

Fils cadet du conventionnel Nicolas Hentz, député

de la Moselle, Nicolas-Marcellin Hentz émigra aux États-Unis d'Amérique avec ses parents, en 1815. Il y épousa, en 1821, l'écrivain Caroline-Lee, fille du général américain John Whiting. Miniaturiste et professeur de langues modernes, il résida successivement à Philadelphie, dans la Caroline du Nord, le Kentucky, l'Ohio, l'Alabama et la Georgie (J. FLORANGE, Le Conventionnel Hentz, député de la Moselle, *Metz*, 1911, p. 168).

Exposition de Chicago, 1893, n° 20.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

63. WASHINGTON.

Gravure de Noël Le Mire, d'après la peinture de Jean-Baptiste Le Paon. Légende : *Le Général Washington. Ne quid detrimenti capiat Respublica. Gravé d'après le tableau original appartenant à M. le Marquis de La Fayette.*

Une mention des comptes de l'intendant Morizot fixe la date approximative de cette gravure :

« 8 novembre 1780. Payé au Sieur Le Mire pour souscription de 50 estampes représentant le Général Wasingthon (*sic*) .. 450 livres. »

Le tableau original de Le Paon appartenait à La Fayette en 1783, et l'artiste en fait mention, cette même année, au Salon de la Correspondance pour les Sciences et les Arts :

« Le Général Washington au devant de sa tente, foulant aux pieds le bill du Parlement d'Angleterre contre l'Indépendance d'Amérique et tenant la déclaration de ladite Indépendance. » (Du cabinet du Marquis de La Fayette.)

Don probable de l'artiste à La Fayette, on retrouve le *Washington* de Le Paon, en 1825, dans la Galerie du duc d'Orléans.

Le 30 juillet 1780, l'intendant Morizot paya 1.500 livres au peintre Trinquesse pour un grand portrait de Washington, dont la copie se trouve aujourd'hui au Musée de Blois, et « *M. de Peters,* peintre » reçut du même intendant 384 livres pour deux portraits du général américain.

Dès 1779, La Fayette avait chargé Trinquesse de peindre une transformation du *Washington* du peintre américain Charles-Wilson Peale, qui déplaisait au roi Louis XVI à cause du cordon bleu qu'y portait un général de religion protestante. (*Nouvelles de la République des Lettres et des Arts,* n° 23 : 20 juillet 1779).

Sur les indications de La Fayette, le *Washington,* de Le Paon, rectifia ensuite celui de Trinquesse. (André Girodie, Washington et l'Art français du XVIII[e] siècle, dans « Figaro », 20 février 1932.)

A M. Marcel Blancheteau.

64. WASHINGTON.

Buste terre cuite (H. 0,63), par J. A. Houdon. Piédouche de marbre blanc portant l'inscription : *Washigton* (sic).

Vêtu d'une chemise au col entr'ouvert sur laquelle un foulard est noué négligemment, les cheveux maintenus par un large ruban dont les extrémités tombent sur sa nuque, Washington est ainsi le « Cincinnatus américain » qui écrivait à La Fayette, de Mount-Vernon, le 1[er] février 1784 :

« Enfin, mon cher marquis, je suis maintenant un simple citoyen sur les bords du Potomac, et, à l'ombre de ma vigne et de mon figuier, je me plais en des jouissances paisibles..... » (Charavay, p. 103.)

Dans ses *Carnets,* le sculpteur David note, à la date de 1832 :

« Mon praticien Béglair [Boegler avait accompagné Houdon à Mount Vernon en 1785] a vu Washington travailler aux champs à ramasser le foin. » (CERF, p. 74.)

A. M. le comte de Rémusat.

65. WASHINGTON.

Buste bronze (H. : 0,12). France, XVIII^e^ siècle. Piédouche de marbre orné de bronze avec inscription : *Libertas. S. E. George Washington, Général en chef des Armées des États-Unis de l'Amérique.*

Exposition de Chicago, 1893, n° 7.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

66. WASHINGTON.

Camée, destiné à l'ornementation de bijoux commémoratifs.

A. M. le comte de Pusy La Fayette.

67. WASHINGTON.

Médaillon en cire. Inscription : *General Washington. Inscribed to his memory by D^r^ Eceleston Lancaster, 1805.*

Exposition de Chicago, 1893, n° 15.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

68. WASHINGTON.

Impression sur faïence. Inscription : *Offert à M. le Général La Fayette par le capitaine de la 3e Légion de la Garde nationale Le Gros d'Anisy et son frère le maréchal de camp Le Gros en retraite à Soissons, maintenant à Paris, chez son frère, rue Charlot, n° 14 (1er août 1830).*

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

69. PISTOLETS DE WASHINGTON.

Acier ciselé et gravé. Signés : *T. Murdoch.*

Dans son testament du 9 juillet 1790, l'an XXIV de l'Indépendance des États-Unis, Washington désigne ainsi ces armes :

« Je donne..... au général La Fayette une paire de beaux pistolets d'acier, précieusement travaillés, et pris à l'ennemi dans la Guerre de la Révolution. » (JARED-SPARKS, t. II, p. 431.)

Inscription : *Washington to Lafayette Legacy.*

Exposition de Chicago,1893, n° 170 et pl. I : *reprod.*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York H. 1934.

Au Mémorial La Fayette, Château de Chavaniac; don de M. le comte de Pusy La Fayette.

70. INSIGNE DE L'ORDRE DE CINCINNATUS, PORTÉ PAR WASHINGTON.

Or émaillé, œuvre des joailliers parisiens Duval et Francastel, d'après le modèle du major Pierre-Charles L'Enfant, combattant français de l'armée de Washington

et auteur du plan de la capitale des États-Unis d'Amérique.

Fondé le 30 mai 1783, par les officiers de l'armée américaine, sous la présidence de Washington, pour perpétuer le souvenir de la coopération franco-américaine à la guerre de l'Indépendance, l'Ordre de Cincinnatus réclamait un insigne dont Washington chargea L'Enfant qui rentrait en France. Les comptes de l'intendant Morizot font la preuve que La Fayette, dont la collaboration à la fondation de l'Ordre de Cincinnatus est certaine, fut obligé de faire l'avance de la somme due aux joailliers, las d'attendre la réalisation des promesses qu'ils avaient reçues du major L'Enfant, en 1784, quand ce dernier leur commanda « une fourniture considérable de médailles de Cincinnatus » (JUSSERAND, p. 143 et suiv.) :

« 25 septembre 1787. A M. Francastel, 10.029 livres à compte des 20.029 livres qui lui sont dues pour croix de Cincinnatus livrées au major L'Enfant pour lequel M. le Marquis [de La Fayette] a répondu. »

« 19 août 1788. A M. Francastel, joyallier, 10.000 livres pour solde et parfait payement des croix de Cincinnatus livrées en mars 1784 au major L'Enfant pour lequel M. le marquis [de La Fayette] a répondu. »

Dans les recettes de l'année suivante, Morizot note la réception de 7.037 livres 10 deniers que les banquiers Grand et C^ie^ ont versés à La Fayette « pour les intérêts que devaient à M. le major L'Enfant les États-Unis de l'Amérique », sur les 20.029 livres avancées au joaillier Francastel, et il ajoute :

« M. le marquis a promis à MM. Grand de rendre ces 7.037 livres 10 deniers à toutes réquisitions dans le cas où l'arrangement ne conviendrait ni à M. L'Enfant, ni aux Commissaires des États-Unis. »

Héritière de l'insigne de Washington, M^me^ Lewis, belle-fille du général, l'offrit à La Fayette, en 1824, pour Edmond, le second de ses petits-fils.

« Cette décoration, en or émaillé, est encadrée dans une couronne de lauriers que soutiennent deux cornes d'abondances enlacées, desquelles sortent des fruits, et qui sont elles-mêmes suspendues au ruban par un anneau oblong formé de deux tresses accolées. L'aigle américaine, les ailes déployées, occupe le milieu de la couronne, et porte un écusson de chaque côté. Sur l'un des écussons, on voit Cincinnatus appuyé sur sa charrue, et recevant les députés romains qui viennent lui offrir l'épée de dictateur. Autour ces mots sont écrits en lettres d'or sur fond bleu azuré : *Omnia. relinquit. servare, rempu* [*blicam*]. Sur l'autre écusson, Cincinnatus, rendu à ses travaux agricoles, conduit une charrue. Non loin de lui est sa chaumière. Le soleil éclaire ce petit tableau, autour duquel on lit : *Soci*[*etas*] *Cin*[*cinnato*] *rum Inst*[*i-tuta*] *A. D. 1783 et Virt*[*utis*] *prae*[*mium*]. Les figures de ces écussons sont en or mat ; la terre en émail vert, et les fonds en émail incarnat. La décoration est soutenue par un ruban de soie moiré, bleu de ciel et bordé d'un liseré blanc, en signe de l'alliance de la France avec l'Amérique, et retenu par une agrafe d'or. Le ruban qu'avait porté Washington est demi-usé. La boîte de maroquin qui renferme cette décoration porte ces mots : *Washington's Cincinnati Badge.* » (CLOQUET, p. 201 et suiv. : *reprod.*)

Exposition de Chicago, 1893, n° 12.

A M^me^ de Pistoye.

71. CADEAU DE LOUIS XVI À WASHINGTON.

Tasse et soucoupe en porcelaine de Sèvres à décor polychrome sur fond bleu (1789).

Étui de chagrin noir sur lequel se lit l'inscription : « Donné à Washington par le roi Louis XVI et par Washington à son ami le général de La Fayette ».

A M^me^ Pierre Garnier, née d'Assailly.

72. PARASOL DE WASHINGTON.

« Un parasol à pomme d'ivoire, monté sur un grand jonc, que l'illustre président des États-Unis fixait à la selle de son cheval pour se garantir, dans ses voyages, des rayons ardents du soleil des Carolines. » (CLOQUET, p. 199.)

Il porte les inscriptions suivantes gravées sur deux plâques d'argent : « Mount Vernon 1799 » et « La Grange 1825 ».

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

73. CANNES DE WASHINGTON.

Ces deux cannes portent les initiales « G. W. » gravées sur des plaques d'or et d'ivoire.

A M. le Comte Geoffroy de Montalembert.

74. BAGUES DU SOUVENIR DE GEORGE ET DE MARTHE WASHINGTON.

(A) Or.

« Une bague qui renferme des cheveux de Washington et de sa femme. La Fayette étant allé visiter, en 1824, le tombeau de son illustre ami à Mount-Vernon, M. Custis, petit-fils de M^me^ Washington, lui remit cette bague au nom de la famille, en le priant de la léguer, après sa mort, à l'aîné de ses petits-fils, M. Oscar de La Fayette. Les cheveux châtains qu'on voit sur le milieu du chaton de la bague sont ceux de Washington ; les cheveux blancs de chaque côté sont ceux de sa femme. Autour du chaton sont écrits ces mots : *Pater Patriae ;* sur les côtés : *Mount Vernon*, et derrière est gravée cette inscription : Lafayette 1777. *Pro. novi. orbis. libertate. decertabat. juvenis. stabilitam. senex. invenit. 1824.* » (CLOQUET, p. 200 et suiv. : *reprod.*)

La Fayette visita le tombeau de Washington, à Mount Vernon, le 17 octobre 1824 ; le 15 du même mois, il

avait séjourné chez les Custis, à Arlington, Virginie (NOLAN, p. 254).

Exposition de Chicago, 1893, n° 1 et pl. I.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

Au Mémorial La Fayette, château de Chavaniac; don de M. le comte de Pusy La Fayette.

(B) Or et de même nature que la précédente. Elle fut offerte par les héritiers de Washington à la comtesse de La-Tour-Maubourg, fille aînée de La Fayette.

Exposition de Chicago, 1893, n° 2.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

c. Paroles prononcées par La Fayette devant le tombeau de Washington, le 17 octobre 1824, en recevant l'anneau que lui présentait M. Custis.

Autographe de La Fayette.

« Le lendemain, 17 octobre, La Fayette s'arrêta à Mount Vernon, où tant de doux souvenirs s'alliaient à d'éternels regrets. Il visita le tombeau où dormait le fondateur de la République des États-Unis; sur le seuil, Custis lui présenta un anneau d'or renfermant des cheveux de Washington et lui dit : — Vous qui, de tous les généraux de l'armée de l'Indépendance, restez le seul survivant au milieu de nous, à ce moment solennel et touchant où vous venez vous courber avec respect devant les restes de Washington, un des enfants de Mount Vernon vous offre l'anneau qui renferme les cheveux de celui que vous avez aimé. L'anneau a toujours été l'emblème de l'union des cœurs : que celui-ci unisse les affections de tous les Américains à votre postérité! Dans la suite des temps, il rappellera à vos descendants les vertus de leur illustre ancêtre, qui le reçut, non dans un palais, mais sur le tombeau de Washington.

« La Fayette, trop ému pour faire un discours, remercia en quelques mots : — Les sentiments qui oppressent mon cœur m'ôtent la faculté de rien exprimer. Je ne puis, mon

cher Custis, que vous remercier de votre précieux don et rendre un silencieux hommage au tombeau du plus grand et du meilleur des hommes.

« Alors, il descendit, seul, les marches du caveau et se prosterna ! » (CHARAVAY, p. 437 et suiv.)

Autrefois au Château de Chavagnac.

A M. Emmanuel Fabius.

76, LA FAYETTE AT THE TOMB OF WASHINGTON.

Lithographie coloriée par Currier et Yves, de New York.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. W. P. Gardner.

77. THE WILL OF GENERAL WASHINGTON, LATE PRESIDENT OF THE UNITED STATES (*London, 1800*).

Exemplaire de l'édition anglaise du testament de Washington ayant appartenu à La Fayette.

A M. le Marquis de La Fayette.

78. LA FAMILLE DE LA FAYETTE ET WASHINGTON.

a. Lettre autographe de la Marquise de La Fayette (15 avril 1785).

Écrite en anglais, de Paris, cette lettre donne des nouvelles de La Fayette, qui vient de rentrer des États-Unis d'Amérique, et de leurs enfants qui se proposent d'envoyer divers cadeaux aux enfants de Martha

Washington : une poupée avec sa table de toilette et une boîte de vues d'optique. La Marquise espère que Washington et Martha Washington viendront bientôt à Paris. Elle présente ses respects à la mère de Washington.

Adresse : *To his Excellency General Washington.*

Au verso, Washington a écrit : *From Madame de La Fayette, 15 th 1785.*

b. Lettre autographe d'Anastasie, fille de La Fayette (18 juin 1784).

De sa grande écriture d'enfant, elle écrit de Paris, en anglais, à son « Cher Washington » qu'elle est peinée du départ de « papa » pour les États-Unis d'Amérique, mais que sa peine est tempérée par le plaisir qu'il aura lui-même. Elle lui souhaite une bonne santé.

Adresse : *His Excellency General Washington. Virginia.*

Au verso, Washington a écrit : *From Miss de La Fayette, 18th June 1784.*

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

79. LE BEAU-FILS DE WASHINGTON.

Miniature sur ivoire.

Au dos, inscription : *Leonor Custis, beau-fils de Washington.*

En buste, de trois quarts à droite, dans un uniforme d'officier américain.

Probablement offerte à La Fayette par George-Washington Parke Custis, lors de la visite du général à Arlington, le 15 octobre 1824. (NOLAN, p. 254.)

A M. le comte de Pusy La Fayette.

80. BENJAMIN FRANKLIN.

Peinture (Toile : H. 0,595 ; L. 0,74), attribué à Jean-Baptiste Greuze (1725-1806).

En buste, assis, de trois quarts à droite, habit gris, cravate blanche.

Membre de la *Loge des Neuf Sœurs,* Greuze devait peindre le portrait de Benjamin Franklin, le Vénérable de cette Loge maçonnique, qui lui offrit une fête le 1er mai 1780 (*Amiable,* passim).

En 1777, *les Mémoires,* de Bachaumont, recueillaient la nouvelle suivante :

« M. Greuze, qui n'expose plus depuis longtemps au Salon, en a aussi ouvert un chez lui. On y voit surtout le portrait de M. Franklin. On juge aisément que ce personnage a échauffé sa verve : il est difficile de trouver une tête mieux caractérisée ; on y remarque la bonté, heureusement alliée à la fierté, et l'amour de l'humanité y respire avec la haine de la tyrannie. »

L'auteur des *Anecdotes sur le règne de Louis XVI* (Collection Wallace. Ambassade des États-Unis en France) fait mention d'un autre *Franklin,* peint par Greuze (t. IV, p. 442) :

« Un artiste distingué par ses talents et son civisme vient offrir aux représentants des Français, en don patriotique, le portrait de cet homme immortel. M. de Clermont-Tonnerre, qui remplissait les fonctions de Président, lui dit dans sa réponse : Le décret [du 11 juin 1791] par lequel l'Assemblée Nationale a prouvé que la mort d'un grand homme, d'un ami de la Liberté, est un sujet d'affliction pour toutes les nations généreuses et libres, vous assure qu'elle reçoit avec satisfaction l'image respectable de l'homme qui alluma la première étincelle du feu qui nous anime. »

Le portrait de Franklin fut aussitôt « suspendu à l'une des tribunes de l'Assemblée Nationale, au-dessus du fau-

teuil du Président et vis-à-vis de la tribune d'où parlent les orateurs ».

A M. le Comte de Rémusat.

81. BENJAMIN FRANKLIN.

Camée minuscule, destiné à l'ornementation de bagues commémoratives.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

82. BENJAMIN FRANKLIN.

Émail. Cadre bronze doré et ciselé.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

83. BENJAMIN FRANKLIN.

Impression sur faïence. Inscriptions : « Offert à M. le général La Fayette par le capitaine de la 3e légion de la Garde nationale Le Gros d'Anisy et son frère, le maréchal de camp Le Gros, en retraite à Soissons, maintenant à Paris, chez son frère, rue Charlot, n° 19 (1er août 1830).

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

84. LA FAYETTE ET BENJAMIN FRANKLIN.

a. La montre de Benjamin Franklin offerte par lui à La Fayette.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le Professeur M. G. Bayer.

b. Lettre autographe de La Fayette à Benjamin Franklin (9 mars 1784).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A Columbia University.

c. *Le deuil national français pour la mort de Benjamin Franklin.*

Note autographe de La Fayette destinée à être copiée pour le roi Louis XVI :

« M. de Mirabeau a fait aujourd'hui la motion et l'Assemblée passé le décret que je joins ici. On a réfléchi depuis qu'un deuil de Cour était indiqué pour samedi. Je suis sûr que le Roi ferait un grand plaisir à l'Assemblée si son Ministre mandait au Président que le Roi, apprenant avec satisfaction l'hommage rendu par l'Assemblée à la mémoire de M. Franklin, et ne voulant pas qu'il soit confondu avec le deuil de la Cour indiqué pour demain, a suspendu pour les lundi, mardi et mercredi, ou ce qui vaudrait mieux encore, *reculé* le deuil de l'Electrice pour que rien ne gêne les justes témoignages de considération que les représentants de la Nation ont donné à la mémoire de M. Franklin. »

Mort le 17 avril 1791, Franklin fut l'objet d'un hommage exceptionnel de l'Assemblée Nationale. Le 11 juin 1791, sur la demande de La Fayette, de La Rochefoucauld et de Mirabeau : le vote par acclamation d'un deuil de trois jours (*Charavay,* p. 226).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

85. LA FAYETTE.

Miniature sur ivoire. Signée : *L. Enfantin, 1775.*

De trois quarts en buste, dans l'uniforme de capitaine du régiment des dragons de Noailles qu'il portait à Metz, le 8 août 1775, quand il assista au dîner offert par le comte de Broglie au duc de Gloucester, frère

du roi d'Angleterre, dont les propos révélèrent à La Fayette les revendications des « Insurgents » de l'Amérique septentrionale. (CHARAVAY, p. 6).

Les portraits en miniature du comte et de la comtesse de Langeac se voient au verso de celui de La Fayette, qui aurait été offert au vicomte de Langeac. Compatriote de la famille de Langeac, La Fayette acquit sa terre en 1786, et Thomas Jefferson, son ami, Ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, fixa sa résidence, en 1785, dans l'hôtel que l'architecte Chalgrin avait construit pour cette famille, aux Champs-Élysées, à Paris.

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII^e siècle, Paris, 1929, n° 165.

A M. D. David-Weill.

86. LA FAYETTE.

Buste marbre (H. 0 m. 75). Par *Louis-Jacques Pilon.*

Inscription sur le socle : *Plurimum facere et minimum ipse de se loqui. Sall. Bell. Jug.*

Élève de Pajou, Grand prix de Rome et protégé de la famille de Noailles, Pilon exécuta, en 1781, un buste de Washington qui se trouvait, jadis, dans le cabinet de travail de La Fayette au château de Lagrange (Chicago, n° 5 : *reprod.*). Sur le socle de ce buste, également en marbre, qui reproduisait le *Washington* du peintre américain Charles-Wilson Peale, envoyé d'Amérique à La Fayette, en 1779, on lisait : *Ne quid detrimenti capiat Respublica.* La même inscription se lisait encore sur les transformations du même *Washington,* de Peale, demandées par La Fayette aux peintres Trinquesse et Le Paon. Le buste de Washington était signé : *F.-L.-J. Pilon, anc. pensionnaire du roy, 1781.*

On retrouve le *La Fayette*, de Pilon, dans le portrait de la marquise de La Fayette, peinture anonyme (à M^me^ de Corcelle) et dans la miniature également anonyme, qui représente les trois jeunes enfants de La Fayette groupés, au milieu d'un jardin, autour de ce buste (à M^me^ de Brazza).

A M^me^ de Corcelle.

86 *bis.* LA FAYETTE.

Buste terre cuite (H. 0 m. 63), attribuée à Claude Monot.

Le *La Fayette* jeune que représente ce buste est à peu près le même que celui de la miniature peinte par L. Enfantin en 1775.

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII^e^ siècle, Paris, 1929, n° 158.

Musée de Versailles.

87-88. LE DÉPART DE LA FAYETTE (20 avril 1777).

Deux peintures (Toile [87] : H. 0 m. 50; L. 1 m. 33; [88] : H. 0 m. 48; L. 1 m. 30), par Hubert Robert (1733-1808).

La Victoire portant les pavillons américain et français, quitte le port de Los Pasajes, Espagne, dans un décor de montagnes, saluée par quelques spectateurs, La Fayette, Kalb et les autres officiers engagés dans l'armée de Washington, n'ayant pas été autorisés officiellement à quitter la France pour les États-Unis d'Amérique par un bateau sortant du port de Bordeaux. *La Victoire* arriva à South-Inlet, Caroline du Sud, le 13 juin 1777. Le 25 du même mois, après avoir renvoyé en Europe son vaisseau qui alla périr sur la barre de

Charleston, La Fayette quitta cette ville pour se rendre à Philadelphie, siège du Congrès américain (CHARAVAY, p. 11 et suiv.).

Hubert Robert, à qui sont attribuées ces peintures, et une troisième qui se trouve chez M. le comte de Rémusat, connut La Fayette à l'occasion du Salon de 1789 où le peintre offrit au général son tableau de *La Bastille dans les premiers jours de sa démolition,* aujourd'hui au Musée Carnavalet. (CLOQUET, p. 183). Les relations continuèrent : La Fayette aurait donné des avis à Hubert Robert, vers 1800, pour le dessin du parc de son château de La Grange. (CLOQUET, p. 228).

Ajoutons que le catalogue du Salon de 1845 mentionne sous le n° 180, une peinture de M^lle^ Hélène Feillet : *L'embarquement de La Fayette au port de Los Pasajes, Espagne.*

Le n° 87 : Exposition de Chicago, 1893, n° 30.

A M^lle^ G. de Beaumont.

Le n° 88 : *A M^lle^ de Sahune.*

89. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA FAYETTE À LA MARQUISE DE LA FAYETTE.

Écrite à bord de *La Victoire* (30 mai-7 juin 1777), et terminée chez le major Huger (15 juin 1777), elle nous fait connaître les débuts de l'admiration pour les États-Unis d'Amérique qui ne varia jamais chez La Fayette :

« Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes secours à cette République si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté. Nulle ambition, nul intérêt particulier. En travaillant pour ma gloire, je travaille pour son bonheur. J'espère qu'en ma faveur vous deviendrez bonne Américaine. Au reste, c'est un sentiment fait pour les cœurs

vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité; elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté. »

Pour calmer les inquiétudes de la jeune femme, à la veille d'être mère, La Fayette n'avait pas reculé devant certains aveux que démentiront bientôt les combats de Brandywine où il fut blessé, de Montmouth et autres affaires périlleuses :

« N'allez pas croire, mon cher cœur, que je courre des dangers réels dans les occupations que je vais avoir. Le poste d'officier général a toujours été regardé comme un brevet d'immortalité. C'est un service si différent de celui que j'aurais fait en France, comme colonel par exemple. »

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

90. THE FIRST MEETING OF WASHINGTON AND LAFAYETTE. PHILADELPHIA, AUGUST 3rd 1777.

Lithographie populaire coloriée publiée par Currier et Yves, à New York, en 1876.

« Sur ces entrefaites, l'armée américaine vint camper à cinq milles au nord de Philadelphie, sur une éminence entre Germantown et la rivière Schuylkill. Washington entra dans la ville et, le 1er août 1777, dans un dîner, il vit pour la première fois La Fayette. Il l'accueillit paternellement et se montra satisfait de l'attitude modeste et respectueuse du jeune gentilhomme. » (CHARAVAY, p. 21.)

L'image populaire de Currier et Yves, inexacte au point de vue historique, reste cependant un des meilleurs témoignages de la popularité de La Fayette aux États-Unis d'Amérique.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M. Stuart Jakcson.

91. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA FAYETTE À GEORGE WASHINGTON, ÉCRITE DE BETHLÉEM OÙ LES FRÈRES MORAVES SOIGNAIENT LA BLESSURE QU'IL AVAIT REÇUE, LE 11 SEPTEMBRE 1777, À LA BATAILLE DE BRANDYWINE (*14 octobre 1777*).

De Bethléem, La Fayette avait écrit à la marquise, le 1er octobre 1777 :

« Cet homme respectable, dont j'admirai le talent, les vertus, que je vénère à mesure que je le connais davantage, a bien voulu être mon ami intime. » (CHARAVAY, p. 24.)

Le 14, La Fayette demande des conseils à Washington.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

Bibliothèque Pierpont Morgan, à New-York.

92. PLAN DE LA BATAILLE DE MONTMOUTH, OÙ LE GÉNÉRAL WASHINGTON COMMANDAIT L'ARMÉE AMÉRICAINE, ET LE GÉNÉRAL CLINTON L'ARMÉE ANGLAISE, LE 28 JUIN 1778.

Gravure coloriée.

La Fayette « marcha à l'avant-garde comme un volontaire et se fit remarquer par son audace ». (CHARAVAY, p. 32 et suiv.)

Musée de Blérancourt.

93. ÉPÉE DE LA FAYETTE.

La poignée est d'argent ciselé; sur la lame, on lit l'inscription : « Teissiers, m^d^ foubisseur au bas du Pont Saint-Michel, à côté du Caffé, à Paris ».

Cette épée de parade, qui était portée par La Fayette, capitaine du régiment de dragons de Noailles, à Metz, semblerait être la même que l'on voit dans le portrait de son père.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M. le général comte de Chambrun.

94. RELIQUE DE *L'ALLIANCE*, FRÉGATE AMÉRICAINE.

Boîte faite au tour dans un fragment du bâtiment de guerre américain qui transporta La Fayette des États-Unis d'Amérique en France, en 1779. Frégate de 36 canons, *L'Alliance* avait pour commandant un marin français, natif de Saint-Malo, qui était au service des États-Unis. Elle ramena La Fayette en France, après la victoire de Yorktown, en compagnie du vicomte de Noailles, du général du Portail et du colonel Gouvion. (CHARAVAY, p. 11 et 83-84.)

Offert à La Fayette par John Watson, lors de sa visite à Germantown, le 20 juillet 1825, un autre fragment de la frégate fut exposé à Chicago, en 1893, sous le n° 56 (NOLAN, p. 298.)

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

95. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA MARQUISE DE LA FAYETTE AU « CHEVALIER DU BOUCHET, À AUXERRE EN BOURGOGNE » (*Versailles, 15 janvier 1779*).

Elle le remercie des vœux qu'il fait pour son bonheur « *et pour le retour de celui qui, par son absence et les inquiétudes qu'il me donne, le trouble depuis bien longtemps* ». Capitaine au régiment de Conti, le chevalier du Bouchet avait été major de *Riflemen* dans l'armée de Washington, et il y avait servi d'une manière distinguée, d'après une lettre que La Fayette lui écrivait, le 18 février 1779.

A M. Patrice Hennessy.

96-97. LA FAYETTE, WASHINGTON ET ROCHAMBEAU AU QUARTIER GÉNÉRAL DE YORKTOWN.

Deux peintures (Toile : *a*. H. 0 m. 25; L. 0 m. 18; *b*. H. 0 m. 23; L. 0 m. 16).

Esquisses pour le grand tableau de la Galerie des Batailles, au Musée de Versailles, par Auguste COUDER (1790-1873).

Debout devant une tente, Rochambeau donne des ordres à divers officiers qui s'inclinent. Washington et La Fayette, entourés de l'état-major des armées française et américaine, sont à ses côtés, étudiant un plan de la bataille qui commence.

La collection Emmanuel Fabius possède une lettre autographe du peintre Auguste Couder à George Washington, fils du général (12 avril 1836), lettre qui demande le prêt d'un tableau conservé jadis dans la chambre de son père au château de Lagrange (CLOQUET, p. 188). Décrit par le catalogue de l'exposition de Chi-

cago (n° 43 et pl. VIII : *reprod.*), ce tableau porte le titre : *Réunion des généraux des armées américaine et française après la capitulation de Yorktown,* toile signée : *Yorck painted by James Peale in 1786* (*sic*).

L'étude de l'œuvre de Peale inspira à Auguste Couder deux esquisses qui furent présentées tout à tour au roi Louis-Philippe : la première, *a*, ne fut pas acceptée ; la seconde, *b*, fut réalisée.

Autrefois en possession de l'antiquaire Godefroy Mayer (*Americana*, n°s 23 et 24), ces esquisses ont été offertes au Musée de Blérancourt par M. George-Washington Lopp.

b. Exposition de Rochambeau, Paris, 1933.

b. Exposition du Centenaire de la mort de La Fayette, New-York, 1934.

Au Musée de Blérancourt.

98. LA FAYETTE EN VIRGINIE.

Peinture (Toile : H. 0 m. 47 ; L. 0 m. 39).

Debout, tête nue, le bras droit appuyé sur la hanche, l'épée au côté, il tient une carte de la Virginie dans la main gauche. Son chapeau est posé sur le sol. Deux chevaux, dont l'un est monté par une estafette, l'attendent devant un groupe de cavaliers placés à l'arrière. Au second plan, deux aides de camp.

Exécutée après la célèbre campagne de Virginie, cette peinture et ses dérivés font partie d'une suite des portraits de fantaisie que les combattants français de la Guerre de l'Indépendance américaine commandèrent aux Petits Maîtres de la fin du XVIII^e^ siècle, pour prendre place dans leurs galeries de portraits de famille. Dans la même attitude, le jeune Laborde de Méreville,

alors enseigne de vaisseau de l'Escadre du Comte de Grasse, à Yorktown, se fit peindre à la gouache par Babron, en 1781 (à M. le marquis Alexandre de Laborde).

Exposition de Chicago, 1893, n° 42 et pl. VII : *reprod.*

A. M^me^ de Pistoye.

99. LA FAYETTE EN VIRGINIE.

Gravure de Noël Le Mire, d'après la peinture de Jean-Baptiste Le Paon. Légende : *Liberté. Conclusion de la Campagne de 1781 en Virginie. To his Excellency General Washington this Likeness of his friend, the Marquess de La Fayette, is humbly dedicated by Mire.*

En décembre 1784, le *Mercure de France* reproduisit la notice qui se vendait avec cette gravure et qui était l'œuvre de La Fayette lui-même :

« M. le Marquis de La Fayette, prêt à monter à cheval, donnant des ordres et désignant l'attaque des deux redoutes, ce qui forme le premier plan. Sur le deuxième, ce sont des troupes légères allant pour soutenir l'infanterie attaquant les deux redoutes, enlevées l'épée à la main, l'une par l'armée française, l'autre par la division américaine que commandait M. le Marquis de La Fayette. Plus loin, sur le front des deux attaques, on voit la ville d'York où était enfermé le lord Cornwallis et l'armée anglaise à ses ordres. Derrière la ville, la rivière de Chesapeak et le mouillage des vaisseaux. Plus loin, sur la rive éloignée, la petite ville de Glocester terminant ce point de vue. »

Dans son étude sur *Le Peintre Le Paon et le Premier portrait du Général La Fayette,* M. Pierre de Nolhac signalait une peinture exécutée d'après la gravure de Le Mire, reproduisant le tableau de Le Paon, copie qui ne peut prendre rang avant les autres portraits originaux de La Fayette (coll. M^me^ John Hubbard).

Après la Paix de 1783, Le Paon et Casanova donnèrent les dessins de la suite des *Batailles des règnes de Louis XV et de Louis XVI,* peintes sur soie pour le Garde-Meuble. Deux des dessins de Le Paon représentant les victoires de La Grenade et de Brimston-Hill sont conservées au Musée de Blérancourt. Le *Yorktown,* de la suite des *Batailles* du Garde-Meuble, aujourd'hui au Musée de la Légion d'honneur, est une variante du *La Fayette en Virginie,* de Le Paon.

A M. Marcel Blancheteau.

100. LA FAYETTE, MARÉCHAL DE CAMP.

Gravure par *Vangelisti « reproduisant un dessin »* de Bonnieu d'après une miniature.

Le meilleur portrait de La Fayette, maréchal de camp depuis le 12 mars 1783 (CHARAVAY, p. 615 et frontispice : *reprod.*). Il a été reproduit par le peintre Le Paon, dans son *La Fayette en Virginie,* gravé par Le Mire, et autres portraits de la période de la Guerre de l'Indépendance américaine.

A M. le vicomte Emmery.

101. CARTE DE LA CAMPAGNE EN VIRGINIE DU MAJOR GÉNÉRAL MARQUIS DE LA FAYETTE, *où se trouvent les camps et les marches ainsi que ceux du Lieutenant Général Lord Cornwallis.*

Aquarelle. Signée : *major Capitaine, a. d. c.* [*aide de camp*] *du général La Fayette.*

Elle est doublée de moire bleue et pliée dans un étui de carton de même couleur avec étiquette : *M. de La Fayette à La Grange.*

Probablement membre de la famille des Capitaine, gardiens du Dépôt de l'Observatoire et collaborateurs des Cassini pour la carte générale de France (DRAPEYRON, p. 19 et suiv.), le major Capitaine serait le « Jean Capitaine, 38 ans, de Ruffec », qui partit avec La Fayette, sur *La Victoire*. Silas Deane l'avait engagé, au titre de major, le 1er décembre 1776, mais le Congrès américain n'ayant pas accepté son engagement, Capitaine revint en France. (CHARAVAY, p. 12 et suiv. et 559.) Il resta le conseiller de La Fayette, grand amateur de cartes, et son topographe. Depuis l'achat de « l'atlas de l'Amérique septentrionale », vendu à La Fayette, par Penier et Verrier, en 1777 jusqu'en 1782, l'influence ou le nom de « M. Capitaine » se retrouvent souvent dans les comptes de l'intendant Morizot :

« 8 mai 1782. Payé à M. Capitaine 635 livres 10 deniers tant pour ses déboursés, logement à Paris, que pour ses frais de voyage et un acompte de 150 livres à valoir sur les gages de Le Clerc, son domestique. »

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIIIe siècle, Paris, 1929, n° 41.

A Mme la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

102. SIÈGE ET PRISE DE YORKTOWN (*6-19 octobre 1781*).

Deux gouaches (H. 0,59; L. 0,94). Signées : *Van Blarenberghe, 1784.*

L'investissement et la prise de la citadelle anglaise de Yorktown, qui entraîna la reddition des troupes de Lord Cornwallis, sont représentés, ici, d'après les indications des officiers topographes de l'armée de Washington et du comte de Rochambeau. Dans le manuscrit inédit des

Mémoires du comte de Bouillé sur la Guerre de l'Indépendance américaine, dont il commanda le front des Antilles, on trouve une grande gouache représentant la *Prise de l'île de la Grenade,* œuvre de l'un de ces officiers topographes. Destinée fort probablement à servir de modèle à Van Blarenberghe, si le roi Louix XVI en avait décidé, elle explique l'exactitude des scènes historiques que la Cour demandait à cet artiste. (A M. le marquis Pierre de Bouillé.)

Des répliques du siège et de la prise de Yorktown, offertes par le roi Louis XVI au comte de Rochambeau, se trouvent au château de Rochambeau. (A M^me^ la marquise de Rochambeau.)

Au Musée de Versailles.

103. LES DÉCORATIONS DE LA FAYETTE.

Ruban de soirée avec barette d'or où sont incrustées les insignes émaillés des Ordres de Saint-Louis et de Cincinnatus.

Les grades de mestre de camp (3 mars 1779) et de maréchal de camp (19 octobre 1781) furent donnés à La Fayette en récompense de la « conduite si distinguée » qu'il avait tenue pendant « La Guerre des Américains contre l'Angleterre ». Le 5 mai 1783, ces distinctions justifièrent la proposition faite au roi Louis XVI d'attribuer la croix de Saint-Louis au jeune officier général, alors âgé de 26 ans dont 12 de services parmi lesquels « près de 6 ans en Amérique où il s'est trouvé à toutes les affaires ». La Fayette fut reçu dans l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis par le duc d'Ayen, son beau-père. (CHARAVAY, p. 98, 568 et suiv.)

A M. le comte de Pusy La Fayette.

104. CACHET COMMÉMORATIF DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE.

Topaze et or ciselé.

Le chiffre de La Fayette : *L. F.* et sa devise : *Cur non?* sont gravés dans une topaze montée en breloque où se voient les médaillons de Washington et de La Fayette entourés d'allégories de la Guerre de l'Indépendance américaine.

Les comptes de l'intendant Morizot mentionnent, à la date du 30 janvier 1788, un payement de 1.300 livres fait à M. Deschamps pour « reste d'un mémoire de gravures de cachets, de bagues, de boucles d'or et autres bijoux fournis en 1785 et 1786 ».

Exposition de Chicago, n° 102 et pl. I : *reprod.*

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

105. CACHET DE LA FAYETTE.

(A) Argent gravé avec monture de bois.

« L'autre cachet est celui dont il se servait habituellement et qui lui avait été donné par M. Barnett, consul des États-Unis à Paris. Il représente la tête de Washington entourée de rayons. » (CLOQUET, p. 195 : reprod.)

A M^me^ de Pistoye.

(B) Métal gravé avec monture de bois.

Réplique du précédent.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

106. MONTRE OFFERTE PAR WASHINGTON A LA FAYETTE.

Or. Elle est enfermée dans un triple boîtier dont l'un représente l'allégorie de Mars et de Vénus. Inscription :

G. Washington to Gilbert Mottiers de La Fayette Lord Cornwallis Capitulation (Yorktow) Déc^r 17 th 1781.

Offerte à La Fayette dès le XVIII^e siècle, puis perdue par lui au cours de son voyage aux États-Unis, en 1824-1825, elle fut retrouvée chez un marchand et acquise par ordre du Congrès américain. Ce dernier la fit remettre solennellement à Oscar de La Fayette, le petit-fils de l'ancien possesseur, au nom du Gouvernement américain.

Les biographes du Gouverneur Morris, troisième ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, font mention d'une demande qui lui adressa Washington en 1789 : celle « de lui acheter, à Paris, une montre plate, en or, sans aucun ornement, non pas quelque montre de fat et d'homme qui veuille la faire briller aux yeux, mais dont l'exécution intérieure soit extrêmement soignée et l'aspect extérieur très simple ». (CHASLES, p. 14 et suiv.)

A M^me G. de Beaumont.

—

107. COPIE DE LA DÉCISION DU CONGRÈS AMÉRICAIN *sur l'achat de la montre de La Fayette et sa restitution à ses descendants (1874).*

À cette décision sont jointes :

1° Le lettres du Ministère des Affaires étrangères et de la Légation des État-Unis à Paris « à Monsieur Oscar de La Fayette, député à l'Assemblée nationale », désigné pour recueillir ce souvenir de son ancêtre;

2° Des lettres d'Oscar au général Edmond de La Fayette, son frère;

3° Diverses pièces relatives à la découverte de ce souvenir, etc.

A M. le marquis de La Fayette.

108. ÉPÉE D'HONNEUR *offerte à La Fayette par le Congrès américain.*

Chef-d'œuvre anonyme de l'orfèvrerie parisienne de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, elle fut présentée à La Fayette, au Havre, par William Temple Franklin, petit-fils et secrétaire de Benjamin Franklin, le 27 août 1779.

Une lettre de l'ambassadeur accompagnait ce précieux cadeau :

« Le Congrès, sensible aux services que vous avez rendus aux États-Unis, mais hors d'état de les récompenser dignement, a décidé qu'il vous offrirait une épée comme une légère marque de sa reconnaissance. Il a ordonné qu'elle fût ornée d'emblèmes. On y a donc représenté quelques-unes des principales actions de la guerre dans lesquelles vous vous êtes distingué par votre bravoure et votre conduite. Ce travail et quelques figures allégoriques, admirablement bien exécutées, forment la principale valeur de ce présent. Avec le secours des excellents artistes que possède la France, je trouve facile d'exprimer tout, excepté le sentiment que nous avons de votre mérite et de nos obligations envers vous. Pour cela des figures et même des paroles sont indifférentes. » (LABOULAYE, t. II, p. 93 et suiv.)

Après la cérémonie, Franklin écrivit au président du Congrès américain :

« Cette épée a été exécutée par les meilleurs artistes de Paris ; elle coûte deux cents guinées. Le cadeau a fait grand plaisir au marquis, et n'a pas été désagréable à la Nation française. » (LABOULAYE, t. II, p. 93, note 3.)

Dans ses *Souvenirs sur la vie privée du général La Fayette*, Jules Cloquet a décrit très minutieusement ce chef-d'œuvre :

« La poignée et la garniture sont en or massif, admirablement ciselées. Le bouton de la poignée offre, d'un côté, un écusson aux armes de La Fayette : une couronne de marquis,

surmontée d'une banderolle sur laquelle est inscrite la devise : *Cur non?* de l'autre côté, un médaillon représente le premier croissant de la lune dont les rayons se répandent sur les mers et les terres du Continent américain qu'on aperçoit à l'horizon. Les côtes de France forment le devant de ce tableau qui est surmonté d'une bande flottante sur laquelle on lit : *Crescam ut prosim*, allusion à la liberté naissante et à la prospérité future de l'Amérique. Au milieu de la poignée, de l'un et de l'autre côté, sont deux médaillons oblongs : l'un représente La Fayette qui a tiré l'épée et terrasse le lion anglais qu'on voit renversé à ses pieds. Le général est prêt de le tuer, mais il s'arrête, étend sur lui la main, et semble vouloir épargner sa vie. Sur l'autre médaillon, on voit l'Amérique qui vient de briser ses fers. Représentée sous la figure d'une jeune femme à demi-vêtue, elle est assise sous une tente militaire ; d'une main, elle tient ses chaînes rompues et de l'autre offre à La Fayette une branche de laurier. Au-dessus et au-dessous des deux médaillons précédents sont ciselés des faisceaux d'armes et deux couronnes de laurier qui ceignent la poignée. Sur les côtés de la garde sont d'autres trophées d'armes, et sur l'un d'eux on lit ces mots : *From the American Congress to Marquis de La Fayette 1779.* Les coquilles de l'épée sont ciselées sur leurs deux faces. Elles représentent, sur leurs médaillons, quatre événements mémorables de la Guerre d'Amérique dans lesquels La Fayette s'était distingué par sa prudence ou sa bravoure :

« 1° Le combat de Gloucester dans les Jerseys ;
« 2° La retraite de Barren-Hill ;
« 3° La bataille de Montmouth ;
« 4° La retraite de Rhode-Island.

« La garniture du fourreau est en or et ciselée : d'un côté, on remarque un grand médaillon ovulaire qui représente la Renommée portée sur des nuages. La déesse traverse l'Océan ; elle précède le vaisseau qui ramène La Fayette en France, et qu'on aperçoit sur l'horizon ; d'une main, elle tient la couronne décernée par l'Amérique à La Fayette, et de l'autre la trompette avec laquelle elle annonce ses exploits à la France, comme l'indiquent les trois fleurs de lis brodées sur le guidon de l'instrument. De l'autre côté, se trouve un écusson irrégulier, dont le cadre est enlacé d'un branche de laurier. Il devait, je pense, recevoir le chiffre de La Fayette. » (CLOQUET, p. 210 et suiv. : *reprod.*)

Pour soustraire cet inestimable souvenir historique aux pillages, la marquise de La Fayette l'avait fait enterrer à Chavaniac où elle résidait en 1792 (MOSNIER, p. 33). Quand il revint en France, La Fayette n'en retrouva que la poignée, l'humidité du sol ayant détruit la lame dont il ne reste aucun souvenir. Pour remplacer cette lame, La Fayette eut l'idée d'y substituer une autre des lames des épées qui lui avaient été offertes, par la Garde nationale de Paris, pendant la Révolution française :

« La lame de l'épée est plate et à deux tranchants, soutenue par une double arête. D'un côté, on voit un médaillon, damasquiné en or, suspendu par des chaînes du même métal qui se détachent admirablement sur le fond azuré de l'acier. Il représente la Prise de la Bastille. Le peuple de Paris, placé sur le devant de la scène, assiège la forteresse, dont les remparts s'écroulent sous les coups redoublés du canon. Les assiégés font du haut des tours une vigoureuse résistance. La Renommée traverse les airs, et embouche la trompette pour annoncer l'an I^er^ de la Liberté. Au-dessous de ce médaillon sont deux flambeaux allumés du milieu desquels sortent les supports d'une cloche mise en branle pour sonner le tocsin. Ces flambeaux sont réunis par une traverse qui soutient une draperie sur laquelle on lit : *Réveil de la Liberté.* De l'autre côté de la lame, on observe quatre médaillons, également soutenus par des chaînes artistement disposées. Dans deux de ces médaillons, on voit à nu l'ancien poli de l'arme ; dans un troisième, un prisonnier brise les fers qu'il avait aux pieds et aux mains, et s'éloigne du poteau auquel il était attaché ; enfin le quatrième représente la colonne de la Liberté, élevée sur les débris de la Bastille, et dominant les autres édifices qu'on aperçoit sur les côtés. Au-dessous de ce dernier médaillon est représentée la tête de Méduse ; et, de chaque côté, deux foyers dont les flammes fondent des chaînes enlacées qui supportent et unissent ces différents sujets. Sur la draperie du bas sont gravés ces mots : *L'An IV de la Liberté.* » (CLOQUET, p. 223 et suiv. : *reprod.*)

La lame actuelle de l'épée d'honneur offerte à La

Fayette par le Congrès américain ne peut être celle de l'épée d'or votée par la Garde nationale, le 11 octobre 1791 (Collection André Neveu).

A M. le général comte F. Perrone de San Martino.

109. PENDULE DE LA FAYETTE.

Marbre et bronze doré (H. 0,40). Le cadran est signé : Lamy, à Paris.

Elle est en forme de baldaquin composé de quatre colonnes de marbre noir supportant un entablement fait de guirlandes de fleurs et de fruits. Quatre petits vases de marbre blanc surmontent les colonnes qui reposent sur un plateau de marbre blanc au milieu duquel se voit un petit autel où deux cœurs de bronze doré sont traversés par une flèche. Placé au centre du baldaquin, le corps de la pendule est couronné par un médaillon de La Fayette entouré d'un riche encadrement de feuilles de lauriers.

Exécutée après le don de l'épée d'honneur que le Congrès américain fit offrir à La Fayette, cette pendule fut l'œuvre d'artisans parisiens qui travaillaient sur les indications de l'ambassadeur américain Benjamin Franklin.

Exposition de Chicago, 1893, n° 108.

A M^me^ de Corcelle.

110. SOUVENIR DU 40^e^ ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE YORKTOWN.

Écusson en or gravé et ciselé par J. Sands, d'après C. Pryce.

Sur la face, l'aigle américaine tenant dans ses serres les foudres de la Guerre et l'olivier de la Paix. Elle

plane au-dessus du Continent américain, et ce dernier surmonte deux couronnes concentriques sur lesquelles on lit :

Our Gratitude. October 19th 1781.

Les couronnes encadrent une allégorie de la Victoire de Yorktown tenant l'épée et les balances de la Justice.

Au revers, l'inscription suivante :

Presented to Gen[l] La Fayette by A. Dennead, W. Smith, S. M. Miller, W. H. Miller, M. H. Keene, G. Dunan, J. A. Roche, F. B. Borth, E. Duffy, J. P. Redding, O. C. Osborne, R. E. France, A. W. Barnes, W. J. Branson. In behalf of the Young Men of Baltimore October 1821. C. Pryce Fecit. J. Sands S[t].

A M[me] la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

111. LA FAYETTE ET LE COMTE D'ESTAING.

Lettre autographe de l'amiral comte d'Estaing (Cadix, 17 mars 1783) donnant à La Fayette des nouvelles d'un ami américain « M. Harryson » qui « a pensé mourir ».

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

112. LA FAYETTE ET JOHN PAUL JONES.

Lettre autographe de La Fayette (6 février 1786).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York. 1934.

A M. Stuart Jackson.

113. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA FAYETTE *A M. CHARLES RÉMUSAT (Paris, 22 novembre 1821).*

« Presque tous mes papiers relatifs à la Révolution américaine furent dispersés par la tempête révolutionnaire

du 10 août 92 et ses suites de 93. Depuis ce temps, on m'a renvoïé de Mount Vernon des lettres adressées au G^al Washington. »

Les papiers en question se trouvaient au château de Chavaniac et sont ainsi mentionnés dans l'Inventaire des meubles du château dressé le 30 août 1792 :

« De là, dans un appartement appelé la bibliothèque, avons trouvé beaucoup de livres, plus 14 boîtes de carton, dont 4 ont pour étiquette : *Campagne d'Amérique* et sont pleines de papiers y relatifs. » (MOSNIER, p. 46.)

A M. le comte de Rémusat.

III

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

III

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

114. LA FAYETTE.

Pastel ovale (H. 0,64; L. 0,54), par Jean-Baptiste Weyler (1747-1791).

En buste, tête nue, de trois quarts à droite, en uniforme de Commandant général de la Garde nationale parisienne.

« Le 27 juillet, les Fédérés, assemblés dans l'église Saint-Roch, lui demandèrent l'autorisation de faire peindre son portrait de M. Weyler, peintre du roi, et de le faire ensuite graver..... Le portrait de La Fayette fut exéxuté par Weyler en octobre 1790; il figura au Salon de 1791 et fut gravé par Christophe Guerin en 1792. » (CHARAVAY, p. 235 et note 2.)

Salon de 1792.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

115. LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 1,35; L. 1 m.), par Joseph-Désiré Court (1787-1865).

A mi-jambes, de trois quarts à droite, en uniforme de général. Accoudé sur un tertre, tête nue, il porte son chapeau de la main droite. Une proclamation qu'il tient de la main gauche laisse lire : *Marie-Paul-Joseph-Roc* (sic)- *Yves-Gilbert Mottier-Lafayette..., Lieutenant..., commandant..., Nord en 1792.*

Le *La Fayette,* de Court, s'est inspiré du *La Fayette en Virginie.*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

Musée de Versailles.

116. LA FAYETTE.

Dessin à la mine de plomb, par Jean-Urbain Guérin (1761-1836).

Feuille de croquis exécutés d'après nature pour la suite des *Députés à l'Assemblée nationale :* La Fayette, Bailly, Dubois-Crancé, Cazalès, Fréteau et Malouet.

Plus connu par ses miniatures que par ses dessins, Guérin est l'auteur d'une importante composition allégorique à la plume lavée de sépia : *L'Amérique acceptant le généreux concours de la France* [par le Traité d'amitié et de commerce de 1778] qui a été vendue, à l'Hôtel Drouot, le 25 mars 1907 (vente anonyme, n° 32).

Christophe, frère de Jean-Urbain Guérin, fut chargé de graver le portrait de La Fayette, par Jean-Baptiste Weyler, en 1792.

Musée des Beaux-Arts de Strasbourg.

117. LA FAYETTE.

1° Dessin original de Quenedey;

2° Reproduction gravée de ce dessin;

3° Réduction gravée : *M. le M^is de La Fayette, Com^t Gén^l de la Garde Nati^le Parisienne. Dess. d'ap. nat. et Gravé par Quenedey avec le Phys. Se vend chez l'auteur, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 10.*

A la date du 24 septembre 1787, l'intendant Morizot note le payement de 288 livres fait à un « M. Quenedey pour son voyage à Chavaniac, à l'effet de porter des dépêches intéressantes à M. le Marquis et de s'expliquer avec lui sur l'habitation de Cayenne ». S'agissait-il du dessinateur Edme Quenedey (1756-1830) qui exécuta le portrait de La Fayette en septembre 1789 ?

A M. Desjardins.

118. LA FAYETTE.

Première étude faite par Houdon pour le buste de La Fayette. Plâtre original (H. 0,34).

On connaît l'habitude qu'avait le sculpteur Houdon de mouler les traits des personnages qu'il devait représenter. Il est donc loisible de penser qu'au début du mois de juillet 1785, époque à laquelle Houdon commença le buste conservé aujourd'hui au Capitole de Richmond, le sculpteur prit sur nature le masque de La Fayette, ainsi que l'indique la lettre suivante adressée par Jefferson, alors Ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique, à Harrisson, Gouverneur de la Virginie :

« Au Gouverneur de la Virginie.

« Paris, 22 août 1785.

« Monsieur, J'ai eu l'honneur de recevoir, hier, la lettre de Votre Excellence du 16 juin contenant la résolution de l'As-

© EDITIONS DES MUSEES NATIONAUX 1934
PARIS – FRANCE

Art exhibition catalogues re-published on microfiche by:

Chadwyck-Healey Ltd
21 Bateman Street
Cambridge CB2 1NB
England

Somerset House
417 Maitland Avenue
Teaneck, NJ 07666
USA

Date of publication and production of master: 1977

semblée relative au buste du Marquis de La Fayette. Je rendrai avec plaisir tous les services que je pourrai afin d'aider M. Barclay à mener à bien cette résolution. Le Marquis de La Fayette étant sur le point de passer en Allemagne et en Suisse, il a été jugé opportun de prendre le modèle de son buste en plâtre avant son départ. M. Houdon a été chargé de le faire et l'a fait en conséquence. » (JEFFERSON, *Works. Correspondence*, t. I, p. 403.)

Le masque — le modèle dont parle Jefferson — aurait servi à modeler, avec ce scrupule de vérité que le sculpteur Houdon apportait à ses œuvres, une tête de La Fayette, afin de conserver cette étude, comme document, dans son atelier.

A M. Pierre Fabius.

119. LA FAYETTE.

Buste marbre (H. 0,67). Signé : *Houdon fecit an 1790.* Salon de 1791.

Deux types de bustes de La Fayette ont été créés par le sculpteur Houdon.

Le premier lui fut commandé par les États de Virginie qui l'exposent actuellement au Capitole de Richmond. Ce *La Fayette* fait partie de la suite des bustes ornés d'un mouvement de draperie à l'italienne : le *Louis XVI,* du Musée de Versailles; le *Marquis de Bouillé,* de la collection du Marquis Pierre de Bouillé, etc. Le 27 septembre 1786, Jefferson, alors Ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique, écrivit aux Prévôt des marchands et Échevins de la ville de Paris :

« Les États de Virginie, en reconnaissance des services du Major général le Marquis de La Fayette, ont résolu de placer son buste dans leur Capitale. Leur intention d'ériger un monument à ses vertus et aux sentiments qu'ils lui ont voués, dans le pays auquel ils sont redevables de sa naissance, leur

a fait espérer que la ville de Paris consentirait à devenir le dépositaire de ce second témoignage de leur reconnaissance. Chargé par les États de l'exécution de la délibération qu'ils ont prise, j'ai l'honneur de solliciter MM. le Prévôt des marchands et Échevins d'accepter le buste de ce brave officier et de le placer dans un lieu qui puisse rappeler toujours cet hommage honorable et attester le dévouement des Alliés de la France. »

Le 18 septembre 1786, le buste de La Fayette, apporté à l'Hôtel de Ville de Paris par William Short, ancien membre du Conseil des États de Virginie et attaché à l'Ambassade des États-Unis, y était placé, devant une foule de spectateurs, au bruit de la musique militaire, après un discours de l'avocat et procureur du Roi, Ethis de Corny, ancien Commissaire des guerres à l'Armée de Rochambeau (CHARAVAY, p. 134).

Le 10 août 1792, la Commune de Paris faisait briser le buste de La Fayette, dès le début de sa première séance, en même temps que ceux de Louis XVI, de Necker et de Bailly, ses voisins.

Le buste de La Fayette, du Musée de Versailles, second des deux types du général créés par le sculpteur Houdon, semblerait avoir été commandé à l'artiste, après la Fête de la Fédération Nationale, quand les fédérés prièrent le peintre Weyler d'établir l'effigie officielle de La Fayette à l'usage des 83 départements. Peut-être l'esprit de lucre de Houdon prit-il lui-même l'initiative de ce *La Fayette* en uniforme de Commandant général de la Garde nationale parisienne ?

Au Musée de Versailles.

120. LA FAYETTE GLORIFIÉ.

Esquisse terre cuite (H. 0 m. 225). Signée : *Marin.* Le médaillon de La Fayette est soutenu par la Gloire

sur un fût de colonne, à l'imitation d'une autre allégorie qui montre l'Amérique présentant à l'Autel de la Liberté les médaillons de ses fils illustres : Washington, Franklin, etc., sujet d'une toile peinte vers 1782.

Les vers suivants ont été écrits à l'encre sur la base de la terre cuite :

Parmi les gens de bien auxquels l'Humanité
Offre le doux tribut de la reconnaissance,
Le Héros La Fayette un jour sera cité.
Il aida l'Amérique, il aidera la France
A conquérir la Liberté.

Esquisse pour le groupe exposé au Salon de 1791 (n° 562).

Exposition « Paris et la Révolution », Musée Carnavalet, avril-mai 1931, n° 333.

Exposition de la Sculpture française, Galerie André Seligmann, 1932, n° 52.

Exposition Esquisses et maquettes, projets et ébauches de l'École française du XVIII[e] siècle, Galerie Cailleux, mars 1934, n° 159.

A M^me^ C.

121. M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE, *commandant général de la Garde nationale parisienne. Dédié à Messieurs de la Garde nationale parisienne par leur très humble serviteur Miger.*

Gravure signée : *Dessiné et gravé par S. C. Miger.*

Vu de profil, en buste, dans une médaille, près des attributs de la victoire de la Liberté (EMILE BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, Biographie et catalogue de l'œuvre du graveur Miger, *Paris*, 1856, p. 116, n° 231).

Musée de Blérancourt.

122. MARIE - PAUL - JOSEPH - ROCH - YVES - GILBERT MOTTIER LA FAYETTE, *député d'Auvergne à l'Assemblée nationale constituante; élu Commandant général de la Garde nationale parisienne, le 15 juillet 1789; Lieutenant-général commandant l'Armée du Centre.*

Gravure signée : *Peint d'après nature par Jean Weyler, peintre du Roi. Gravé par Christophe Guérin, 1792.*

Vu le trois quarts en buste dans un médaillon.

Cette gravure avait été annoncée par le catalogue du Salon de 1792 où fut exposé le *La Fayette*, de Weyler : *M. de La Fayette, tel qu'il doit servir de modèle à la gravure demandée par les 83 départements.*

Musée de Blérancourt.

123. LA FAYETTE.

Gravure de Charon, d'après Martinet.

« ...à dix-neuf ans, il commença sa brillante carrière en se dévouant à la cause des États-Unis, et il partagea la gloire de Washington et de Franklin dont il fut l'ami. »

Au Musée Carnavalet.

124. LA FAYETTE.

Collection de portraits gravés :

a. Par L. Robiec, d'après F. Bohn (Blancheteau, n° 90) ;

b. Par B. Le Clair, d'après L. Barn (Blancheteau, n° 91) ;

c. Anonyme, vers 1790 (Blancheteau n° 124); par Claessens, d'après J. Guérin (Blancheteau n° 177);

d. Par Massard, d'après Godefroy (Blancheteau n° 161);

e. Anonyme, avec Bailly, vers 1790 (Blancheteau, n° 208); anonyme, vers 1790 (Blancheteau, n° 202); par Liebe (Blancheteau n° 284);

f. Anonyme, 1789 (Blancheteau n° 142);

g. Anonyme, vers 1790 (Blancheteau n° 180); par Fiesinger, d'après J. Guérin (Blancheteau n° 174); anonyme, 1790 (Blancheteau n° 225); par Duchemin, d'après F. Bonneville (Blancheteau n° 183);

h. Anonyme, quatre portraits, 1789-1790 (Blancheteau, n^{os} 125, 126, 195 et 200);

A M. Marcel Blancheteau.

125. LA FAYETTE.

Cliché étain uniface. Tête de La Fayette à gauche. Inscriptions : *M.-P.-J.-R.-G. Motier La Fayette, Command. gén. de la Garde nat. par. depuis le 15 juillet 1789 jusqu'au 8 octobre 1791.*

Œuvre du graveur Benjamin Duvivier à lui commandée par le Conseil Général de la Commune de Paris qui devait offrir un exemplaire en or à La Fayette, démissionnaire du commandement de la Garde nationale depuis le 8 octobre 1791. Après les événements du 18 août 1792, l'artiste présenta le coin de l'avers de la médaille du transfuge à l'Assemblée de la Commune de Paris qui le fit briser sur la place de Grève, le 25 du même mois, par la main du bourreau (Nocq, p. 103 et suiv.; Olivier, p. 8 et suiv. : *reprod.*).

Un dessin à la mine de plomb signé et daté de 1790, étude pour cette médaille, appartient au Musée du Louvre.

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

126. LA FAYETTE, COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE.

Fixé genre Vispré d'après Debucourt, XIX^e^ siècle.

Ce genre de fixé a été très en vogue, sous le nom : *Old Glass Pictures,* en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique. Il se pourrait que le *La Fayette,* d'après la gravure de Debucourt, ait été exécuté au moment du voyage de 1824-1825.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

Au Musée de Blérancourt.

127. LE VOYAGE DE CHERBOURG.

Toile imprimée par la Manufacture Petitpierre et C^ie^, de Nantes, vers 1785, d'après le dessin de l'un des Ozanne.

Voué à l'ouverture libre de nos ports français au Commerce américain, depuis 1784, La Fayette avait commandé au graveur Janinet un « dessus de boîte » imprimé en couleurs qui popularisa la création du Comité de Commerce chargé d'examiner les rapports mercantiles entre la France et les États-Unis, en 1786 (CHARAVAY, p. 128). Membre de ce Comité, depuis le 9 février 1786, La Fayette fut invité par le roi Louis XVI à prendre

part à la visite des travaux exécutés dans le port de Cherbourg par l'ingénieur M. de Cessart :

« Les maréchaux de Castries et de Ségur partirent le 19 juin 1786, en compagnie du marquis de La Fayette, et Louis XVI ne se mit en route que le lendemain. Après avoir passé par Rambouillet, Houdan, le château d'Harcourt et Caen, il arriva à Cherbourg à onze heures du soir. La ville et les bâtiments de la rade étaient illuminés. En arrivant à l'Hôtel du Gouvernement, le roi y fut reçu par les maréchaux de Castries et de Ségur, par les ducs de Chabot, de Liancourt, de Mortemart, de Polignac et de Guiche, et par le marquis de La Fayette. Le 23 juin, dès trois heures du matin, il alla entendre la messe, puis il s'embarqua dans un canot doré, avec les seigneurs de sa suite, et alla assister à l'immersion d'un des cônes qui devaient fermer la rade de Cherbourg. Les jours suivants, l'escadre d'évolution manœuvra sous les ordres du comte d'Albert de Rions, et donna le simulacre d'un combat naval. Après avoir admiré l'œuvre de Cessart et la flotte, Louis XVI quitta Cherbourg, le lundi 26 juin, et il prit dans son carrosse les deux maréchaux, le duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe, et le marquis de La Fayette. Le voyage de retour s'effectua par Caen, Lisieux, Honfleur, Le Havre, Rouen et Gaillon, et le roi rentra à Versailles, le 29 juin, à trois heures de l'après-midi. » (CHARAVAY, p. 131 et suiv.)

A M....

128. LA FAYETTE, AMI DES NOIRS.

Tableau votif.

On y lit : *Abolition de l'Esclavage. Toussaint Louverture, Grégoire, La Fayette, Wilberforce.*

A la date du 1er mars 1790, les comptes de l'intendant Morizot mentionnent :

Remis ce jour à M. Brissot de Varville, 192 livres pour les années 1789 et 1790, des cotisations de M. le Marquis et de Mme la Marquise [de La Fayette] comme membres de la Société des Amis des Noirs.

Émule de Washington et de Franklin, libérateurs d'esclaves, La Fayette avait eu déjà l'idée de tenter, à Cayenne, l'affranchissement graduel des Noirs. A la date du 31 décembre 1787, l'intendant Morizot mentionne les difficultés financières que La Fayette ajouta aux ennuis de son après-guerre de l'Indépendance américaine à cause de l'achat de deux habitations qui lui furent cédées, à Cayenne, par la Direction des Jésuites « moyennant 125.000 livres avec les intérêts à 4 p. 100 à partir du 1er juillet suivant ». Malgré les évènements défavorables dont les conséquences inquiétèrent La Fayette dans sa prison d'Olmütz (THOMAS, p. 162, 186 et 195), une partie des prévisions du général sur l'affranchissements des Noirs se réalisa à Cayenne.

La Fayette continua ensuite la lutte contre la traite jusqu'à son dernier jour (CHARAVAY, p. 511).

A. M. Pierre Fabius.

129. CONSTITUTION FRANÇAISE. DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

Gravure sur bois coloriée. *A Orléans chez Le Tourmi. Dédié aux Représentants du Peuple français.*

Dès 1784, La Fayette eut l'idée de placer le tableau de la Déclaration américaine des Droits dans l'hôtel qu'il habitait, rue de Bourbon, à Paris : une place vide, à côté de ce tableau, attendait la Déclaration française des mêmes Droits (AULARD, p. 22). En 1789, la Déclaration française des Droits proposée par La Fayette à l'Assemblée Nationale, le 21 juillet 1789, avait été discutée au préalable chez Thomas Jefferson, l'auteur de la célèbre Déclaration d'Indépendance américaine du 4 juillet 1776. La Bibliothèque du Congrès, à Washington, conserve un projet manuscrit de la *Déclaration des*

Droits de l'Homme proposée par La Fayette, avec des annotations autographes de Jefferson. (*Chinard,* La Fayette et Jefferson, *reprod.*)

Sous l'influence de La Fayette, les éditions de la suite des Déclarations des Droits des divers États de l'Amérique libérée par notre coopération militaire, diplomatique et financière abondèrent en France; elles facilitèrent le vote des deux principes américains des Droits de l'Homme et de l'Armée civique (THOMAS, p. 117). Les souscripteurs de l'*Ami de la Révolution* recevaient gratis la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen décrétée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée par le roi, comparée avec les lois de plusieurs peuples, anciens et modernes, et principalement avec la Déclaration des États-Unis d'Amérique.*

A M. Desjardins.

130. LES DOUCEURS DE LA FRATERNITÉ.

Gravure coloriée de Gautier, d'après Vangorp.

Devant une « Petite Maison » de la fin du XVIII[e] siècle, transformée en « Temple de la Liberté », au fond d'un parc où se voit le fanion tricolore surmonté du bonnet phrygien, emblèmes de la *Constitution française,* une jeune femme présente à ses visiteurs les *Droits de l'Homme et du Citoyen* encadrés comme une « Fête galante ».

A M. Desjardins.

131. VUE DU SIÈGE ET PRISE DE LA BASTILLE, LE GOUVERNEUR ET LA GARNISON SONT FAITS PRISONNIERS LE 14 JUILLET 1789.

Dessin à la plume et à la gouache (H. 0,38; L. 0,50), par J.-P.-L.-L. Houël.

Ami du pamphlétaire Thomas Paine qui déclarait que les « principes de l'Amérique » avaient « ouvert la Bastille », La Fayette écrivait à Washington, le 17 mars 1790 :

« Je charge M. Paine, qui retourne à Londres, de vous envoyer de mes nouvelles..... Permettez-moi, mon cher général, de vous envoyer un tableau représentant la Bastille, telle qu'elle était quelques jours avant que j'aie donné l'ordre de la démolir. Je vous rends aussi l'hommage de vous envoyer la principale clef de cette forteresse du despotisme. C'est un tribut que je dois, comme fils à mon père adoptif, comme aide de camp à mon général, comme missionnaire de la Liberté à son patriarche. »

De Londres, le 1er mai 1790, Thomas Paine envoya « la clef de la Bastille et un excellent dessin représentant la démolition de cette détestable prison », en informant l'ami de La Fayette que le peintre américain West désirait que Trumball, son élève « fasse un tableau de la présentation de cette clef à Washington ». Elle était arrivée chez le Président de la République des États-Unis, au mois d'août suivant, et la clef de la Bastille y était montrée régulièrement aux audiences de Washington ou aux réceptions de Martha Washington qui considéraient ce présent « comme un hommage de la Nation française ».

Elle est aujourd'hui conservée à Mount-Vernon avec les reliques de la famille Washington (MONCURE DANIEL CONWAY, p. 175 et suiv.).

Au Musée Carnavalet.

132. PRISE DE LA BASTILLE.

Gravure en couleurs de Campion, d'après Tetar.

A M. Desjardins.

133. SOUVENIR DE LA PRISE DE LA BASTILLE.

Fer argenté de forme circulaire sur lequel on lit : *Législateurs, ce métal provient des chaînes de notre servitude que votre serment du 20 juillet 1789 a fait briser le 14 juillet suivant par Palloy, patriote.*

Spécimen de la fabrique d'objets patriotiques que Palloy avait installée dans la rue des Fossés-Saint-Bernard. En 1790, les princes d'Orléans portaient au cou, suspendu à un ruban national, un de ces bijoux fabriqués avec du cuivre ou du fer de la Bastille, cerclé d'or (FOURNEL, p. 61).

Est-il besoin d'ajouter que la famille de La Fayette portait les mêmes bijoux ?

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

134. LA FAYETTE, LA FAMILLE ROYALE ET LA BASTILLE.

Éventail en bois ajouré et peint avec vignettes anciennes collées. Travail de la fin du XVIII^e^ siècle.

« Les trois gravures fixées sur l'avers de l'éventail représentent : au centre, la prise de la Bastille ; à gauche, le Dauphin Louis XVII ; à droite, la Reine Marie-Antoinette.

« Celles fixées sur le revers montrent : au centre, une figure allégorique ; à gauche, le Roi Louis XVI ; à droite, le Général La Fayette.

« Estampes gravées à la manière noire et coloriées.

« Provient de l'ancienne collection Henri Lavedan. » (BLANCHETEAU, n° 112.)

A M. Marcel Blancheteau.

135. LE DESPOTISME DÉVOILÉ OU MÉMOIRES D'HENRI MASERS DE LATUDE, *détenu pendant trente-cinq ans dans diverses prisons d'État ;*

rédigés sur les pièces originales : par M. Thierry, avocat, membre de plusieurs académies. Dédiés à M. de La Fayette. A Paris, imprimés aux frais de M. de Latude, se vend chez lui, rue Bétigny, n° 1, au coin de celle de la Monnaie, Paris. 1790.

Portraits de Latude, gravé par Canu, d'après le tableau d'Antoine Vestier (Musée Carnavalet) et de M^me^ Legros, son amie, gravé par Clément d'après Pujos. Exemplaire d'hommage à l'anglais Benj. Hynam qui a confié quelques souvenirs autographes sur Latude aux pages de gardes de ces Mémoires.

Les Mémoires de Latude accompagnaient les envois que faisait le patriote Palloy, sous les auspices de La Fayette qui resta toujours fidèle à ses collaborateurs : Palloy connut les bienfaits de La Fayette jusqu'en 1830. Il existe une lettre de Latude aux membres du Congrès américain réunis à Washington, le 29 août 1804. Auteur d'un projet tendant à armer de fusils les officiers et les sergents des armées européennes, en 1758, il supplie le Congrès de se souvenir de lui, dont l'armée des États-Unis avait utilisé le projet « *écrit sur de la mie de pain avec une arête de poisson trempée dans son sang* », puis confié au jésuite Griffet qui en fit usage sans nommer Latude.

A M. Desjardins.

136. DÉMOLITION DE LA BASTILLE.

Gravure anonyme en couleurs. *A Paris chez Bance rue St-Séverin, n° 25.*

« Monument du Despotisme commencé sous Charles V en 1369, achevé en 1383. Pris le 14 juillet 1789 et démoli aussitôt après sa prise. »

Le Musée Carnavalet conserve le tableau du peintre Hubert Robert représentant la *Démolition de la Bastille*, jadis au château de Lagrange :

« Ce tableau faisait partie de l'exposition du Louvre en 1790 [1789]. Lafayette le regardait avec un de ses amis et disait dans son admiration que *l'homme qui en serait possesseur serait bien heureux*. Robert, qui était placé derrière le général, prêtait une oreille attentive au jugement qu'il portait de son tableau ; lorsqu'il entendit ces derniers mots, il s'avança vers le général et lui dit : *Général, soyez heureux, ce tableau vous appartient*. C'est à dater de cette rencontre que le général et le peintre firent connaissance et commencèrent à se lier d'amitié. » (J. CLOQUET, p. 183.)

A la date du 14 mars 1790, les comptes de l'intendant Morizot mentionnent :

« ...au sieur Palloy, entrepreneur, 300 livres pour le pourboire promis par M. le Marquis [de La Fayette] aux ouvriers de la Bastille. »

Enfin, le 16 juillet 1793, La Fayette écrivait à son amie la princesse d'Hénin, du cachot de Magdebourg :

« Il y a quatre ans, je me donnais le divertissement de démolir la Bastille ; me voici embastillé à la Prussienne... »

A M. Desjardins.

137. LETTRE DE LA FAYETTE A L'ASSEMBLÉE DES ÉLECTEURS, *auxquels il demande d'être nommé légalement au Commandement général de la Garde nationale parisienne* (*18 juillet 1789*).

Le 15 juillet 1789, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, les électeurs avaient proclamé La Fayette, Commandant général de la milice parisienne et Bailly, maire de Paris (CHARAVAY, p. 176).

A M. Patrice Hennessy.

138. LA FAYETTE ET BAILLY.

M. le marquis de La Fayette.

M. Bailly.

Gravures anonymes en couleurs (à Paris, chez Crépy).

Exposition du Centenaire de La Fayette, Hôtel de Ville de Paris, 1934.

Au Musée Carnavalet.

139. LETTRE DE LA FAYETTE A BAILLY, MAIRE DE PARIS, *qu'il prie d'accepter sa démission de commandant militaire de la capitale* (*23 juillet 1789*).

Le meurtre du conseiller d'État Foullon et de l'intendant Bertier de Sauvigny, son gendre, qui « *tous les deux étaient destinés par le pouvoir civil à subir un procès régulier* », les excès de la fureur populaire et de ses meneurs dictèrent à La Fayette cette preuve de découragement (CHARAVAY, p. 180).

A M. Patrice Hennessy.

140. MINUTE D'UNE LETTRE DE « TOUT LE DISTRICT » PRÉSENTÉE A LA FAYETTE APRÈS SA DÉMISSION (*23 juillet 1789*).

« Personne ne sait mieux que vous, Monsieur, vous l'instrument de la restauration de la liberté du Nouveau Monde, combien sont tumultueux et désordonnés ces premiers instants du réveil des Nations, et combien le Peuple qui boit pour la première fois dans la coupe de la Liberté passe aisément aux fureurs de l'ivresse. »

A M. Patrice Hennessy.

141. SAUF-CONDUIT DÉLIVRÉ PAR LA FAYETTE *à un officier et huit hommes du district des Carmes, le 5 août 1789, pour faire la recherche de deux pièces de canon et les amener à l'Hôtel de Ville.*

Signature et cachet sur cire rouge aux armes de La Fayette.

A M. Patrice Hennessy.

142. NOUVEAU PLAN DE PARIS DIVISÉE (sic) EN 60 DISTRICTS ET EN SES VINGT QUARTIERS, *fauxbourgs et environs augmentés des murs et barrières qui la renferment* (sic) : *distribués en six Divisions militaires composées chacune de dix Bataillons et comprenant aussi chacune dix Districts distingués par différentes couleurs. Présenté à Monsieur le* [*Général La Fayette*], *Commandant général de la Garde Nationale Parisienne. A Paris, chez Desnos, ingénieur géographe pour les Globes et Sphères, rue Saint-Jacques, au Globe, 1789.*

Gravure coloriée. « L'éditeur s'est servi d'un plan antérieur qu'il a adapté à ce nouvel usage. Le titre, la table donnant le nom des soixante districts et l'encadrement sont rapportés. Il est très rare, et on ne le connaissait pas lorsque fut dressé, par M. Lucien Faucou, le plan de la ville de Paris en 1789. » (*Rapport du Comité d'installation du Musée rétrospectif de la classe 14 : Cartes et appareils de géographie... à l'Exposition universelle internationale de 1900, à Paris*, p. 60, n° 13.)

A M. Desjardins.

143. LA FAYETTE TIENT TÊTE À L'ÉMEUTE POPULAIRE QUI RÉCLAMAIT LA MORT DU MARQUIS ADRIEN-NICOLAS DE LA SALLE (6 août 1789).

Dessin à la mine de plomb lavé d'encre de chine (H. 0,180; L. 0,245), par Jean-Louis Prieur.

La Salle était coupable d'avoir signé l'ordre de transporter dix millions de poudre hors de Paris (CHARAVAY, p. 185).

Projet pour le 21e des *Tableaux historiques de la Révolution française,* gravé par Pierre-Gabriel Berthault (JEAN GUIFFREY, p. 524; MAURICE TOURNEUX, p. 29).

Dans le texte de la première édition des *Tableaux,* Fauchet et Champfort, adversaires de La Fayette écrivaient : « Il avait été réservé à ce jeune homme de servir en Amérique la liberté qu'il n'aimait pas et de rapporter en France une réputation assez peu méritée ». Dans la seconde édition, l'opinion fut rectifiée et La Fayette avait servi en Amérique « une liberté qu'il aimait ».

Au Musée du Louvre.

144. LA FAYETTE ET L'ÉTENDARD DE LA LIBERTÉ.

Gravure de Jean-Louis Laneuville d'après son dessin (1789).

« Projet de l'Étendard de la Liberté à l'imitation de celui des Romains. Présenté et dédié à M. le Marquis de La Fayette par son très humble et très obéissant serviteur La Neuville. »

A M. Marcel Blancheteau.

145. SERVICE FAIT DANS L'ÉGLISE DU SÉPULCHRE, RUE SAINT-DENIS, *le 18 aoust 1789, à 11 heures du matin, en l'honneur des citoyens qui ont péri à la prise de la Bastille. M. et M^me^ de La Fayette fesait la quête pour le soulagement des veuves desdits citoyens.*

Dessin aquarellé (H. 0 m. 38; L. 0 m. 51).

Est-ce le sixième des neufs *Tableaux historiques* commandés par La Fayette au peintre Houël, artiste influent de la Loge des Neuf Sœurs où se réunissaient, autour des auteurs des Révolutions américaine et française, tous les artistes employés à la propagande de ces révolutions : le sculpteur Houdon, les peintres Greuze et Vernet, les dessinateurs Moreau le jeune et Houël, nombre de graveurs, etc? (AMIABLE, p. 332.) Chargé du rajeunissement du château de Chavaniac, l'architecte Vaudoyer informait La Fayette, le 4 juillet 1792, de l'arrivée de ces *Tableaux historiques* au château natal du général :

« J'ai reçu les neuf Tableaux des événements de la Révolution que vous avez ordonnés à M. Houel avant votre départ. Ils sont : l'*Événement du Prince Lambesc; Prise d'armes au Garde-Meuble; Prise d'armes aux Invalides; Prise de la Bastille; Intérieur de la Bastille; Quête de M^me^ de La Fayette au Sépulcre; Bénédiction des drapeaux à Notre-Dame; Arrivée du roi à Paris le 17 juillet; Arrivée du roi à Paris le 6 octobre.* » (CHARAVAY, p. 318, note 2, d'après l'original des Archives Nationales, C. 358.)

Au revers de l'encadrement ancien de ce dessin, une étiquette moderne signale qu'il s'agit d'un don de Jean Duplessi-Bertaux à la Marquise de La Fayette.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

146. BÉNÉDICTION DES DRAPEAUX DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS *faite en l'église Notre-Dame, le 26 septembre 1789, en présence de M. Bailly, maire de Paris et du général de La Fayette.*

Dessin aquarellé (H. 0 m. 38; L. 0 m. 51).

Peut-être le septième des neufs dessins commandés par La Fayette au peintre Houël. Dans son numéro 47 (21 novembre 1789), le *Mercure de France* publia des *Vers sur le jeune de La Fayette* dont l'auteur était placé à côté du fils de La Fayette qui assistait à cette cérémonie.

Jean-Louis Prieur a dessiné la même scène (Musée du Louvre), pour les *Tableaux historiques de la Révolution*, t. I, 27e tableau (*Maurice Tourneur*, p. 30).

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

147. M. DE LA FAYETTE DESCEND DE L'HOTEL DE VILLE *avec les ordres pour partir pour Versailles à la tête des troupes. L'aide de camp de M. de La Fayette passant au milieu des balles pour remplir sa mission auprès du roi (5 octobre 1789).*

Deux gravures à l'aquatinte coloriée par François Janinet.

Le talent de Janinet semble avoir été utilisé par l'entourage de La Fayette au lendemain de la Guerre de l'Indépendance américaine, ainsi qu'en témoigne une feuille de trois dessus de boîtes composées d'allégories relatives à cette guerre et à ses conséquences françaises (Musée de Blérancourt). Quelques années après, Janinet exécuta une suite de dessins (anciennes collections Grosseuvre et Beraldi) que reproduisirent en partie les *Gra-*

vures historiques des principaux événements depuis l'ouverture des États Généraux en 1789, dont le fronstispice est un portrait de La Fayette en silhouette.

A. M. Desjardins.

148. LA FAYETTE ET LA VILLE DE PARIS.

Gravure anonyme coloriée (1790).

« M. de La Fayette, commandant de la Garde Nationale Parisienne, reçoit des mains de la ville l'épée de la deffense de la Liberté. »

Au Musée Carnavalet.

149. LA FAYETTE FAIT DÉSARMER 200 SOLDATS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES (12 janvier 1790).

Dessin à la mine de plomb lavé d'encre de chine (H. 0,180; L. 0,245), par Jean-Louis Prieur.

Projet pour le 32e des *Tableaux historiques de la Révolution française,* gravé par Pierre-Gabriel Berthault (MAURICE TOURNEUR, p. 30).

A M. Blancheteau.

150. LE SERMENT DE FIDÉLITÉ (4 février 1790).

Dessin en grisaille rehaussé de gouache (H. 0,30; L. 0,22), par Le Jeune.

Projet de *Journée* allégorique pour la gravure de François-Anne David.

Louis XVI, au sein de l'Assemblée nationale, s'engage à défendre et à maintenir la Constitution. La France lui tend une couronne. La Renommée annonce cet événement, tandis que des génies présentent au roi l'écusson fleurdelisé et chassent la tyrannie. Derrière

Louis XVI, on voit La Fayette en uniforme qui fait le serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi en même temps que tous les autres députés. Les spectateurs, massés dans les galeries et les tribunes du Palais, acclament le Roi et les députés. Dans le fond de la scène, la Reine Marie-Antoinette et ses enfants.

Au Musée Carnavalet.

151. LA FAYETTE ET LA GARDE NATIONALE.

Réunion de souvenirs artistiques :

a. *Le Drapeau national. Le Départ pour le siège de la Bastille.*

Deux gravures en couleurs de Bonnet d'après Huet.

Généreux dévouement des Gardes nationales au service de la Patrie.

Gravure en couleurs dessinée et gravée par J.-B. Louvion, « né citoyen ».

b. Boîtes décorées de portraits de La Fayette et de scènes allégoriques, miniatures et gravures.

c. Collections de boutons ornés de reproductions des drapeaux de la Garde nationale parisienne.

d. Portraits de La Fayette, bronze doré et biscuit.

e. Plaquettes commémoratives et plaques de ceinturon.

Au Musée Carnavalet.

152. DESCRIPTIONS CURIEUSES ET INTÉRESSANTES DES SOIXANTE DRAPEAUX *que l'amour patriotique a offert aux soixante districts de la ville et faubourgs de Paris* (*1790*).

« Chaque drapeau de section est porté par un garde national, dans une pose différente à chaque feuille. Personnage

et emblèmes, gravés à l'eau-forte, coloriés à l'aquarelle très finement. D'après le graveur Bracquemond qui a étudié de près le coloriage et ses rehauts à la gouache et en or de ces planches, les dessins et gravures seraient de Moreau le jeune. » (*Les Estampes de Champfleury*, Paris, 1891, p. 105, n° 461.)

A M. Desjardins.

153. DRAPEAUX DES 60 BATAILLONS DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS, *dédiés et présentés à Monsieur de La Fayette, commandant général de la Garde nationale par son très humble et très obéissant serviteur Prieur, soldat citoyen.*

Gravure coloriée.

Autrefois au Château de Chavaniac où se trouvaient encore le *Tableau général de la Garde nationale de Paris, dédié à Monsieur le Marquis de La Fayette, commandant général . . ., etc., par son très humble et très obéissant serviteur d'Arnaud, ancien officier au Corps des Chasseurs royaux de Saint-Domingue, soldat du bataillon des Petits Augustins* (Musée de l'Armée).

A M. Pierre Fabius.

154. VIVE LA LIBERTÉ NATIONALE.

Gravure coloriée sur éventail à monture de bois.

Le portrait de La Fayette est au centre dans un encadrement tricolore. De chaque côté, deux scènes militaires et galantes. Les couplets d'une chanson « par M. Deduit » complètent cette allégorie « fayettiste » qu'un de ses possesseurs a maculée.

A M. Patrice Hennessy.

155. M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE, COMMANDANT DE LA MILICE PARISIENNE.

Gravure anonyme coloriée.

Au revers du cadre, inscription manuscrite : *Petit souvenir de famille à ma chère fille Marie, le 18 juillet 1892. A. de Beaumont.*

A M^me^ la générale Hennocque, née de La Boninnière de Beaumont.

156. M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE, MARÉCHAL DES CAMPS GÉNÉRAL DE LA MILICE PARISIENNE.

Gravure en couleurs par Bance.

Exposition du Centenaire de La Fayette, Hôtel-de-Ville de Paris, 1934.

Au Musée Carnavalet.

157. M. DE LA FAYETTE, COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE.

Gravure par Dupin, d'après Le Clerc.

Dans le XIV^e^ cahier de la suite des *Esnauts et Rapilly*, les premières épreuves de ce portrait représentaient le comte d'Artois.

Exposition du Centenaire de La Fayette, Hôtel-de-Ville de Paris, 1934.

Au Musée Carnavalet.

158. MARQUIS DE LA FAYETTE, *General commandant der Pariser National Garden währen der Revolution.*

Gravure anonyme (peut-être d'origine alsacienne).

Debout, devant une fenêtre, il signe des ordres posés

sur sa table de travail. On y lit : *Constitution. N'obéir qu'à la loi. Monsieur, je reconnais pleinement l'importance du service que vous m'avez rendu. Le Roi est mort.* Devant La Fayette se tient un soldat armé. Des troupes sont rangées sur la place de la ville qui se voit de la fenêtre du cabinet de travail de La Fayette.

Au Musée de Blérancourt.

159. LA FAYETTE ET LA GARDE NATIONALE.

Deux gravures populaires coloriées (BLANCHETEAU, nos 130 *bis* et 137 *bis*).

A M. Marcel Blancheteau.

160. PRÉPARATION DE LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION.

a. *Aux bons citoyens travailleurs du Champ de Mars.* Gravure anonyme coloriée. Elle est accompagnée d'une chanson sur l'air « Au Coin du Feu » qui se termine ainsi :

J'ai fait ma chansonnette,
En roulant ma brouette
Au Champ de Mars.
Je l'offre à La Fayette
Afin qu'on la repette
Au Champ de Mars.

b. *Zèle patriotique des Dames Parisiennes. Les travaux du Champ de Mars par les citoyens de Paris, de tous les rangs, pour la Confédération du 14 juillet 1790.* Gravure anonyme coloriée.

c. *L'effet du Patriotisme et l'activité des Citoyens de Paris pour l'avancement des travaux* (sic) *du Champ de Mars destinés à la Fête du 14 juillet 1790.*

Gravure anonyme coloriée.

d. *Ceux qui ont vu le Champ de Mars il y a peu de jours et qui le revoyent aujourd'hui sont surpris de la métamorphose qui s'y est opérée...*

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez J. Chereau, rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Séverin, aux 2 Colonnes, n° 157.*

« Ah ! ça ira, ça ira, et cette chanson patriote était le délassement de ces infatigables travailleurs. Les étrangers à ce spectacle s'étonnent et se disent : Quelle est donc cette Nation ! Quelle est son énergie, son patriotisme ! Est-ce là l'idée que d'infidèles écrits nous donnent du peuple français ! »

A. M. Desjardins.

161. LA JOURNÉE DES BROUETTES.

Dessin à la plume et au lavis d'encre de chine (H. 0,49 ; L. 1,07). Signé : *Jacques Berteaux, 1790 (sic).*

Au Musée du Louvre.

162. LA FAYETTE PRÊTE SERMENT SUR L'AUTEL DE LA PATRIE (14 JUILLET 1790).

Peinture (Toile : H. 1 m. ; L. 0 m. 81).

Le testament d'Edmond, petit-fils de La Fayette, donnant cette peinture à son actuel possesseur, fait état d'une attribution fautive au peintre Louis David. Malgré l'indication : *Peint par Louis David en 1791,* qui est apocryphe, et que l'on peut joindre à la série d'*arrangements* plus ou moins justifiés que George Washington, fils de La Fayette, fit subir aux souvenirs de son père,

il s'agit plutôt de l'œuvre de l'un des Petits Maîtres de la fin du XVIII[e] siècle.

Talleyrand, évêque d'Autun, vient de célébrer la messe : La Fayette prête le serment. Un enfant de chœur soutient l'oriflamme tricolore qui décore l'autel et que secoue le vent annonçant l'orage qui termina la journée patriotique. Le fils de La Fayette se tient près de l'autel. D'autres personnages assistent à la cérémonie : le major général Gouvion, le patriote Palloy, etc. Des fers brisés, des clefs de la Bastille sont aux pieds de La Fayette. Le fond du tableau représente l'Arc de Triomphe qui avait été érigé au Champ de Mars.

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII[e] siècle, Paris, 1929, n° 160.

A M[me] la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

163. VUE ET PERSPECTIVE DU CHAMP DE MARS DIT DE LA FÉDÉRATION *le 14 juillet 1709* (sic). *Journée à jamais mémorable à tous les Français et bel exemple pour tous les Peuples de la terre, à l'instant de l'arrivée de l'Assemblée Nationale, des Députés de tout le Royaume et des Corps militaire* (sic) *de Terre et de Mer, et généralement de tout* (sic) *les autres Corps.*

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez J. Chereau, près la Fontaine Saint-Séverin, aux 2 Colonnes, n° 157.*

La topographie officielle de la Fête est donnée par cette gravure dont le texte affirme : « *On avait placé tout autour de ce superbe Cirque 30 rangées de bancs pour assoir* (sic) *26.000 spectateur* (sic) *et il restait un espace derrière pour en contenir encore plus de 200.000 debout.* »

A M. Desjardins.

164. ARRIVÉE DU CORTÈGE A LA TRIBUNE DU CHAMP DE MARS *pour la cérémonie de la Confédération Nationale, le quatorze juillet 1790.*

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez J. Chereau, rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Séverin, aux 2 Colonnes, n° 157.*

A M. Desjardins.

165. CÉRÉMONIE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE AU CHAMP DE MARS, *le 14 juillet 1790, au moment où tous les Français ont juré sur l'autel de la Patrie d'être à jamais unis par les liens indissolubles de la Fraternité.*

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez J. Chereau, rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Séverin, aux 2 Colonnes, n° 157.*

Le texte vante « *la vigilance de M. de La Fayette,* major général de la Confédération » et décrit le cérémonial du Serment : « *La voix du Major de la Confédération s'est fait entendre : Je jure..., etc.* »

A M. Desjardins.

166. VUE DU CHAMP DE MARS DIT DE LA FÉDÉRATION *au moment de la Prestation du Serment civique le 14 juillet 1790.*

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez Mondhare et Jean, rue Saint-Jean-de-Beauvais, n° 4.*

A M. Desjardins.

167. VUE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE *prise à vol d'oiseau au-dessus de Chaillot.*

Gravure coloriée, anonyme, d'après Choquet. *A Paris, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 32.*

A M. Desjardins.

168. PACTE FÉDÉRATIF DES FRANÇAIS LE 14 JUILLET 1790.

Gravure signée : *Dessiné et gravé par G.* Se vend à *Paris, chez Girardet, rue Saint-Louis-au-Palais, n° 73.*

A M. Desjardins.

169. VUE DU CHAMP DE MARS LE XIV JUILLET MDCCLXXXX. *Entrée de l'Assemblée Nationale et des Députés à la Confédération générale.*

Gravure signée : *G. le J., des. et sculp.*

A M. Desjardins.

170. CONFÉDÉRATION DES FRANÇAIS A PARIS, *l'An 2e de la Liberté, le 14 juillet 1790.*

Gravure en couleurs : *Dessiné sur les lieux au moment de la scène par Gentot et gravé par lui-même.*

A M. Marcel Blancheteau.

170 *bis.* LA FÉDÉRATION FRANÇAISE.

a. Dessin de Jean-Baptiste Huet.

b. Toile imprimée par la Manufacture de Jouy, vers 1791, d'après le dessin de Jean-Baptiste Huet (1745-1811).

Elle représente : 1° Le Serment prononcé par Louis XVI sur l'autel de la Patrie, le jour de la Fête de la Fédération française ; 2° Le Bal sur les ruines de la Bastille (CLOUZOT, pl. XI : reprod.).

Capitaine de la 6e compagnie de la Milice bourgeoise, plus tard garde national de Sèvres, depuis 1789, le peintre Huet fut donc un des nombreux artistes, témoins et même acteurs de la Fête de la Fédération française (GABILLOT, p. 113 et suiv.). Il continua, à la Manufacture de Jouy, au profit de la Révolution française, la propagande par l'image que La Fayette lui avait déjà demandée pour la Révolution américaine.

Le dessin, a. *au Musée des Arts décoratifs ; la toile*, b. *au Musée Carnavalet.*

171. VUE PERSPECTIVE DU CHAMP DE MARS, *jour du Serment civique prononcé par la Nation française assemblée à Paris le 14 juillet 1790.*

Gravure en couleurs de J.-B. Chapuy, d'après Le Roy.

A M. Desjardins.

172. VUE DU CHAMP DE MARS, *à l'instant où le Roi, les Députés de l'Assemblée Nationale et les Fédérés réunis y prononcent le Serment civique, le 14 juillet 1790. Vue prise du côté de Grenelle.*

Gravure en couleurs de F. Janinet, d'après Mounier.

A M. Desjardins.

173. VUE DU CHAMP DE MARS, *le 14 juillet 1790. Dédiée et présentée à M. Charon, président de la Commune de Paris, pour le Pacte fédératif et*

auteur de la Confédération Nationale, par son très obéissant serviteur Mandar, architecte civil et militaire.

Gravure. *A Paris, chez Berthault, graveur, rue Saint-Louis-du-Marais, n° 14.*

A M. Desjardins.

174. VUE DU CHAMP DE LA FÉDÉRATION *et de l'arrivée des Députés des Gardes nationales de tous les départements, le 14 juillet 1790, dédiée à Monsieur de La Fayette, commandant général de la garde nationale de Paris.*

Gravure en couleurs de Sergent, d'après Bourjot.

A M. Desjardins.

175. SERMENT FÉDÉRATIF DU 14 JUILLET 1790.

Gravure en couleurs de Le Cœur, d'après Swebach.

A M. Desjardins.

176. LE SERMENT CIVIQUE.

Gravure coloriée sur éventail à monture de bois.

La Fayette et Bailly, entourés de gardes nationaux, prêtent serment devant un autel orné de trois cœurs surmontés du bonnet phrygien. Au-dessus d'eux, un génie ailé tient une banderolle sur laquelle on lit : *Vivent la Nation, La Fayette et Bailly.*

Le 12 juillet 1790, à l'occasion de la dix-septième représentation de son *Réveil d'Épiménide à Paris*, l'au-

teur annonça la prochaine fête de la Fédération par un poème très applaudi que terminent les vers suivants :

Rien ne manque à nos vœux. Paris comme Boston.
A dans Bailly, dans La Fayette, son Franklin et son
[Washington.

A M. Desjardins.

177. LE SERMENT FÉDÉRATIF.

Gravure anonyme, sur bois, coloriée.

A M. Desjardins.

178. LE TRIOMPHE DES FRANÇAIS DU 14 JUILLET 1790.

A. Gravure anonyme coloriée. Elle est entourée d'une *Invocation* qui se chantait sur l'air : *Avec les jeux dans le village :*

Fille de la Philosophie,
Sublime Constitution;
Déesse de Philadelphie
Viens éclairer ma Nation.
Viens en France, amène à ta suite
Les Washingtons et les Franklins.....

B. *Dans le même cadre : Confédération du Serment des Français sur l'autel de la Patrie, le 14 juillet 1790.*
Gravure anonyme, *chez Le Vachez, au Palais-Royal, n° 158.*

A M. Desjardins.

179. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU 14 JUILLET 1790.

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez Basset, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins.*

La pièce est dédiée « aux deux soutiens de la Liberté » : La Fayette et Bailly, qui ont permis d'écraser « l'hidre aristocratique » (sic). Deux chansons l'accompagnent :

De La Fayette
Célébrons les succès..... etc.

A M. Desjardins.

180. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU 14 JUILLET 1790.

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez Basset, au coin de celle des Mathurins.* Variante de la pièce précédente, elle est ornée des portraits de La Fayette et de Bailly. Sur l'air du *Carillon national,* une chanson célèbre le héros de la fête :

Le grand La Fayette on admirera.
Ah ça ira, ça ira, ça ira, etc.

A M. Desjardins.

181. CUPIDON, TAMBOUR-MAJOR NATIONAL.

Le roi Louis XVI prête le serment fédératif devant La Fayette qui tire son épée.

Gravure anonyme. *A Paris, chez Driancourt, imprimeur en taille-douce, rue du Four-Saint-Jacques, n° 6.*

A M. Desjardins.

182. ICI L'ON DANSE, VUE DE LA DÉCORATION ET ILLUMINATION *faite sur le terrein de la Bastille pour le jour de la fête de la Confédération française, le 14 juillet 1790* (sic).

Gravure anonyme coloriée. *A Paris, chez J. Chéreau, rue Saint-Jacques, près la fontaine Saint-Séverin-aux-2-colonnes, n° 257.*

L'organisateur de ces fêtes fut le patriote Palloy, protégé de La Fayette.

A M. Desjardins.

183. VUE DE LA FÊTE DONNÉE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. *Vue de la décoration de la statue d'Henri IV.*

Gravures anonymes en couleurs. *Au Bureau des Artistes, rue de la Vieille-Draperie, cul de Sac Saint-Bertelemi, n° 1 au 3e.*

A. M. Desjardins.

184. LA BASSE-COUR DES TRIANONS.

a. Deux dessins aquarellés (H. 0,26; L. 0,20), signés : *Ch. Jullier.*

b. Une gravure anonyme, d'après l'un de ces dessins.

Les caricatures du genre emprunté aux scènes de la basse-cour n'ont pas épargné La Fayette : *Le roi Soliveau ou les Grenouilles qui demandent un roi; Petion Villeneuve, premier mouchard remplaçant Coco et Centaure,* etc. On ne peut cependant admettre, avec Augustin Challamel (t. I, p. 86 et suiv.) que la gravure qui reproduit l'un des deux dessins de Ch. Jullier représente « Bailly, sous la figure d'un vieux coq défendant sa poule, Madame Bailly, contre les obsessions amoureuses d'un cop fort entreprenant : La Fayette », car Madame Bailly avait atteint l'âge de 50 ans, quand elle épousa, en secondes noces, en 1787, l'astronome Bailly alors âgé de 52 ans. Il s'agit plutôt de satires contre la reine Marie-Antoinette et son entourage : les comtes d'Artois et de Fersen, le cardinal de Rohan, etc. Les pamphlets

qui diffamèrent, en 1790, la reine et La Fayette n'expliquent pas ces dessins (CHARAVAY, p .151 et suiv.).

a. A M. Tedeschi.
b. Au Musée Carnavalet.

185-186. LA FAYETTE FAIT CHASSER DES TUILERIES LES « CHEVALIERS DU POIGNARD » *qui en occupaient les appartements (28 février 1791).*

La Fayette empêche la démolition du donjon de Vincennes (même date).

Deux dessins à la mine de plomb lavés d'encre de chine (H. 0,180; L. 0,245), par *Jean-Louis Prieur.*

Projets pour les 48e et 49e des Tableaux historiques *de la Révolution française,* gravés par Pierre-Gabriel Berthault (MAURICE TOURNEUX, p. 30; CHARAVAY, p. 260 et suiv.).

Au Musée du Louvre.

187. CERTIFICAT AUTOGRAPHE *délivré par le maire et les officiers municipaux de la ville de Lyon, le 24 juin 1791, à M. de Fontaine « secrétaire de Monsieur La Fayette » qui l'avait envoyé en mission à Lyon.*

Vignette révolutionnaire et cachet sur cire rouge de la municipalité de Lyon, « l'an II de la Liberté ».

Sous les ordres de Dervieu de Villars, son commandant, la Garde nationale de Lyon avait tenu, aux Brotteaux, un camp fédératif dès le 30 mai 1790 (Sébastien CHARLÉTY, Histoire de Lyon, *Lyon,* 1903, p. 213 et 214 : *reprod.*).

A M. Patrice Hennessy.

188. LA FAYETTE ET LA CARICATURE.

a. Constitution de la France.

M. le Duc d'Orléans et M. le Marquis de La Fayette soutient (*sic*) M. Necker qui foule aux pieds les instruments de l'Esclavage et qui d'une main soutient la couronne de France et de l'autre porte en triomphe de Bonnet de la Liberté.

Gravure anonyme.

b. Le Jeu de Quilles.

Gravure anonyme coloriée.

« Lafay [ette] : — Je pars, Monsieur l'Abbé, j'ai manqué mon coup.
« Maury : — Pour moi, je ne le manque pas. »

c. L'Éléphant blanc.

Gravure anonyme coloriée.

L'éléphant blanc était le surnom de La Fayette à cause du cheval blanc qu'il montait toujours.

d. La Fayette et les assignats.

Gravure anonyme coloriée.

Le Pouvoir exécutif à cheval sur la Constitution.

Gravure anonyme coloriée.

Le Bâton de maréchal qui tombe du ciel au général.

Gravure anonyme coloriée.

La Fayette réitère son désir du bâton de maréchal qui vient d'être attribué aux généraux Luckner et de Rochambeau : *Si j'ai échappé l'un, au moins attraperai-je l'autre.*

e. D'animaux malfaisants c'étoit un très bon plat.

Gravure anonyme.
La Fayette y est représenté sous la forme d'un centaure.

Le Sans Tort.
Gravure anonyme.
« *Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.* »

f. The frogs who wanted a King.

Gravure anonyme.
Allusion à la loi martiale.

e. Épouvantail de la Nation.

Gravure anonyme, attribuée à Michel Webert, *dit* l'Allemand.
Probablement dirigée contre La Fayette, général en chef de l'Armée du Centre.

h. La Fayette et le duc d'Orléans.

Caricature anglaise de Henry Bunbury reproduite dans les *Actes des Apôtres,* n° 210 (1790).
Exilé à Londres sur la demande de La Fayette, le duc rentre sans autorisation quelques jours avant la Fédération dont un des partisans « lui lâche une ruade ».

i. Ouverture du Club de la Révolution.

Gravure anonyme satirique.
Dans la « Fête nationale » supposée, qui fut donnée au Panthéon par « une troupe d'amateurs » à l'occasion de l'ouverture de ce club, les *Actes des Apôtres* (n° XXIII) signalent : .....

« ...un jeune masque faisait rafraîchir Madame de Condorcet avec laquelle il venait de danser un branle, c'était

M. le Marquis de La Fayette, déguisé en maréchal national ; il tenait d'une main cet instrument avec lequel on bat le fer tandis qu'il est chaud, l'autre était l'instrument avec lequel on allume la forge. »

j. Les Grands Comédiens du Cirque de Pantin.

Gravure anonyme satirique.

Le « joli lévrier américain à courte queue, à longues oreilles, le nez au vent, les jambes rigides, le ventre efflanqué » (La Fayette) y combat « le grand Peccata ». Puis, il « reviendra à la charge avec 40 mille mâtins de tous poils, et il dispersera encore tous ces animaux enragés dont on n'entendra plus parler » (*Les Actes des Apôtres,* n° LIV).

k. La Fayette en chandelle.

Gravure anonyme coloriée.

« M. de La Fayette est comme une chandelle qui brille chez le peuple et qui pue en bonne compagnie » (M^me^ de Staël).

l. The Royal Hunt.

Gravure anonyme.

Dans la meute qui poursuit le cerf couronné (Louis XVI) on n'a pas oublié l'*Insurrection devoir* (La Fayette).

A M. Marcel Blancheteau.

m. Garre aux faux-pas.

Gravure populaire anonyme.

Allusion à l'élection de Petion, comme maire de Paris, contre La Fayette, à la place de Bailly, démissionnaire.

« Bailly ayant donné sa démission de maire de Paris, les amis de La Fayette posèrent sa candidature, mais, le 16 no-

vembre 1791, le général n'obtient que 3.123 voix, tandis que son concurrent Pétion en obtenait 6.728. Cette élection inspira un caricaturiste qui montra Pétion dansant sur la corde, Bailly, avec un pantalon d'Arlequin, disant à Pétion : « Prends garde au faux-pas », La Fayette battant du tambour et faisant danser les marionnettes, le tout au son d'un orchestre conduit par Narbonne, et comprenant Brissot, Camus, le duc d'Orléans, M^mes^ Sillery, Villette, Dondon, Picot, Calon, de Staël et Concorcet. » (CHARAVAY, p. 278 et suiv.)

Au Musée de Blérancourt.

189. L'ÉPÉE D'OR DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE.

Dessin à la plume lavé d'encre de Chine (H. 0,40; L. 0,27), portant l'inscription : *Dessiné et présenté aux commissaires par Montigny, fourbisseur, rue Saint-Honoré, numéro six cent vingt-sept, à Paris.*

Une note signée par Montigny et datée de Paris, le 4 novembre 1791, explique que cet artiste ayant été assez heureux pour faire agréer, le 11 février 1791, une épée à La Fayette et une autre à M. Gouvion, sa satisfaction eût été grande d'être chargé de l'épée que « l'Armée Parisienne voulait donner à M. de La Fayette ». Le choix de son confrère Auguste ne l'a pas fait murmurer, mais il le remplacerait volontiers puisque l'orfèvre est tombé malade.

En novembre 1791, une députation de la Garde nationale parisienne se rendit au château de Chavaniac où La Fayette s'était retiré et lui présenta « la spécification » d'un modèle d'épée forgée avec les verrous de la Bastille qu'on avait résolu de lui offrir. Elle devait être d'or, comme l'épée que La Fayette avait reçu naguère du Congrès américain. Une suite de tableaux

ciselés y retracerait « les principaux traits de la vie de La Fayette » depuis 1789 :

1° Allégorie de la Révolution ;

2° Déclaration des Droits de l'Homme ;

3° La Fayette domine la fureur du peuple, le 24 mai 1790 ;

4° La Fédération, le 14 juillet 1790 ;

5° La Fayette, défenseur du peuple, le 15 juillet 1789 ;

6° La Fayette rentrant dans la classe des citoyens, le 8 octobre 1791.

Des maximes, des dédicaces, des allégories ciselées, devaient faire de cette épée le chef-d'œuvre de l'art de la Révolution française.

Sa lame « ornée d'emblèmes convenables » aurait porté sur chacun de ses pans, l'une de ces trois inscriptions : *Elle épargna le sang. Elle fut le salut du Peuple. Elle fit respecter la Loi.* (*Mosnier,* p. 64 et suiv.).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

190. LAME D'UNE ÉPÉE D'HONNEUR DE LA FAYETTE.

Acier damasquiné d'or et d'argent.

Elle est entourée d'allégories révolutionnaires à peu près identiques à celle de la lame *plate* que La Fayette fit ajouter à la poignée de l'épée d'or qui lui avait été offerte par le Congrès américain en 1779. Comme cette lame est *triangulaire* et que chacun de ses côtés porte l'une des trois inscriptions : *Elle épargna le sang. Elle fut le salut du Peuple. Elle fit respecter la loi,* il est loisible de se demander s'il ne s'agit pas de la lame de

l'épée dont le projet est décrit au numéro précédent du catalogue.

On sait que le patriote Palloy avait offert aux commissaires chargés de l'exécution de cette épée « deux lames forgées avec quatre verrous de la porte du trésor de Henri IV à la Bastille » et qu'il fut décidé que les lames seraient adaptées à l'épée après avoir reçu des emblèmes et des inscriptions patriotiques (*Fournel,* p. 86).

A M. André Nepveu.

191. LA FAYETTE À METZ.

Suite de sept lettres autographes adressées par La Fayette à son ami M. de Latour Maubourg et datées de Metz, en janvier 1792, dès les premières semaines de l'activité qu'il déploya, en qualité de général d'armée, dans la ville de ses débuts militaires. Officier supérieur, M. de Latour Maubourg reçoit les confidences des difficultés de La Fayette, réformateur de l'Armée du Centre où il a retrouvé « un Allemand nommé de Frey qui a fait la guerre avec moi en Amérique » : [Charles de Frey, capitaine de l'armée des États-Unis à partir du 2 février 1778]. D'autres combattants de l'armée de Washington servaient encore sous les ordres de La Fayette, à Metz : Gouvion et La Colombe.

Dans son *La Fayette à Metz,* Jean Jullien signale une gravure satirique intitulée : *Entrée du dieu Mottier à Metz.* Monté sur un cheval blanc, il est suivi par un aide-de-camp que l'on voit distribuer des pièces de monnaie au peuple qui acclame La Fayette (aux Archives départementales de la Moselle). Les lettres exposées (ancienne collection V. Jacob, de Metz), ont été ignorées par Jean Jullien.

On sait que les «Chevalier de Colomb », association

catholique, ont offert à la ville de Metz, après la guerre de 1914-1918, une statue de La Fayette, œuvre du sculpteur Paul W. Bartlett.

..A M. Patrice Hennessy.

192. LA FAYETTE, FRANZÖSISCHEN FELDHEN, 1792.

Gravure par J. F. Bolt, à Berlin.

Exposition du Centenaire de La Fayette, Hôtel de Ville de Paris, 1934.

Au Musée Carnavalet.

192. LA FAYETTE, FRANZÖSISCHEN FELDHERR, FAYETTE.

Ces souvenirs ont été donnés au Musée Carnavalet, en 1924, par Mme André de Puyraveau, en souvenir de l'amitié de La Fayette pour celui qui n'avait pas craint, lors de la Révolution de 1830, de réunir, chez lui, les députés libéraux surpris par la subite insurrection.

Ils se trouvent dans une vitrine qui renferme, en outre, un carnet de notes autographes du fils de La Fayette, cinq médailles et une boîte d'écaille dont le couvercle présente une médaille de La Fayette.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York 1934.

Au Musée Carnavalet.

194. LA FAYETTE PRISONNIER D'ÉTAT.

a. *Lettre autographe de la marquise de La Fayette à Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse (3 décembre 1792).*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York 1934.

A M. W. P. Gardner.

b. *Lettre autographe de Thomas Jefferson à Pinkney, ministre des États-Unis à Londres (15 mars 1793).*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York 1934.

A la Bibliothèque Pierpont Morgan.

c. *Lettre autographe de Washington à Frédéric Guillaume III, roi de Prusse (15 janvier 1799).*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York 1934.

A la même.

d. Le Rêve de La Fayette.

Gravure de J.-G. Böttger, sous la direction de Schultze, d'après le dessin de Schenau (frontispice de *La Fayette's Traum. Ein musikalisches Gemœhlde fürs Pianoforte,* publié par Fried. August Loo, à Leipzig, en 1794).

La jeune Amérique apparaît, sur un nuage, à La Fayette qui dort dans le cachot d'Olmütz.

Un long poème de Fr. V. Oertel précède la partition de F. A. Baumbach, contemporaine de la tentative d'évasion de La Fayette préparée par le Docteur hanovrien Justus-Erich Bollmann et l'américain Francis Huger.

e. Note relative à ma fortune personnelle.

Note autographe de La Fayette faisant suite à l'*État exact de ce qu'ont coûté à M. de La Fayette les Révolu-*

tions américaine et française, adressé par l'intendant Morizot à la Commune de Paris le 10 août 1792.

« Dans l'état de ruine absolue où je me trouve, il y a « quelque satisfaction à penser que ma fortune n'a pas été « dissipée par le luxe et les plaisirs, mais que mes dépenses « ont été utiles à la cause de la Liberté, et qu'avant qu'on « me prît au nom du peuple les deux cinquièmes restants de « mon bien, les trois autres cinquièmes avaient été employés « à servir ses intérêts dans les deux Hémisphères..... »

A M. Emmanuel Fabius.

f. Dépenses de La Fayette, prisonnier d'État (1794-1797).

Manuscrit sur papier.

L'ensemble s'élève à 28.698 dollars 03 pour les années 1794 à 1797. Ces dépenses ont été payées par MM. Pinckney, Ministre des États-Unis à Londres; Monroe, Ministre des États-Unis à Paris; King, Ministre des États-Unis à Londres et Adams, Ministre des États-Unis à La Haye.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

g. Lettre autographe de M^me^ de Staël à La Fayette (20 juin 1797).

Adressée au prisonnier d'Olmütz, elle le rejoignit à Hambourg, après sa délivrance et fut des marques de sympathie qui firent le plus de plaisir à La Fayette (CHARAVAY, p. 366; LASTEYRIE, p. 389 et suiv.; BLANCHETEAU, n° 366).

« Venez directement en France; il n'y a point d'autre patrie pour vous; vous y trouverez la République que votre opinion appelait lorsque votre conscience vous liait à la Royauté... »

Cette pièce célèbre se termine par un post-scriptum autographe de Mathieu de Montmorency (Paul GAUTIER, *Mathieu de Montmorency et Madame de Staël,* Paris, 1908, p. 107 et suiv.).

A M. Marcel Blancheteau.

195. LA CAPTIVITÉ DE LA FAYETTE (1793-1797).

A. *La Fayette restait toujours prisonnier jusques à ce que le Général Bonaparte s'intéresse à son sort. Son parti avait en vain sollicité de l'Angleterre sa délivrance. Les débats à ce sujet du Parlement furent inutiles* (sic).

Gravure de E. Henne, d'après le dessin de P. C. d'Agrain. Elle porte le cachet de la collection Soulavie qui a résumé lui-même, dans sa longue légende reproduite ci-dessus, les renseignements connus des contemporains de La Fayette sur sa captivité à Olmütz.

B. *Visite de l'épouse et enfans de La Fayette* (sic).

Dessin à la sépia (H. 0,20; L. 0,15), par P. C. d'Agrain.

C. *La même.*

Gravure de E. Henne, d'après le dessin ci-dessus (B).

La marquise et ses deux filles vinrent partager la captivité de La Fayette, à partir du 15 octobre 1795.

Aide-de-camp de La Fayette, P. C. d'Agrain fit partie du groupe des officiers de l'état-major de La Fayette qui, pendant cinq ans, luttèrent pour sa délivrance : les deux Romeuf, les deux La Tour Mauboug, La Colombe, Masson, Pillet, d'Arblay, Cadignan. En 1797, P. C. d'Agrain publia, à Paris, une *Captivité de La*

Fayette, héroïde, avec figures et notes historiques non encore connues du public sur les illustres prisonniers d'Olmütz en Moravie. Le collectionneur Soulavie réussit à acquérir des épreuves avant la lettre des gravures exécutées par E. Henne, d'après les dessins de P. C. d'Agrain. Ces dessins s'inspirent des plaintes de La Fayette, écrites à ses partisans, de la prison d'Olmütz.

Dramatiques, les scènes de P. C. d'Agrain, suggérèrent aux artistes anglais d'autres scènes peu vraisemblables, mais des plus précises sur l'état de l'opinion que Fritz-Patrick, Fox, Sheridan et Wilberforce, les amis de La Fayette, avaient fait naître en Angleterre (THOMAS, passim).

A et C, *au Musée de Blérancourt.*
B, *à M. le comte de Rémusat.*

196. LA FAYETTE ENCHAÎNÉ DANS LA PRISON D'OLMÜTZ.

Gravure de Smith, d'après la peinture de Henry-Robert Morland.

Debout au milieu de la prison, entouré de soldats sous les armes et de bourreaux, La Fayette est enchaîné.

Publiée à Paris, vers 1800, la gravure de Smith est une réminiscence des scènes de la Prise de la Bastille.

A M. le comte de Rémusat.

197. THE PRISONER.

Gravure de S. W. Reynolds, d'après la peinture originale de S. Northcote qui appartenait à Sir John Fleming Leicester.

Assis sur un grabat, dans une cellule mal éclairée où se lit le nom d'Olmütz, sculpté sur la muraille, La

Fayette enchaîné reçoit les consolations de sa femme et de ses deux filles.

Publiée à Londres, en 1805, cette gravure, d'une mise en scène peu véridique, affirme combien les partisans anglais de La Fayette étaient sensibles aux souvenirs de la captivité d'Olmütz.

Au Musée de Blérancourt.

198. FRANCIS KINLOCH HUGER.

a. Miniature sur ivoire.

« C'est le portrait de M. F. K. Huger, qu'on peut nommer le libérateur de La Fayette, bien que l'audacieuse entreprise qu'il avait tentée, pour l'enlever des prisons d'Olmütz, n'ait pas réussie [le 8 novembre 1794]. Vous devez savoir, en effet, que ce digne fils du major Huger, de la Caroline du Sud, chez lequel La Fayette avait débarqué, lors de son premier voyage en Amérique, eut la générosité de se livrer pour faciliter la fuite de La Fayette et de Bollmann. (CLOQUET, p. 186 et suiv.)

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

b. Lettre autographe de François Huger à sa grand-mère (24 juin 1795).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. Huger Elliot.

c. Lettre autographe de La Fayette à Francis Huger (7 septembre 1824).

Il le qualifie : « *My Dear Deliverer* ».
Même exposition.

A M. W. P. Gardner.

199. LE GEÔLIER DE LA PRISON D'OLMÜTZ.

Dessin.

Signé : *Geôlier de la prison d'Olmütz dessiné d'après nature par ma grand-mère Anastasie de La Fayette, comtesse de La Tour-Maubourg, pendant la captivité de son père, le Général de La Fayette, avec lequel elle était enfermée en 1795.*

« Vous devez vous rappeler aussi, monsieur, que dans la même lettre, La Tour Maubourg parle d'un certain caporal, décoré du titre de prévôt, et aussi craintif qu'avide..... Un jour [Anastasie de La Fayette] fit le portrait du caporal sur son ongle, afin qu'on ne put saisir son dessin en cas de surprise et que le modèle lui-même ne s'en aperçut pas..... Mlle de La Fayette transporta son esquisse sur un morceau de papier, et, plus tard, lorsqu'elle sortit de prison, elle en fit un petit tableau qui se trouve aujourd'hui à Lagrange, près de la porte d'entrée de l'appartement de son père. Le vieux caporal est représenté au moment où il va ouvrir la porte du cachot qui donne sur le corridor et qui est retenue en haut et en bas par des traverses munies de cadenas ; sa tête demi-chauve est découverte ; il porte les cheveux qui lui restent rassemblés en une petite queue ridiculement contournée sur l'épaule, et s'avance sans bruit dans l'attitude d'un homme qui craint et qui prête un oreille attentive au bruit qu'il croit entendre. D'une main, il porte un trousseau de grosses clefs, et en dirige une machinalement vers la serrure ; de l'autre main, il tient une de ces lampes à bec dont on fait grand usage en Allemagne et qui reflète sur lui sa triste lumière. Un baton de défense ou de correction est retenu à son poignet par un cordon de cuir ; sous son bras, il aplatit à la manière d'un claque son petit chapeau à trois cornes. Un ceinturon attache son sabre à son côté ; sa veste, ses culottes, ses larges bottes, les autres parties de son habillement indiquent qu'il est en petite tenue, et ses genoux paraissent fléchir moins sous le poids des années que sous l'influence de sa poltronnerie. » (CLOQUET, p. 90 et suiv. : *reprod.*)

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

200. SOUVENIRS DE L'HÔTEL LA FAYETTE À PARIS AU XVIII[e] SIÈCLE.

a. Table-bureau de La Fayette en acajou fileté de cuivre, orné de perles et de rais de cœur en bronze doré.

Offerte par la Marquise de La Fayette à l'intendant Morizot avec d'autres meubles conservés chez ses descendants.

A M. Jean Fromageot.

b. Bibliothèque portative de La Fayette et sa table en acajou ornées de perles en bronze doré et du chiffre : ***L. F.***

Elle renferme une collection de petits livres de l'édition Cazin.

A M[me] Pierre Garnier, née d'Assailly.

c. Buste de Jean-Jacques Rousseau, plâtre teinté (H. 0 m. 64) par J. R. N. Lucas (fin XVIII[e] siècle).

Lucas exposa une statuette de Rousseau au Salon de 1791.

d. Pendule de voyage et de bureau dans un coffret de bois de rose et de violette (fin XVIII[e] siècle).

e. Petit vase en forme de trépied en bronze ciselé et doré sur un socle de marbre blanc (fin XVIII[e] siècle).

f. Petite table en acajou (fin XVIII[e] siècle).
Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius

g. Porte-crayon en argent : sur la tige, un calendrier américain est gravé; à l'extrémité, sur un cachet de cornaline, L. F. et Cur non.

h. Décimètre en ivoire gravé à monture d'argent signée : Lennel à Paris. Étui en galuchat garni d'argent.

A M^me^ la Comtesse d'Aucourt.

i. Cachet en métal gravé : L. F.

A M. le Comte de Pusy La Fayette.

Depuis 1774 jusqu'en 1783, La Fayette résida à l'Hôtel de Noailles, chez le duc d'Ayen, son beau-père. En 1783, il s'installa rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille.

Dans la *Note relative à ma fortune personnelle,* il écrit :

« J'avais une maison à Paris achetée 200.000 livres sans meubles et que son ameublement et les réparations avaient porté beaucoup plus haut. »

D'après les comptes de l'intendant Morizot, l'architecte de l'Hôtel La Fayette fut Adrien Mouton, Grand Prix d'Architecture en 1764. Parmi les nombreux artisans qui contribuèrent au décor de cet hôtel, signalons les sculpteurs et marbriers Maingot, Dropsy et Le Prince, les peintres vernisseurs Martin et Samuseau, les marchands de papiers peints Arthur et Grenard, le tapissier Moreau, enfin les ébénistes Bonany, Caillou, Daguerre, Jacob, Macret, Reizell et Roussel. De tous, le plus employé fut Reizell, maître favori du Prince de Condé qui livra à l'Hôtel La Fayette des secrétaires, des bibliothèques, des bureaux et des tables. Jacob, « menuisier en meubles » fit aussi d'importantes fournitures.

Le 21 mai 1792, après confiscation et vente de son

mobilier, Merlin de Thionville proposa de raser l'Hôtel La Fayette et d'élever à sa place une colonne « destinée à transmettre à la postérité la mémoire des crimes du général » (CHARAVAY, p. 339).

L'Hôtel La Fayette est aujourd'hui remplacé par une maison de rapport.

201. SOUVENIRS DU CHÂTEAU DE CHAVANIAC AU XVIII[e] SIÈCLE.

a. Deux petits vases en faïence blanche de Moustiers aux armes des Lespinasse, anciens possesseurs du château de Langeac, fin XVII[e] siècle.

b. Deux flambeaux porte-verrine en bronze argenté, Époque de Louis XIV.

c. Commode à deux tiroirs en bois fruitier, Époque de la Régence.

d. Chaise en bois naturel sculpté, même époque.

e. Petite commode à deux tiroirs peinte en vert et sculptée, même époque.

f. Fauteuil en bois naturel orné de moulures et de fleurettes, époque de Louis XV.

g. Cartel d'applique avec son socle orné de bronzes ciselés et dorés : décor au vernis Martin. Signé : L. Froment, à Paris, Époque de Louis XV.

h. Bibliothèque d'acajou à deux corps, Époque de Louis XVI.

i. Deux fauteuils laqués ornés de moulures, même époque.

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

Dans la *Note relative à ma fortune personnelle.* La Fayette écrit :

« [J'avais] un château meublé dans le département de Haute-Loire et l'on venait de faire pour 40.000 francs de réparations. »

« Suivant la tradition, le manoir de Chavaniac remonterait au XIVe siècle; mais aucun document, aucun détail de son architecture ne permettent de lui assigner une date certaine. En effet, détruite à la fin du XVIIe siècle par un incendie, la construction primitive fut remplacée, en 1701, par celle que nous allons décrire et où naquit le général de La Fayette. Tel qu'il a été réédifié en 1701 et restauré en 1791, le château de Chavaniac est un vaste parallélogramme dont chaque côté à une longueur moyenne de 23 mètres, sur environ 12 mètres de hauteur. Sur chacun de ses angles se dresse une tour de 15 mètres de hauteur et de 20 mètres de circonférence, terminée par un campanile... » (MOSNIER, p. 2.)

En se retirant à Chavaniac, en 1791, La Fayette rêvait d'en faire le Mount Vernon de l'Indépendance française, placé sous la protection de Washington dont la statue, par Houdon, devait y occuper la place d'honneur. Les circonstances politiques s'opposèrent à la réalisation de ce projet.

202. SOUVENIRS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FAYETTE AU XVIIIe SIÈCLE.

Dans la *Note relative à sa fortune,* La Fayette constate avec peine la perte de sa bibliothèque « tombée dans les mains de gens qui ne lisent point », et il ajoute :

« Je voudrais qu'on put avoir ma table à écrire, le tableau de la Bastille et ma bibliothèque, ainsi que mes cartes. La plupart des livres sont dans le département de Haute-Loire; ceux qui peuvent être restés à Metz ou à Verdun ou à Paris sont sûrement perdus... »

Livres aux armes de La Fayette.

De gueules, à la bande d'or et une bordure de vair; timbre : couronne de Marquis; supports : deux chèvres au naturel; devise : *Cur non ?* [celle du Maréchal de La Fayette que son descendant reprit au moment de partir pour la Guerre de l'Indépendance américaine, la devise des cadets de la Maison de la La Fayette étant : *Vis sat contra fatum*].

a. Mémoire local relatif à la partie de la carte de la frontière de Provence, levée dans le courant de la campagne de 1764, en conséquence *des ordres de la Cour.*

Manuscrit de 2000 pages sur papier, fait à Grenoble en mai 1768, relié en veau orné des armes de La Fayette sur les plats.

La Fayette avait la passion des documents d'archives. A la date du 19 juin 1788, l'intendant Morizot nous renseigne sur une des acquisitions de son maître :

« M. Fourier, féodiste, a passé, vers 1768, plusieurs années en Auvergne pour faire le terrier de la terre de Langeac; sa besogne était en bon train quand il se brouilla avec la dame d'alors. Ayant sçu que Monsieur le Marquis avait acheté [la terre de Langeac], il est venu me proposer ses ouvrages. Pour ne les payer qu'en raison de l'utilité dont ils pourraient être actuellement, j'ai pris pour examinateur M. Cicile, commissaire de la Maison de Penthièvre. Son rapport a été qu'ils tenaient lieu de plus de 12.000 livres et que si je les avais à 100 louis je ferais une bonne affaire. Nonobstant ce, et en marchandant, je les ai eu, ce jour, pour 1.500 livres. M. Fourier a, en outre, remis des titres très précieux, tels que terriers, etc... »

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

b. Montaigne (1771) relié en veau.

A M. Marcel Blancheteau.

c. Howard (1777), même reliure.

Allemand (1779), même reliure.

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

d. Précis des opérations relatives à la navigation intérieure de la Bretagne (1785), même reliure.

Travels trough the Interior Parts of North America (1766-1768), par J. Carver (1781), même reliure.

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

203. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA MARQUISE DE LA FAYETTE AU « CITOYEN MORIZOT » (*Vianen, 7 germinal an* VII).

« Libéré de la prison d'Olmütz, La Fayette convient, avec la marquise, qu'il doit aller chercher fortune aux États-Unis, pendant qu'elle essaiera de liquider la succession de la duchesse d'Ayen, sa mère. (THOMAS, p. 171.) La Fayette, tombé du rêve à la réalité, demande à l'intendant Morizot des précisions sur sa ruine, et la marquise en est chargée :

« Nous savons bien, l'un et l'autre, que les trois cinquièmes environ de sa fortune avaient été dépensés pour la cause qu'il a servie depuis l'âge de 19 ans, lorsqu'on a jugé à propos de confisquer les deux autres cinquièmes. Il y a, dans la perte de sa fortune, trois époques distinctes : 1° la Révolution d'Amérique; 2° celle de la France; 3° la confiscation..... Nous nous rappelons plusieurs objets précis qui ont été fort chers, tels que l'armement du vaisseau, des achats pour l'infanterie légère américaine, etc. » Morizot répondit par les renseignements qui furent transmis à Thomas Jefferson. »

Nombre d'autres lettres de la marquise de La Fayette affirment sa reconnaissance pour l'intendant Morizot, alors retiré, ruiné, dans un village du département de l'Aube.

A M. Jean Fromageot.

204. LA FAYETTE, MÉDIATEUR DE LA COOPÉRATION FRANCO-AMÉRICAINE. *Lettre autographe de La Fayette à Dupont de Nemours (7 avril 1798).*

Écrite de « Witmold, 20 thermidor an VI », cette lettre répond au sollicitations que Dupont de Nemours avait adressées à La Fayette, le « 29 messidor » de la même année, par l'intermédiaire de Bureaux de Pusy, pour « le rétablissement de l'harmonie entre la France et les États-Unis ».

La Fayette y définit la nature de son rôle dans la coopération franco-américaine :

« Je conviens que lorsque je m'associais à la Révolution américaine, bien loin d'être encouragé par le Gouvernement français, je méprisai sa colère et bravai ses défenses. Mais il s'agissait d'un peuple combattant pour ses droits naturels ; c'était le berceau de la Démocratie Représentative, une cause juste, un exemple fécond, la repression d'une puissance qui abusait contre mon païs de ses triomphes, et qui, dans le sien, allait détruire le peu de liberté qui restait au monde. Ce que je fis alors, et jusqu'au complément du succès, n'avait rien que de simple. Lorsque la Cour de Versailles, entraînée dans cette guerre, m'admit à ses projets, je lui déclarai que j'y concourrai en patriote américain ; mais, d'après la communauté d'intérêts, il me fut facile de servir également les deux Nations. » »

La Fayette explique ensuite longuement les raisons qui interdisent provisoirement à un proscrit le rôle de *médiateur,* entre les États-Unis et la France, que lui propose Dupont de Nemours.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

205. LA FAYETTE ET LA RÉPUBLIQUE BATAVE.

Passeport délivré à Hambourg, le 1er février 1799 5e de la Liberté Batave), par Balthasar Elie Abbema. Ministre plénopitentiaire de la République Batave près les Princes du cercle de la Basse-Saxe et les villes libres Impériales et Anséatiques. Il décrit ainsi La Fayette et son entourage :

« Gilbert Motier, âgé de 41 ans, taille au-dessus de la moyenne, yeux bleus, cheveux blonds [La Fayette]. Georges Motier, âgé de 19 ans, taille moyenne, yeux bleus, cheveux blonds [Le fils de La Fayette]. Victor Dufay, âgé de 30 ans, taille au-dessus de la moyenne, yeux bleus, cheveux noirs [Victor de La Tour Maubourg]. Alfred Dufay, âgé de 14 ans et demi [Alfred de La Tour Maubourg]. Simon Pontonnier, domestique de G. Motier, âgé de 18 ans, cheveux noirs, yeux bruns, taille moyenne [Félix Pontonnier, secrétaire de La Fayette pendant la captivité de son maître]. »

Autrefois au Château de Chavaniac.

Au même.

206. CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE (*11 vendémiaire an* IX).

Gravure coloriée de F. Piranesi et J. Barberi. Œuvre de la chalcographie des frères J. B. et F. Piranesi, installés à Paris en même temps qu'à Plailly, près de Mortefontaine (Oise).

Cette fête, une des plus importantes de la Révolution, fut organisée par Jean-Étienne Despréaux en collaboration de l'architecte Jacques Cellerier et d'autres artistes dont les noms n'ont pas été conservés. A la fin

du banquet, Napoléon Bonaparte porta un toast : « Aux mânes des Français et des Américains morts sur les champs de bataille pour l'Indépendance du Nouveau Monde ».

« M. de La Fayette y faisait les honneurs aux députés d'Amérique..... » (FIRMIN DIDOT, p. 49 et suiv.) Au cours de la fête, La Fayette fut questionné par Bonaparte sur sa Campagne d'Amérique : « Avec sa modestie de bon goût, l'ami de Washington se contenta de lui dire : — Ce furent les plus grands intérêts de l'Univers décidés par des rencontres de patrouilles. » (BARDOUX, p. 165.)

A M...

207. COMPTE RENDU PAR LE CITOYEN BEAUCHET AU CITOYEN DE LA FAYETTE *des recettes et dépenses qu'il a faites pour lui depuis le premier floréal an huit jusqu'au premier pluviose an douze (1800-1804).*

Manuscrit portant les signatures de La Fayette et de Beauchet.

Les revenus sont ceux du domaine de Lagrange, des biens de Bretagne, de la succession de la duchesse d'Ayen, de la retraite du général, etc. Les emprunts faits à l'américain Parish, pendant la captivité d'Olmütz, figurent pour 9.097 fr. 32 dans les dépenses où l'on retrouve le joaillier Francastel à côté de l'orfèvre Odiot, du peintre Lagrenée jeune, de l'ébéniste Molitor, de Robert Arthur, le marchand de papiers peints et d'autres ouvriers d'art placés sous la surveillance de l'architecte Vaudoyer qui parachève la restauration du Château de Chavaniac.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

208. LA FAYETTE ET LA LOUISIANE.

a. Lettre autographe de Thomas Jefferson à La Fayette (Washington, 27 juin 1804).

Confirmant une lettre qu'il lui avait écrite, le 30 mars 1804, au sujet de la décision du Congrès attribuant à La Fayette des terres en Louisiane, Jefferson envisage la possibilité d'un établissement de son ami sur ces terres, dans un nouvel État dont il deviendrait « en fait le père ».

b. Lette autographe adressée à La Fayette par James Monroë, Président des États-Unis (Washington, 20 mai 1820).

Sur les réclamations formulées par le Général à propos de ses terres de Louisiane.

c. Lettre adressée à La Fayette à propos d'un différend relatif à ses possessions en Louisiane. (Nouvelle-Orléans, 21 avril 1829).

Elle est accompagnée d'un plan.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

209. LA FAYETTE APRÈS WATERLOO. *Note autographe de La Fayette sur les Conférences de Haguenau (juin 1815).*

Après Waterloo, La Fayette fut l'un des dix commissaires envoyés par le Gouvernement provisoire au Quartier général des Alliés à Haguenau où ils arrivèrent le 30 juin 1915. Pour préciser le rôle qu'il joua, dans ces

Conférences, La Fayette écrit que les Puissances avaient toujours témoigné que Bonaparte leur fut livré :

« C'est à cette occasion que La Fayette répondit à l'Ambassadeur anglais : — Je suis étonné, mylord, que pour demander cette lâcheté au peuple français vous vous adressiez de préférence à un prisonnier d'Olmütz. »

Autrefois au Château de Chavaniac.

Au même.

IV

LA RESTAURATION

IV

LA RESTAURATION

---

210. LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 2,40; L. 1,61), par Samuel F. B. Morse (1791-1872).

Commencée à Washington en 1825, terminée à New-York en 1826, cette peinture commémorative fut commandée à l'artiste pour l'Hôtel de Ville de New-York, à l'occasion du dernier voyage de La Fayette aux États-Unis d'Amérique. Les peintres Vanderlyn, Sully, Rembrand Peale, Jarvis, Wardo, Inman et Ingham durent s'effacer devant Morse qui était considéré, à juste titre, comme le meilleur des portraitistes américains, nés de l'influence française de David et d'Ingres.

« Mais son œuvre la plus typique est un grand portrait en pied de La Fayette qui rivalise avec celui d'Ary Scheffer, peint à la même époque. Il orne une pièce du vieil Hôtel de Ville (City Hall de New-York). Une étude pour ce portrait figure au petit Musée de la Public Library de New-York.

Le Héros des Deux Mondes est debout, en panlaton nankin et gilet blanc, la main posée sur un socle qui porte les bustes jumeaux de Washington et de Franklin. » (RÉAU, p. 110.)

C'est la première fois que le *La Fayette*, de Morse, quitte l'Amérique pour la France, à l'occasion du Cente-

naire de la mort de son illustre modèle et en remerciement du prêt que la France a fait récemment aux États-Unis du portrait de la mère du peintre américain J. Mc N. Whistler.

En 1932, le Metropolitan Museum of Art, de New-York, en fit le principal ornement de l'exposition rétrospective qu'il consacra à la mémoire de *Samuel F. B. Morse, peintre américain.*

A la Ville de New-York.

211. LA FAYETTE.

Peinture (H. ; L.), par Rembrandt Peale.

Fils du peintre Charles Wilson Peale, le portraitiste favori de Washington et des Combattants de la Guerre de l'Indépendance américaine, Rembrandt Peale séjourna plusieurs fois en France, où il peignit les portraits des principaux personnages de la première moitié du XIX^e^ siècle.

Au Metropolitan Museum, New York.

212. LA FAYETTE.

Peinture (Bois : H. 0,54; L. 0,44). Au dos du panneau, on lit : *La Fayette,* par Prud'hon (1758-1823).

En buste, de trois quarts, tête nue, le regard inquiet et le visage fatigué.

Œuvre des dernières années du peintre (*Collection D. David-Weill. Peintures,* t. II, p. 303 et suiv., et pl. : *reprod.; Jean Guiffrey,* PRUD'HON, p. 205, n° 550).

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII^e^ siècle, Paris, 1929, n° 161.

A M. D. David-Weill.

213. LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 2,35; L. 1,30). Avant sa restauration, alors qu'il était au château de Chavaniac, le tableau était signé : *Ary Scheffer, à La Grange, 1819.*

En pied, de face, tête nue, il est vêtu d'une longue redingote grise ouverte sur un gilet brun rayé de noir qui laisse voir une cravate négligemment nouée autour d'un haut col blanc; pantalon bleu foncé et guêtres noires. Il tient son chapeau et il s'appuie sur sa canne de la main droite; le bras gauche est pendant.

« La Fayette avait une mise très simple, exempte de toute recherche. Ordinairement vêtu d'une longue redingote grise ou de couleur foncée, couvert d'un chapeau rond, il portait pantalon et guêtres, comme M. Scheffer l'a représenté dans le portrait en pied qu'il en fit, il y a quelques années, et qui est d'une ressemblance parfaite sous tous les rapports. » (CLOQUET, p. 10.)

Salon de 1819, n° 1025 : Scheffer, rue du Regard, n° 1. *Portrait en pied du général L....*

A M. Otis Mygatt.

214. LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 1,15; L. 0,98). Signée : *d'Ary Scheffer 1823.*

A mi-jambes, de trois quarts à gauche, tête nue, il est vêtu d'un pardessus brun ouvert sur un habit noir avec col et cravate blancs. Il tient son chapeau et il s'appuie sur sa canne de la main droite; la main gauche est dans la poche du pardessus. Un drapeau tricolore se voit derrière le portrait du général.

Réplique en partie du *La Fayette* que le peintre Ary Scheffer offrit au Congrès des États-Unis d'Amérique en 1824 (Capitole, Washington), et qui avait été exposé

au Salon de 1822, n° 1173 : *Portrait en pied du général L....*

« Mme de Montagu se permettait quelquefois de lancer de douces épigrammes à son beau-frère ; en voici un exemple : M. de La Fayette, à son retour d'Amérique (*sic*), avait été peint en pied par Ary Scheffer ; ce portrait, qu'elle n'avait pas encore vu, la préoccupait beaucoup. Le général se serait il fait peindre tenant à la main la fameuse *Déclaration des Droits de l'Homme?* A sa prochaine visite à Fontenay [résidence de Mme de Montagu], elle ne manqua pas de lui demander quelle pose il avait choisie. Cette curiosité le fit sourire : — Eh bien, ma chère sœur, je suis debout, me promenant, ma canne et mon chapeau à la main, ajouta-t-il en prenant à peu près la pose du portrait. — Et l'autre main? dit Mme de Montagu, qui n'en voyait qu'une d'occupée. — Elle est dans ma poche, répartit le général, ce qui vaut mieux, chère sœur, que de l'avoir dans celle des autres. » (MONTAGU, p. 356.)

En 1859, dans l'étude qu'il publia sur la vie et sur les ouvrages d'Ary Scheffer, à propos de l'exposition posthume des œuvres du peintre, le sculpteur-peintre et architecte Antoine Etex signala ainsi un portrait en pied du général La Fayette peint en 1828 (n° 5 du catalogue de cette exposition) :

« C'est un grand portrait qui a été gravé et que tout le monde connaît. Mais ce que beaucoup ne connaissent pas, c'est cette image honnête et loyale du brave citoyen des deux Mondes, du noble marquis de La Fayette, qui a servi de sage-femme à deux Révolutions, celle de 1789 et celle de 1830..... Dans cette peinture, dont la tête est exécutée à la façon des portraits de Gérard, le fond du paysage, les terrains, les habits, le chapeau rond et la canne sont traités plus largement. Décidément, la peinture de Géricault révolutionne complètement celle des camarades de l'atelier de Pierre Guérin. »

A M. le comte de Pusy La Fayette.

215. LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 0 m. 53; L. 0 m. 45), par Ary. Scheffer.

En pied, de trois quarts à gauche, tête nue, il est vêtu d'une longue redingote et il tient son chapeau à la main. Fond représentant le bord de la mer.

Pourrait être l'esquisse du portrait offert au Congrès des États-Unis d'Amérique en 1824, et que la gravure de Leroux date de 1822.

Au Musée de Rouen.

216. LA FAYETTE.

Gravure de Leroux (1824) d'après A. Scheffer, 1822.

A M. Frédéric Silsbee Whitwell.

217. LA FAYETTE.

Peinture (Toile : H. 0,65; L. 0,55). École anglaise, XIX^e^ siècle.

En buste, de trois quarts, tête nue, il est vêtu d'un habit noir à boutons de métal doré avec col et cravate de couleur blanche. Au bas du tableau, paysage maritime.

Un autre portrait de La Fayette, attribué à l'École anglaise, fut le n° 1203 de l'Exposition rétrospective de Marseille, en 1861 : il provenait du Cabinet de M^me^ la baronne de Laurent, à Avignon.

Un troisième portrait de La Fayette est ainsi décrit :

« J'allais, ces jours derniers, rue d'Anjou, tenir compagnie au général [La Fayette] pendant qu'il posait pour son portrait exécuté par un éminent artiste de l'École romaine. Ce portrait était exécuté d'après le désir d'une anglaise pleine

d'esprit et de sentiment élevé, Mrs Trafford Southwell, de Norwich..... Le succès de M. Davis [J. P. Davis, dit Pope Davis] a été complet. Son admirable ouvrage est maintenant dans les mains de la dame libérale qui a fait faire le voyage à cet artiste. (*Lady* MORGAN, t. II, p. 404 et suiv.)

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

218. LA FAYETTE.

Miniature ovale sur ivoire. Signée : *Clary, 1818.*

En buste de trois quarts à gauche, tête nue, il est vêtu d'un habit bleu foncé à boutons de métal ouvert sur un jabot de lingerie.

Deux inscriptions manuscrites au revers :

a. ***Portrait du Général La Fayette,*** peint par M^me^ C.-D. DALLOZ.

b. ELBRY PEYRE, février 1818. *Portrait du Général La Fayette.*

Autrefois dans la famille La Fayette.

A M^me^ Gadon.

219. LA FAYETTE.

Gravure coloriée.

En buste de trois quarts à droite, tête nue, en civil. « M. le Général de La Fayette, député du département de la Sarthe, élu en 1818. »

A M. Marcel Blancheteau.

220. LA FAYETTE.

Buste marbre (H. 0 m. 60). Signé : *Au Général La Layette, P. J. David d'Angers, 1829.*

Principal ornement des salons de réception de La Fayette au château de Lagrange, ce buste y était placé

entre deux copies peintes, d'après les portraits originaux de Washington, par Ary Scheffer, et de Franklin, par M^me^ Adolphe Perier, petite-fille du Général (*Cloquet*, p. 184).

Les *Carnets de notes*, de David d'Angers, ont recueilli les confidences de l'artiste sur les relations d'amitié admirative qu'il entretint avec son modèle après le don aux États-Unis d'Amérique, par David d'Angers, au nom de la Jeunesse républicaine française, de l'original de ce buste qui fut placé dans la salle du Congrès américain (*Cerf*, p. 53; *Réau*, p. 101 et suiv.).

Le modèle en plâtre du *La Fayette* est conservé au Musée David d'Angers, à Angers.

Le culte de l'artiste pour le grand Libéral, lui suggéra l'idée de placer La Fayette dans le *Monument du Général Foy*, au Père-Lachaise, où il se voit au pied de la tribune de l'orateur, entre Manuel et Ternaux (1827). On le voit encore, debout, derrière Voltaire et Rousseau, assis, dans le *Fronton du Panthéon* (1837). Enfin, il est le compagnon de Washington et de Jefferson, dans le bas-relief de l'Imprimerie en Amérique qui décore le socle des statues de Gutenberg (1840) à Strasbourg et à l'Imprimerie Nationale, à Paris.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

221. LA FAYETTE.

Buste bronze (H. 0,37) d'après David d'Angers.

A M^lle^ G. de Beaumont.

222. LA FAYETTE.

Buste de profil à droite dans un médaillon estampé sur le couvercle d'une boîte à musique.

A M^lle^ Jeanne de Sahune.

223. LES PEINTRES AMÉRICAINS DE LA FAYETTE.

b. *Lettre autographe de Samuel Morse à La Fayette (Le Havre, 2 octobre 1832).*

Elle exprime des opinions sur la situation politique et des amitiés pour La Fayette.

b. *Lettre autographe de Rembrandt Peale à La Fayette (New York, 11 juillet 1825).*

La Nation américaine apprécierait hautement un témoignage écrit de La Fayette sur la supériorité de la ressemblance de son portrait de Washington.
Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

224. LA FAYETTE ET LOUIS XVIII.

Toile imprimée. Signée : *S. Cholet, del. et sculpt., Nantes.*

Le médaillon du roi y est soutenu par les allégories de la France et de la Monarchie. Les portraits de tous les membres du Parti libéral sont groupés autour de celui de Louis XVIII : La Fayette, Constant, Manuel, Foy, Perier, etc.

Au Musée de Blérancourt.

225. ÉPAULETTES ET PAREMENTS DE LA FAYETTE.

Les épaulettes sont d'or à trois étoiles d'argent; les parements sont brodés d'or.
Exposition de Chicago, 1893, n° 105.

A M. le comte de Pusy La Fayette.

226. CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS PORTÉE PAR LA FAYETTE.

Or émaillé (modèle de la Restauration).

Fondu avec l'Ordre du Mérite militaire en 1791, quand La Fayette eut obtenu l'état-civil des Protestants pour lesquels l'Ordre du Mérite militaire avait été créé en 1759, l'Ordre de Saint-Louis fut rétabli par le roi Louis XVIII, en 1814, en même temps que revivait l'Ordre du Mérite militaire; les deux terminèrent leur existence à la Révolution de juillet. (STEENACKERS, p. 257 et suiv., 275 et suiv.; GOURDON DE GENOUILLAC, p. 197 et suiv, 277 et suiv.; Exposition rétrospective de la Légion d'honneur, Paris, 1911, p. 44 et suiv.)

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M. le général comte de Chambrun.

227. CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS PORTÉE PAR LA FAYETTE.

Or émaillé (modèle de la Restauration).

A M. le comte de Pusy La Fayette.

228. PLAN FIGURATIF DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, INDIQUANT LA PLACE QU'OCCUPE HABITUELLEMENT CHACUN DES MEMBRES QUI LA COMPOSENT (*Session de 1822*).

Gravure coloriée.

Au cinquième rang de la Gauche se trouve La Fayette; au septième rang est son fils. Le Parti libéral occupe

tous les autres rangs où l'on trouve les noms de Benjamin Constant, Foy, Casimir Périer, Manuel, etc.

A M^me^ G...

229. LE VOYAGE TRIOMPHAL DE LA FAYETTE AUX ÉTATS-UNIS.

Itinéraire depuis le départ du Havre, le 13 juillet 1824, jusqu'au retour au Havre, 5 octobre 1825.

Manuscrit de la main de son fils George-Washington La Fayette.

Autrefois au château de Chavaniac.

A. M. Emmanuel Fabius.

230. LETTRES DE LA FAYETTE À SES FILLES.

Datées de Charleston, 17 mars 1825, Montgomery, 4 avril 1825, et Philadelphie, 15 juillet 1825, ces trois lettres donnent aux « chères filles » du général un grand nombre de détails sur son voyage triomphal aux États-Unis où il est « pressé, enlevé, comblé ». (NOLAN, p. 278, 281 et 298.)

A M. le comte de Rémusat.

231. RÉCEPTION DE L'HOTE DE LA NATION AUX ÉTATS-UNIS.

Lithographie en couleurs de Bove (vers 1825).

A. M. Marcel Blancheteau.

232. FOULARD EN SOIE JAUNE *orné d'allégories américaines imprimées en brun : aigle, drapeaux étoilés, piques surmontées du bonnet phrygien et de médaillons en forme de couronnes de chêne au centre desquels se lit : Welcome La Fayette.*

A M^lle^ Jeanne de Sahune.

233. FANIONS EN SOIE BLANCHE *avec bordure bleue portant l'inscription :*

The Temple of Independence consecrated with the Blood of Heroes to La Fayette.

A la même.

234. GANTS COMMÉMORATIFS.

Pendant la Guerre de l'Indépendance américaine, La Fayette se fit envoyer de Paris deux importantes collections de gants, ainsi qu'en témoignent les comptes de l'intendant Morizot :

« 29 juillet 1779. A M. Prevost, parfumeur, pour gants envoïés en Amérique, 147 livres, 10 deniers.

« 29 avril 1780. A MM. Bocquillon et Mugner, parfumeurs, 494 livres, 10 deniers. »

Les parfumeurs des États-Unis, se souvenant des gants venus de Paris au XVIII^e^ siècle pour « le Marquis », offrirent à La Fayette un très grand nombre de gants en chevreau blanc ornés de médaillons représentant l'*Ami de l'Amérique*, l'*Hôte de la Nation*, etc.

Les gants exposés appartiennent à M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont; à M le comte Geoffroy de Montalembert, à M^lle^ Marguerite de Pistoye, à M. le comte de Remusat et à M^lle^ Jeanne de Sahune.

235. RUBANS COMMÉMORATIFS.

Si les parfumeurs parisiens peuvent se flatter d'avoir collaboré à la Guerre de l'Indépendance américaine, par des envois de gants à La Fayette, les marchandes de modes rivalisèrent avec ces artisans. Les comptes de l'intendant Morizot ne l'oublient pas :

« 23 novembre 1779. A Mme Regnault, marchande de modes, à compte sur ce qu'elle a fourni pour l'Amérique, 1.000 livres.

« 15 juillet 1780. A la même pour reste des commissions d'Amérique, 601 livres. »

On peut ajouter les marchands de soie aux marchandes de modes :

« 28 juillet 1781. A. MM. le Normand et Cie, marchands de soie, pour commissions américaines, 884 livres. »

Pendant le voyage de 1824-1825, la tradition du XVIIIe siècle fit que « le Marquis » fut littéralement couvert de rubans de soie blanche ornés de portraits, d'allégories et d'inscriptions amicales.

Les rubans exposés appartiennent à M. le comte Geoffroy de Montalembert, à Mme de Pistoye et à Mlle Jeanne de Sahune.

236. VASES COMMÉMORATIFS DU DERNIER VOYAGE DE LA FAYETTE AUX ÉTATS-UNIS (1824-1825).

Cristal de fabrication américaine orné de médaillons gravés représentant le château de La Grange et l'aigle américaine.

Offerts à La Fayette.

Exposition de Chicago, 1893, n° 67.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

237. CANNE DE LA FAYETTE.

Ébène à pomme d'or. Elle apparaît dans plusieurs des nombreux portraits de La Fayette qui s'en servait quotidiennement.

Exposition de Chicago, 1893, n° 103.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

238. CANNE OFFERTE À LA FAYETTE PAR LE GÉNÉRAL BLAKE.

Bois noir avec le nom du donateur sur une plaque d'argent : « General Blake ».

Exposition de Chicago, 1893, n° 106.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

239. BOÎTE COMMÉMORATIVE DE LA FONDATION DU CONNECTICUT.

Elle est faite de bois contemporains de la fondation du Connecticut par des émigrants du Massachusetts fuyant la tyrannie religieuse vers une région plus fertile : ils s'y donnèrent une Constitution fondamentale, la première de toutes, en 1639. Sur une plaque d'or, La Fayette a fait graver le souvenir de ce fait mémorable : « Charter Oak of Connecticut ». La boîte fut offerte au général pendant son voyage aux États-Unis.

A M^me^ Pierre-Garnier, née d'Assailly.

240. CANNES COMMÉMORATIVES *de la visite de Boston et de Bunker Hill (24 août 1824 et 17 juin 1825).*

Jonc avec poignées ivoire et corne (*Forbes et Cadman*, t. I, p. 32 : *reprod.*).

Elles portent les inscriptions suivantes gravées sur des plaques d'argent :

a. *City of Boston North Street August 24. 1824. Presented to Gen[1] La Fayette by a full blooded Yankee, as a token of respect for services rendered America in her struggles for Independence.*

b. *Duplicata presented June 17. 1825. Bunker's Hill. Presented to Gen[1] La Fayette, City of Boston, August 24. 1824 by a full blooded Yankee...* (la suite comme celle de l'inscription ci-dessus).

Le 24 août 1824, La Fayette fut reçu avec enthousiasme par le gouverneur Eustis et les habitants de Boston (*Nolan,* p. 245). Dans un discours prononcé à l'Université de Cambridge, le lendemain, Edward Everett salua son ami La Fayette au nom de tout le continent de l'Amérique. Le 17, visitant le champ de bataille de Bunker Hill, La Fayette glorifia le sacrifice de Warren et des patriotes morts pour l'Indépendance, leur « résistance à l'oppression... signal de l'émancipation du genre humain » (*Charavay,* p. 433 et suiv.). Le 17 juin 1825, La Fayette revint à Bunker Hill où il « posa solennellement la première pierre du nouveau monument commémoratif de la bataille et de la mort de Warren ». Au banquet de 4.000 citoyens qui suivit, La Fayette porta le toast suivant :

« Bunker Hill et La Sainte résistance à l'oppression, qui a déjà affranchi l'Hémisphère américain. Le toast anniversaire au jubilé du prochain siècle sera : *A l'Europe affranchie !* » (CHARAVAY, p. 445.)

241. VERRE COMMÉMORATIF DE LA VISITE DE LA FAYETTE À BALTIMORE (25-29 NOVEMBRE 1824).

Cristal de fabrication américaine avec l'effigie gravée de La Fayette.

A M^me^ la Générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

242. CADRE CONTENANT DES POÉSIES ET DES ADRESSES À LA FAYETTE :

a. Poésie offerte le 29 octobre 1824 par W. Niblo de Petersburg, ornée d'un dessin qui représente l'aigle américaine et une Renommée tenant une banderolle avec l'inscription : WELCOME LA FAYETTE. (NOLAN, p. 256.)

b. Pièce de vers offerte au général lors de sa réception au Collège de Georgetown, le 14 octobre 1824. (NOLAN, p. 254.)

c. Adresses offertes par les élèves de l'Académie féminine de Lexington.

d. Ode de bienvenue au général, écrite par Caroline Clifford Nephew, élève de l'Académie de Lexington, au nom de ses camarades. (NOLAN, p. 287.)

243. CODE CIVIL DE L'ÉTAT DE LOUISIANE.

Reliure en maroquin rouge. Inscription : « The State of Louisiane to General Lafayette ».

Publié à La Nouvelle-Orléans, en 1825, par le pamphlétaire J.-C. Saint-Romer qui dirigea *Le Courrier de la Louisiane* de 1815 à 1843 (TINKER, p. 454 et suiv), ce *Code* fut offert à La Fayette pendant le séjour qu'il

fit dans cette ville, du 8 au 14 avril 1825, au cours des fêtes magnifiques qui lui furent offertes (NOLAN, p. 282 et suiv.; CHARAVAY, p. 443).

Exposition de Chicago, 1893, n° 60.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

A M^me^ de Corcelle.

244. ÉPÉE D'HONNEUR OFFERTE À LA FAYETTE PAR LE 9^e^ RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE NEW YORK.

« Une épée, sortie des ateliers de New-York, et présentée à La Fayette, le 10 septembre 1824, par le colonel Muir, à la tête du 9^e^ régiment d'artillerie de l'État de ce nom. La poignée est en ivoire, et surmontée par une tête d'aigle [américaine] en or fort bien ciselée, ainsi que les autres parties de la garniture. La garde est formée par un petit canon dont les roues mobiles remplacent les coquilles de l'arme, et ont pour rais des branches de laurier. Des torsades de bon goût réunissent ces diverses parties de la poignée. La lame damasquinée en or offre des figures allégoriques relatives à l'art militaire, à la Liberté et à l'union des États de l'Amérique du Nord. L'aigle américaine y est représentée surmontée d'une banderolle sur laquelle on lit : *E Pluribus Unum.* Le fourreau de l'épée est en cuivre doré et ciselé. Il se termine par un carquois surmonté du bonnet phrygien. Sur l'un de ses côtés est gravée l'inscription suivante : *Presented to Major general La Fayette by Colonel Alexander M. Muir, in behalf of the Officers of the ninth regiment N. Y. S. Artillery. 10^th^ sep^r^ 1824, as a small token of the Esteem, in wich he is held by them for his private worth and distinguished services during the War wich gave Independence to the United States.* » (J. CLOQUET, p. 207 et suiv. : *reprod.*)

Étui maroquin grenat avec inscription : « Au Général de La Fayette, l'Armée des États-Unis.

Exposition de Chicago, 1893, n° 46 et pl. I.

Exposition de la Révolution et de l'Empire, 1895, n° 590.

A M^me^ Pierre Garnier, née d'Assailly.

245. TABATIÈRE COMMÉMORATIVE DU SÉJOUR DE LA FAYETTE À NEW-YORK (1824).

Or.

Le sceau de la ville de New-York a été gravé sur le couvercle par Samuel Maverick, auteur de l'estampe : « Landing of Gen. Lafayette. At Castle Garden, New-York, 16th August 1824, d'après un dessin d'Imbert. (FRANK WEITENKAMPF, p. 22, n° 94.) La tabatière porte ces deux inscriptions : « Presented by the Corporation of the City of New-York with the Freedom of the City », et « To his Excelcy the Marquis de La Fayette as a testimony of their sense of his important services ». (NOLAN, p. 243 et suiv.)

Exposition de Chicago, 1893, n° 110 et pl. I.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New-York, 1934.

Mémorial La Fayette, château de Chavaniac; don de M. le comte de Pusy La Fayette.

246. ASSIETTE COMMÉMORATIVE DE L'ARRIVÉE DE LA FAYETTE A NEW-YORK (1824).

A M^me^ de Corcelle.

247. LA FAYETTE ET LES FÊTES DE NEW YORK.

a. Billet de 3 dollars à l'effigie du général.

b. Menu du déjeuner du 8 septembre 1824 à Fort Lafayette.

c. Ode maçonnique sur l'air : Hail to the Chief.

d. Vers écrits à propos de l'ascension aérostatique exécutée, par E. Robertson, en présence du général La Fayette (9 juillet 1825).

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

248. BOÎTE COMMÉMORATIVE DE LA FONDATION DE LA PENSYLVANIE.

Elle est faite de cinq bois contemporains du quaker anglais William Penn, fondateur de la Pensylvanie (1681). Inscription : « *Relique de l'ancien temps. Don de J. F. Watson, membre de la Société de Penn où vint le Général La Fayette, lors de son passage à Germantown, le 20 juillet 1825. Le noyer est le dernier arbre de la forêt de Penn, abattu en 1818, en face du Palais de l'Indépendance. L'Arbre à gomme croît encore dans la Forêt de Penn, à Dush-Hill. L'Orme est l'arbre du Traité* [*de paix perpétuelle avec les Indiens*]. *Le Chêne provient du premier pont jeté sur le Dock Creek. L'Acajou vient de la maison de Christophe Colomb.* » (CLOQUET. p. 205 et suiv., *reprod.;* NOLAN, p. 298.)

A M^me^ Pierre Garnier, née d'Assailly.

249. LA FAYETTE ENTRE À PHILADELPHIE (28 SEPTEMBRE 1824).

Gravure populaire.

Dans une voiture découverte traînée par quatre chevaux et encadrée de cavaliers en grand uniforme, La Fayette, debout, le chapeau à la main, salue la foule

qui l'acclame. Les maisons sont pavoisées : le drapeau tricolore et la bannière étoilée s'y voient de tous côtés. (NOLAN, p. 252).

A. M. W. P. Gardner.

250. CEINTURON COMMÉMORATIF DE LA VISITE DE LA FAYETTE A PHILADELPHIE.

Velours bleu brodé d'or. Il porte l'inscription : L. 76 F. [*La Fayette 1776 : date de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis et de l'engagement de La Fayette dans l'Armée américaine*].

Don des Dames de Philadelphie à La Fayette, en 1824. (NOLAN, p. 252.)

Avec le même désir d'évoquer la fraternité d'armes des États-Unis d'Amérique et de la France, les Dames de Philadelphie ont brodé le drapeau qui remplaça, après la Guerre de 1914-1918, celui qu'y défendit le 18e Régiment d'Infanterie, l'ancien « Gâtinais » de la bataille de Yorktown.

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIIIe siècle, Paris, 1897, n° 171.

A Mme la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

251. LA FAYETTE À PETERSBURG (1824).

La Fayette's Welcome to Petersburg.

Vers composés par « Hiram Haines of Petersburg, Virg. », à l'occasion du dîner officiel offert au général, le 29 octobre 1824.

Au verso, on lit une annotation autographe : *Presen-*

ted to Gen. La Fayette, by the author, etc. (NOLAN, p. 256.)

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

252. ASSIETTE COMMÉMORATIVE DE LA VISITE DE LA FAYETTE À YORKTOWN (1824).

Faïence populaire imprimée en noir, Creil (XIX^e siècle).

La Fayette, à cheval, s'élance, le premier, dans les redoutes de Yorktown :

Le Gros d'Anisy, un des directeurs de la Fabrique de Creil, offrit à La Fayette, comme spécimen de ses essais d'impression sur faïence, les n^os 68 et 83 du présent catalogue.

A M^lle Élisabeth Clévenot.

253. LA FAYETTE, AMI DE LA FAMILLE LEWIS.

Médaille vermeil à belière. Bustes de La Fayette sur la face avec inscriptions : *From a true American,* et *Lewis;* et au revers avec autre inscription : *La Fayette.*

Neveux de Washington, les Lewis reçurent la visite de La Fayette qui séjourna chez eux, à Woodlaw et à Arlington, pendant trois jours, durant le dernier voyage du général aux États-Unis en 1824. (CHARAVAY, p. 440; NOLAN, p. 262 et suiv.). La collection Fabius possède une importante suite de lettres de la famille Custis adoptée par Washington, entre autres d'Elenaor Parke Custis, mariée en 1799 au Major Lawrence Lewis : elles furent adressées à La Fayette (1828-1830) et à son fils (1804-1849).

A M^me la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

254. LA FAYETTE ET LE NEW HAMPSHIRE (1825).

New Hampshire.

Carte gravée et coloriée par Philip Carrigain. Ornée de vues du New Hampshire, elle est dédiée par l'auteur aux Députés de cet État qui l'offrirent à La Fayette, au cours de sa visite à Concord (NOLAN, p. 293) dans une couverture en maroquin grenat ornée de dorures et portant l'inscription : *Presented by the Legislature of New Hamsphire to General La Fayette.*

« A Concorde, capitale de l'État de New Hampshire, La Fayette fut reçu au Capitole par le Général Pierce, et il prit part à un banquet civique où on but à la « Sainte alliance de La Fayette et de la Liberté. » (CHARAVAY, p. 44)

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

255. LA FAYETTE ET LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

a. Le Roi des Osages.

Silhouette noire. Au verso : *Le roi des Osages. Cheveux blancs* (*Mary Martin.* Quelques profils américains et leurs auteurs, dans « The Connoisseur », février 1926).

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

b. Constitution of the Seneca Commorwealth.

Parchemin orné de dessins allégoriques représentant l'astre de la *Sagesse* éclairant le Monde guidé par les

deux livres : la *Grande Charte des Libertés* et le *Livre de la Nature.*

Parmi les protecteurs de cette Constitution, les chefs de la nation indienne placent leur « excellent ami Général La Fayette » à côté de leur « grand père, le Président des États-Unis », du Gouverneur de l'État de New York et des quakers leurs « chers frères ».

Même origine.

A M. Emmanuel Fabius.

c. Mocassins et objets de parure commémoratifs de la dernière fête offerte par les Indiens à La Fayette (1825).

Les objets exposés appartiennent à M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont, à M. le comte Geoffroy de Montalembert, à M^lle^ Yvonne de Sahune.

Exposition de Chicago : 1893 (coll. de M. de Montalembert).

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII^e^ siècle, Paris, 1929 (coll. de M^me^ la générale Hennocque).

« Grand Kayewla » des tribus indiennes de l'Amérique septentrionale, depuis le traité qu'il avait conclu, en 1778, avec les Hurons et les Iroquois, La Fayette fut chargé d'une mission officielle, par le Gouvernement américain, lors du voyage qu'il fit aux États-Unis en 1784, et son influence facilita le nouveau traité entre les Américains et les Indiens. Quand La Fayette revint aux États-Unis, pour la dernière fois, les tribus alliées le reçurent avec éclat à Indian Agency, les 30 et 31 mars 1825 : elles lui firent don de nombreux spécimens de leur art décoratif dont La Fayette composa un musée au château de Lagrange (CLOQUET. p. 227).

En 1788 et 1789, l'intendant Morizot note plusieurs payements à des artisans parisiens qui habillaient le « Sauvage » dont La Fayette avait fait le gardien de son hôtel, et que le jeune comte de Neuilly vit exécuter la Danse du scalp, autour de son maître, dans les salons de Madame de Tessé. (NEUILLY, p. 10 et suiv.).

En 1817, les Osages qui furent présentés au roi Charles X, et qui résidèrent ensuite dans la capitale, vinrent demander à La Fayette, le « Grand Kayewla », de payer leurs dettes, en fin de séjour (LADY MORGAN, t. II, p. 405).

256. LES DONATIONS DU CONGRÈS AMÉRICAIN À LA FAYETTE.

a. Acte de donation de 200.000 dollars.

b. Brevet de mise en possession de terres situées en Floride.

c. Compte de La Fayette pour les années 1824-1825. Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

d. Lettre de La Fayette au Congrès américain (2 janvier 1825).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

Au Collège La Fayette, à Easton (E. U.).

« ... le 10 décembre 1824, La Fayette fut solennellement reçu par le Congrès et harangué par Henry Clay... Après cette brillante réception, La Fayette se rendit, le 16 décembre, sur l'invitation de la législature

de l'État de Maryland, à Annapolis, et il ne rentra que le 21 à Washington, en passant par Frederikstown. C'est alors qu'on lui notifia la décision du Congrès qui lui faisait don de 200.000 dollars et d'un terrain de 24.000 acres. La Fayette, ému de tant de générosité, ne crut pas devoir refuser ce témoignage de la reconnaissance publique » (CHARAVAY, p. 441).

257. LE RETOUR DE LA FAYETTE.

Gravure allégorique par Moreau, d'après Dubouloz (1825).

Assis à l'arrière de la *Brandymine* qui le ramène en France, La Fayette voit apparaître les ombres des fondateurs de l'Indépendance américaine, conduites par Washington et Franklin : elles viennent le saluer pour la dernière fois. Autour du vaisseau, des génies marins écartent les démons de la tempête (*Forbes* et *Cadman*, t. I, p. 36 : *reprod.*).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

Au Musée de Blérancourt.

258. VASE OFFERT À LA FAYETTE *par les aspirants de la frégate* « La Brandywine ».

Argent : H. 0 m. 47. Signé : *Fait par Martin, fabricant d'orfèvrerie, place Dauphine, n° 7, à Paris.*

« Sur la commode [de la chambre à coucher] est placé un vase d'argent, ciselé avec beaucoup d'art, et offert à La Fayette par les aspirants (midshipmen) de la frégate « La Brandywine. »

Le Président des États-Unis avait décidé que chaque État serait représenté auprès de La Fayette par un aspirant lorsqu'il s'embarqua sur « La Brandywine » pour revenir en France ; de sorte que cette frégate reçut vingt-quatre élèves,

au lieu de huit à dix que comptent ordinairement les bâtiments de son rang. Ces jeunes officiers, touchés de l'amitié toute paternelle que La Fayette leur avait témoignée pendant la traversée, le prièrent, en se séparant de lui, de leur permettre de se cotiser entre eux pour lui offrir un témoignage durable de leur attachement. Le vase, dont ils voulaient lui faire présent, fut exécuté à Paris sous la direction de M. Barnett, consul des États-Unis, et envoyé à La Fayette peu de temps après son arrivée. Il est entouré à son col de pampres artistement dessinés; deux têtes de fleuves remplacent les anses. L'aigle américaine est sculptée sur l'une de ses faces; elle plane au-devant d'un nuage parsemé d'étoiles, tient dans l'une de ses serres un faisceau de javelots, et dans l'autre une branche d'olivier. Des ornements à feuille d'acanthe embellissent la base du vase, dont le socle carré, soutenu par quatre pieds de lion, offre sur trois de ses côtés autant de peintures qui représentent : 1° Le Capitole de Washington; 2° La visite de La Fayette au tombeau de Washington; 3° L'arrivée de « La Brandywine » au Hâvre. Sur le quatrième est gravée en anglais l'inscription suivante : *Offert par les aspirants de la frégate des États-Unis « La Brandywine » au Général La Fayette, comme témoignage de leur estime et de leur admiration, et comme hommage rendu à ses vertus privées et publiques.* » (J. Cloquet, p. 190 et suiv. : *reprod.*)

Le vase fut offert à La Fayette avec une couronne de fleurs naturelles.

Exposition de Chicago, 1893, n° 70 et pl. X. : *reprod.*

A M. le comte de Pusy La Fayette.

259. LE COMMODORE MORRIS, COMMANDANT DE « LA BRANDYWINE ».

Peinture (Toile : H. 0 m. 53; L. 0 m. 44). Signée : *Ary Scheffer.*

En buste, de trois quarts à droite.

« Au-dessous des deux tableaux précédents [*La Fédération Française* et *La Démolition de La Bastille*, par Hubert

Robert] sont placés le portrait du commodore Morris, commandant de la frégate « La Brandywine », qui a ramené La Fayette en France lors de son dernier voyage, et celui du général américain Greene. » (J. CLOQUET, p. 183.)

Exposition de Chicago, 1893, n° 69, et pl. IX : *reprod.*

A. M. le comte de Pusy La Fayette.

260. LES ASPIRANTS DE *LA BRANDYWINE*. —

Au large du Havre, le 5 octobre 1825, au nom des aspirants de *La Brandywine*, W. F. Lynch, James L. Lardner et Paul Hayne, prient La Fayette d'accepter le vase qui témoignera de leur admiration pour lui.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

261. ORFÈVRERIE COMMÉMORATIVE *du dernier voyage de La Fayette aux États-Unis.*

2 cuilliers d'argent portant les indications : *Presented by B. and S. Demilt* et *J. B. Herbert and B. Gurner, New-York, Aug. 1825.* Poinçons des maîtres orfèvres.

Probablement des souvenirs du retour de La Fayette en France sur la frégate « *La Brandywine* » (3 septembre-3 octobre 1825).

A M. le comte de Pusy La Fayette.

262. LA « COLONIE DE TERRE LIBRE ».

a. Plans des terres concédées à La Fayette en Floride avec le plan de Tallahassée « jeune métropole de l'État de Floride ».

b. Colonie de Terre Libre en Floride.

Manuscrit de La Fayette.

c. Projets de La Fayette pour l'envoi de familles françaises dans des terres de Floride.

Lettre de M. Herbemont au colonel F. K. Huger (7 mai 1827).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

262 *bis.* LA FAYETTE ET BÉRANGER.

a. La Fayette en Amérique.

Manuscrit illustré d'un dessin allégorique à la plume. La Fayette reçut ce manuscrit pendant son séjour à Nouvelle-Orléans : il en remercia Béranger le 22 avril 1825

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

b. La Fayette en Amérique.

Gravure par Frilley, d'après Tony Johannot : *L'Arrivée de La Fayette à Castle Garden à New York en 1824* (Œuvres de Béranger, 1834, t. III, p. 108 et suiv.).

Béranger avait fait sur le voyage en Amérique une chanson que la jeunesse des écoles savait par cœur :

Gloire immortelle à l'homme des deux Mondes !
Jours de triomphe, éclairez l'Univers !

(BARDOUX, p. 330 et suiv.)

A M. Marcel Blancheteau.

263. W. ALLEN, VOLONTAIRE DE L'INDÉPENDANCE HELLÉNIQUE.

Miniature ivoire. Signée : *Mulnier 1826.*

Au dos du cadre en cuivre ciselé et doré, on lit : *Au Général de La Fayette hommage de W. Allen partant pour combattre sous le drapeau de la délivrance de la Grèce, 1826.*

Vêtu à la mode grecque de l'époque romantique, l'américain Allen fut un des volontaires que l'influence de La Fayette réunit, sous les ordres du colonel Favier, avec l'espoir que la Grèce, délivrée des Turcs, se transformerait en une « vaste et puissante république fédérative, une grande Suisse orientale ». (CHARAVAY, p. 421, 453 et 468).

A M^me^ Pierre Garnier, née d'Assailly.

264. LA FAYETTE, BIENFAITEUR DE LA VIRGINIE.

Résolution de l'Assemblée générale de l'État de Virginie attribuant deux des nouvelles cartes de cet État à La Fayette, « bienfaiteur de la Virginie » (Richmond, 15 mars 1928).

Parchemin avec sceau.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

265. LETTRES AUTOGRAPHES DE LA FAYETTE A CHARLES DE RÉMUSAT.

Petit-fils de La Fayette, par son mariage avec Pauline de Lasteyrie, le comte Charles de Rémusat fut le confident politique du Général. Écrites de 1828 à 1832, ces

treize lettres, la plupart datées de 1829, sont de précieux témoignages de l'activité de La Fayette à la veille des événements de 1830.

A M. le comte de Rémusat.

266. COURONNE CIVIQUE DE LA FAYETTE.

« Une couronne civique en argent qui fut donnée à La Fayette, en 1829, par les habitants de la ville de Grenoble. Les feuilles de chêne dont cette couronne est tressée, et les glands qui en sortent de distance en distance, sont d'un travail délicat et de fort bon goût. » (*Cloquet*, p. 1973.)

Parti d'Auvergne en août 1829, pour le *Voyage de La Fayette en France* qui prépara les événements de 1830, le général fut salué, à la porte de la cité de Grenoble, par le maire, vieillard de 74 ans. Il reçut de ses mains la couronne civique, en mémoire du rôle des patriotes dauphinois dans la célèbre « Assemblée de Vizille » qui fut le signal de la Révolution française. La Fayette devait se rendre ensuite à Vizille, résidence des Périer, ses petits-enfants, puis il termina ce voyage de propagande à Lyon, où La Fayette glorifia « l'antique métropole de l'industrie, courageuse ennemie de l'oppression ». (*Charavay*, p. 460 et suiv.)

A M^me^ de Corcelle.

267. LETTRES DE LA FAYETTE À ADOLPHE PÉRIER.

Petit-fils de La Fayette par son mariage avec Nathalie, fille aînée de Georges Washington de La Fayette, Adolphe Périer fut le confident politique du général au même titre que Charles de Rémusat. Les vingt-deux lettres exposées lui ont été adressées de 1829 à 1832 : elles donnent de préci

renseignements sur la chute définitive des Bourbons et sur les désillusions de La Fayette pendant la Monarchie de juillet, les « Tuileries de 1832 » qui étaient devenus aussi hostiles que « celles de Charles X ».

A M^lle Jeanne de Sahune.

268. LETTRE AUTOGRAPHE DE LA FAYETTE À CHARLES DE RÉMUSAT (*La Grange, 22 octobre 1829*).

« La famille de mon illustre ami Jefferson est dans un état de fortune qui ne lui permet de négliger aucun profit pécuniaire. » La Fayette désire l'aider à faire « un marché de publication et de traduction » en France de la correspondance de leur père et grand-père qui vient de paraître aux États-Unis par souscription.

268 *bis*. LETTRES AUTOGRAPHES DE LA FAYETTE (*Paris, 7 juin 1829, et Chavaniac, 19 août 1829*).

Elles témoignent de l'intérêt de La Fayette pour Mme Marquet qui sollicitait un secours du Ministère de la Guerre.

A M. Welles Bosworth.

269. LA FAYETTE ET LES PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

a. Lettre de John Adams à La Fayette (*3 octobre 1815*).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A la Bibliothèque Pierpont Morgan.

b. Autre lettre du même à La Fayette (*11 avril 1817*).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

c. Lettres de Thomas Jefferson à La Fayette (*26 décembre 1820 et 3 septembre 1824*).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A la Bibliothèque Pierpont Morgan.

d. Lettre de James Madison à La Fayette (*novembre 1830*).

e. Lettre de James Monroe à La Fayette (*20 mai 1820*).

f. Lettre d'Andrew Jackson à La Fayette (*8 octobre 1829*).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

270. SOUVENIRS DES CHÂTEAUX DE LA GRANGE ET DE CHAVANIAC AU XIXe SIÈCLE.

« Quoique définitivement fixé à Lagrange, cette terre patrimoniale des d'Aguesseau, puis des Noailles qu'il tenait de sa femme, La Fayette venait chaque année à Chavaniac se retremper dans les souvenirs de son enfance... » (MOSNIER, p. 82.)

« A cette époque, il y avait presque toujours à Lagrange nombreuse compagnie, très distinguée à beaucoup d'égards, mais variée, pour ne pas dire un peu mêlée par les amis politiques ; cette demeure féodale, habitée par un des seigneurs les plus aimables de l'ancienne Cour, était devenue un centre de politique libérale et même républicaine, une maison ouverte à la démocratie des Deux Mondes. Pas un

Américain n'arrivait en France sans venir saluer avec orgueil le compagnon d'armes de leur grand Washington, et les Libéraux de France, surtout parmi la jeunesse, n'y faisait pas défaut non plus. » (MONTAGU, p. 355.)

a. Souvenirs sur la vie privée du Général La Fayette.

Autographie.

Chirurgien et ami de La Fayette, Jules Cloquet fut prié par l'Américain Isaïah Townsend, d'Albany, de rassembler ses souvenirs « sur les actions de la vie privée et les derniers moments » du général. Cloquet le fit sous forme de lettres accompagnées de croquis qui furent publiées dans l'*Evening Star*, de New York. Avant l'édition de ces lettres, à Paris, en 1836, elles avaient été autographiées en français et en anglais pour les amis de l'auteur, les membres de la famille de La Fayette, etc. On y trouve la description des collections de La Fayette qui furent réunies à Lagrange jusqu'à la mort du général.

A M. le Marquis de La Fayette.

b. Entrée de La Grange.

Peinture anonyme.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A la Société Historique de Providence (États-Unis).

c. Le Château de Lagrange.

Dessins aux crayons de couleurs. Signé : *C. M. F, juillet 1833.*

« La Grange est un des beaux châteaux de la Brie, et l'un des plus vieux, car il date, dit-on, des premières croisades. Ses vieilles murailles à créneaux, minées par le temps,

lui donnent de loin un aspect formidable, mais dont la sévérité, à mesure qu'on approche, se tempère par la grâce du paysage. » (MONTAGU, p. 3-5.)

d. View of La Grange. The Country Seat of General La Fayette.

Lithographie de P. Gauci, d'après le dessin de Harriet Grote (1830), publiée à Londres le 1er mars 1837.

A Mme la Générale Hennocque La Fayette, née de la Boninnière de Beaumont.

e. Intérieur de la chambre à coucher du Général La Fayette (au château de Lagrange).

Lithographie en couleurs de Langlumé (vers 1830).

Les vues actuelles du château de Lagrange se trouvent dans *France and New England,* par A. Forbes et F. Cadman, t. I, p. 56 et suiv..

A M. Marcel Blancheteau.

f. Livre de compte sommaire de mon exploitation de La Grange pour l'année 1828.

Manuscrit.

Écrit en partie de la main de La Fayette, il débute par une introduction qui donne le résumé de l'exploitation des années précédentes, l'état du capital d'exploitation et qui contient une autobiographie au cours de laquelle est expliquée l'origine du goût de La Fayette pour les travaux agricoles.

Cloquet pensait que les goûts naturels de La Fayette pour l'agriculture s'étaient développés pendant son séjour dans le Holstein et la Hollande. A propos des registres

des travaux agricoles du château de Lagrande ,il écrit :

« La Fayette avait emporté ces registres avec lui dans le dernier voyage qu'il fit en Amérique : il en perdit un à New-York et le regretta beaucoup. » (P. 239.)

La Fayette, agriculteur, fut primé quatre fois, le 30 septembre 1831, au Concours agricole de Rozoy (CHARAVAY, p. 503).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

g. Hachette aux initiales de La Fayette.

Elle devait servir à marquer les arbres du parc de Lagrange que La Fayette faisait abattre : la tradition veut que le fils du général ait été chargé de ce travail, sous les ordres de son père.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

h. Serviette en cuir donnée par La Fayette à Frédéric Skinner, élevé à Lagrange.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le colonel Fred. Stuart Greene.

i. Vue du Château de Chavaniac.

Gravure par Camille Robert.

Chavaniac appartient aujourd'hui à l'œuvre américaine du *Mémorial La Fayette* (FORBES et CADMAN, t. I, p. 56 et suiv.).

A M. le Marquis de La Fayette.

j. Collection de livres provenant des bibliothèques de Lagrange et de Chavaniac.

Les uns sont reliés avec *l'ex libris* de la bibilothèque de Chavaniac, les autres portent les initiales et la devise de La Fayette estampillées sur les pages de garde, la plupart ont reçu des dédicaces autographes de leurs auteurs.

Ces livres appartiennent à M^me^ la Générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

V

LA MONARCHIE DE JUILLET.

© EDITIONS DES MUSEES NATIONAUX | 1934
PARIS – FRANCE

Art exhibition catalogues re-published on microfiche by:

Chadwyck-Healey Ltd
21 Bateman Street
Cambridge CB2 1NB
England

Somerset House
417 Maitland Avenue
Teaneck, NJ 07666
USA

Date of publication and production of master: 1977

V

LA MONARCHIE DE JUILLET

271. LA FAYETTE, *Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France.*

Peinture (Toile : H. 2 m. 10; L. 1 m. 35), par Henry Scheffer (1798-1862).

En pied et en unforme de Commandant général des Gardes nationales de France.

Musée de Versailles.

272. LA FAYETTE ASSIS DANS LE PARC D'UN CHÂTEAU.

Peinture.

Réplique du tableau du Musée de l'Armée; l'original est l'œuvre de M^me^ Adéone Joubert, fille du peintre Martin Drolling (1797-1834).

Assis sur un talus, dans le parc d'un château, qui pourrait être La Grange, La Fayette médite, tête nue, les deux mains appuyées sur les cuisses, la gauche main-

tenant des gants. Près de lui sont une canne, qui lui avait été offerte pendant son dernier voyage aux États-Unis d'Amérique, et un chapeau haut de forme dont La Fayette a fait le dépôt de ses lectures.

Exposé au Salon de 1831, sous le n° 1156, le *Portrait du général La Fayette,* de « M^me^ Joubert, née Drolling » est contemporain du buste de La Fayette, modelé par Horatio Greenough, à Paris. Son réalisme est presque égal à celui de l'œuvre du sculpteur américain, aujourd'hui au Palais de l'État de Massachusetts, à Boston (*Forbes* et *Cadman,* t. I, p. 69, *reprod.* : *Joubert* et t. II, p. 14, *reprod.* : *Greenough*).

Il existe, dans la famille de M. le Comte de Pusy La Fayette, une vue de l'*Entrée du château de Lagrange,* peinte par la même artiste qui l'offrit à La Fayette. Cloquet signale cette peinture dans la chambre à coucher de l'appartement du général, rue d'Anjou, à Paris (p. 268). La mort de M^me^ Joubert fut une des dernières douleurs de La Fayette qui s'éteignit quelques semaines après l'artiste (CLOQUET, p. 292).

A M. le Marquis de La Fayette.

273. LA FAYETTE.

Médaillon bronze. Tête du général âgé, vu de profil, la tête tournée à gauche. Inscriptions : *Le Général La Fayette,* et : *David, 1830* (OLIVIER, p. 85, n° 142 et pl. IV : *reprod.*).

A M^lle^ G. de Beaumont.

274. LA FAYETTE EN COSTUME ROMAIN.

Médaillon bronze. Buste du général âgé, vu de profil, la tête tournée à gauche, une couronne de chêne posée

sur le front. Inscriptions : *Au Général La Fayette. P.-J. David* et : *Année 1831* (OLIVIER, p. 85, n° 143 et pl. V : *reprod.*).

Le Musée de Blérancourt possède une copie en marbre de ce médaillon, signée : *Ex[écu]té par Dutal.*

A M^lle G. de Beaumont.

275. LE DERNIER PORTRAIT DE LA FAYETTE VIVANT.

Miniature ovale sur ivoire (H. 0 m. 14; L. 0 m. 10). Signée : *H. de La Morinière, 1833.*

En buste, vu de trois quarts, vêtu d'un costume civil orné du ruban de la Croix de la Révolution de juillet 1830, qui semblerait avoir été substitué au ruban d'une autre croix. Le visage de La Fayette indique une lassitude que justifie l'activité du vieillard dans toutes les manifestations des Libéraux hostiles au roi Louis-Philippe. M^lle H. de La Morinière a probablement peint le dernier portrait de La Fayette vivant, portrait postérieur à celui que peignit M^me Joubert, née Drolling, mais de beaucoup moins réaliste.

Exposition de Chicago, 1893, n° 100.

A M. le Comte de Pusy La Fayette.

276. LA FAYETTE.

Statuette charge en plâtre par Jean-Pierre Dantan (1800-1869).

En pied, voûté, un grand cordon allant de l'épaule gauche au côté droit.

Dantan était, sous Louis-Philippe, premier triangle dans la deuxième Légion de la Garde nationale. Ad. Adam y était alors second triangle; Levasseur premier

chapeau chinois, et Nourrit deuxième (Dr Prosper Viro. Charges et bustes de Dantan jeune, *Paris*, 1863, p. 102 et suiv.).

Musée Carnavalet.

277. LA FAYETTE.

Gravures destinées à orner des dessus de boîtes.

A M. Marcel Blancheteau.

278. LA FAYETTE.

a. Médaillon en sulfure.

b. Gobelet en verre décoré d'un médaillon de sulfure.

c. Gobelet en cristal décoré d'ornements et portant l'inscription : *Vive Lafayette.*

A M. Pierre Fabius.

279. LA FAYETTE.

Lithographie de C. L.

A cheval, en costume civil, il salue. Dans un médaillon placé à la marge inférieure de la lithographie : *Liberté des Deux Mondes.*

Au Musée Carnavalet.

280. LE GÉNÉRAL LA FAYETTE.

Lithographie de Frey.

Il est fait de deux médaillons au centre desquels ont été placés, dans l'un le portrait de La Fayette jeune et deux scènes historique et allégorique de la Guerre de

l'Indépendance américaine, dans l'autre le portrait de La Fayette âgé et deux scènes de son voyage en France de 1829, l'une d'elles se passant à Lyon.

Au Musée Carnavalet.

281. LA FAYETTE REÇOIT LOUIS-PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, *Lieutenant général du Royaume, qui arrive à l'Hôtel de Ville de Paris (31 juillet 1830)*.

Peinture (Toile : 1 m. 22; L. 1 m. 29), par Charles de Larivière (1798-1870).

« La Fayette reçut le prince au bas de l'escalier et gravit avec lui les marches. Leur entrée fut accueillie avec froideur par les vainqueurs qui remplissaient la salle. Des cris : *Pas de Bourbons!* éclatèrent. Au dehors, la foule manifestait des sentiments hostiles. » (CHARAVAY, p. 474.)

Exposition du Centenaire de La Fayette à l'Hôtel de Ville de Paris, 1934.

Musée de Versailles.

282. LA FAYETTE ASSISTE AU SERMENT DU ROI LOUIS-PHILIPPE, AU PALAIS ROYAL (9 août 1830).

Esquisse peinte (Toile : H. 0 m. 90; L. 1 m. 20), par Auguste Couder (1790-1873).

Salon de 1831, n° 406 : *Le Serment du roi*, esquisse *terminée*.

F. de Mély et A. de Montaiglon, Musée de Lisieux (Calvados), l'attribuent, par erreur, à Alexandre Couder (Inventaire général des Richesses d'art de la France, Province, Monuments civils, t. VI [1892], p. 257).

Musée de Lisieux.

283. LA FAYETTE REMET UNE MÉDAILLE AU DOCTEUR GUILLON, *à l'Ambulance de la Bourse, à Paris (8 août 1830).*

Peinture (Toile : H. 0 m. 82; L. 0 m. 71), par Dulac. Salon de 1831.

Exposition du Centenaire de La Fayette, à l'Hôtel de Ville de Paris, 1934.

Musée de Versailles.

284. LA DÉFENSE DU POSTE DE LA BOURSE (juillet 1830).

Ordre signé par La Fayette qui confie cette défense à M. Teste.

A M. Marcel Blancheteau.

285. DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME.

Lithographie en couleurs de Villain (à Paris, chez Schroth...).

La Fayette en uniforme de Commandant des Gardes nationales et Mirabeau sont debout de chaque côté de la table de la Déclaration des Droits de l'Homme sur laquelle se tient le Coq de la Révolution de juillet. Les plis de drapeaux tricolores placés derrière cette table viennent envelopper les deux tribuns.

Musée Carnavalet.

286. LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE (9 août 1830).

Papier peint.

Le Coq de la Révolution de juillet tient dans ses ergots l'épée, la main de justice et les tables de la Charte au-

dessous desquelles sont les balances de la Justice et la croix de la Légion d'honneur de la Monarchie de juillet où le roi Louis-Philippe décida de maintenir l'effigie de Henri IV. Encadrement de drapeaux tricolores portant les mots : *France et Liberté*, et de feuilles de chêne, le tout sur fond bleu de roi cerné d'or.

Musée de Blérancourt.

287. LA LIBERTÉ DANS LES PLIS DU DRAPEAU TRICOLORE.

Esquisse peinte (Toile : H. 0 m. 32 ; L. 0 m. 28), par *Ary Scheffer.*

C'est probablement une recherche faite par l'artiste pour les drapeaux tricolores qui se voient dans quelques-uns de ses portraits de La Fayette.

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

288. COQ ALLÉGORIQUE DE LA MONARCHIE DE JUILLET.

Bronze doré.

Il surmontait la hampe du fanion de La Fayette, Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le Général Comte de Chambrun.

289. DRAPEAU TRICOLORE DE LA MONARCHIE DE JUILLET.

La hampe est surmontée d'un coq de bronze doré qui

repose sur une base portant les mots : *Liberté, Ordre Rublic.*

Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

290. COCARDE DE LA FAYETTE.

Soie tricolore. Souvenir de la Révolution de 1830.

A M. le Comte de Pusy La Fayette.

291. SABRE D'HONNEUR OFFERT À LA FAYETTE EN MÉMOIRE DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

Garde bronze doré avec attributs allégoriques des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. Dragonne. Lame gravée avec inscriptions : *Honneur au Général La Fayette, Honneur et Patrie.*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le Général Comte de Chambrun.

292. ARMES COMMÉMORATIVES DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

a. *Sabre d'officier supérieur des Gardes nationales du Royaume de France.*

Garde bronze doré. Lame gravée avec attributs militaires et inscription : *Gardes nationales 1830.*

b. *Sabre d'officier supérieur des Gardes nationales du Royaume de France.*

Garde bronze doré avec coq, drapeaux et attributs allégoriques de la Monarchie de juillet.

c. *Sabre dédié à La Fayette.*

Garde bronze doré avec effigie de La Fayette. Lame gravée avec allégorie de la Révolution tenant un glaive et inscription : *La Nation. Vive la Liberté.*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le général comte de Chambrun.

293. ÉPÉE D'HONNEUR OFFERTE PAR LA FAYETTE A ARMAND CASSAN, SON AIDE DE CAMP.

Poignée de nacre et de bronze doré avec attributs allégoriques de la Révolution de 1830. Sur la lame, signée : *P. Vindels*, on lit : *Donné à M. Armand Cassan, son aide de camp, par le Général La Fayette, le 3 août 1830.*

A M. A. Saintard.

294. DÉCORATIONS DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830 PORTÉES PAR LA FAYETTE.

a. *Croix de la Révolution de Juillet.*

Argent émaillé avec ruban bleu d'azur à liséré rouge. Modèle portant la légende : *Donné par la Nation* (*Steenackers*, p. 345 et suiv., pl. 2, fig. 4; *Exposition rétrospective de la Légion d'honneur*, p. 61).

b. *Médaille de la Révolution de Juillet.*

Argent avec ruban tricolore (*Steenackers*, p. 349 et suiv., pl. 2, fig. 5; *Exposition rétrospective de la Légion d'honneur*, p. 61 et suiv.).

La Fayette porta ces deux décorations dans le portrait

dessiné et gravé par Gaille : il avait contribué à leur création et à la suppression définitive des Ordres de Saint-Louis et du Mérite militaire. On sait qu'il refusa, en 1804, le grade élevé dans l'ordre de la Légion d'honneur que lui offrit Joseph Bonaparte (CHARAVAY, p. 391).

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le général comte de Chambrun.

295. JEU DES HÉROS DES 27, 28 et 29 JUILLET 1830.

Gravures populaires.

A M. le comte Geoffroy de Montalembert.

296. LA FAYETTE ET LE ROI LOUIS-PHILIPPE.

a. *Louis-Philippe et La Fayette.*

Petits bustes bronze sur socles marbre.

b. *Lettre autographe de Louis-Philippe à La Fayette* (10 août 1830).

c. *Autre lettre du même à La Fayette.*

Il sera enchanté de le voir avec son compagnon de captivité, ainsi que ses amis de New York et de Boston.

d. *Projet autographe d'une lettre de La Fayette au* roi Louis-Philippe.

« ...Sire, le peuple vainqueur et ses barricades étaient encore debout lorsque nous convinmes, vous alors duc d'Or-

léans et moi, non qu'un trône populaire *était la meilleure des Républiques*, c'est même le contraire que je vous ait dit... »

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

297. LA FAYETTE COMMANDANT GÉNÉRAL DES GARDES NATIONALES DU ROYAUME DE FRANCE (1830).

a. *Épaulettes de La Fayette, Commandant général des Gardes nationales.*

Argent et trois étoiles d'or. Elles sont reproduites dans le portrait de La Fayette, par Henri Scheffer (Musée de Versailles).

Nommé Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France, le 17 août 1830, sur la proposition de son ami Guizot, La Fayette assista, le 29 du même mois, à la remise des drapeaux de ces Gardes nationales, par le roi Louis-Philippe, au Champ de Mars, et il prononça la formule du serment, évocatrice de la Fédération de 1790 (CHARAVAY, p. 180 et suiv.).

« Près de ce vase [de *La Brandywine*] se trouve une boîte qui renferme les épaulettes d'argent, brodées de trois étoiles, que La Fayette portait en qualité de commandant en chef de la Garde nationale. » (J. CLOQUET, p. 192.)

A M. le Comte de Pusy La Fayette.

b. *Épaulettes de La Fayette, Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France (1830).*

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. le Général Comte de Chambrun.

298. LA FAYETTE ET LA GARDE NATIONALE.

a. *Général Lafayet* (sic).

Peinture sur verre (H. 0 m. 29; L. 0 m. 22), XIXe siècle.

En buste, de trois quarts, à gauche, vêtu de l'uniforme de Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France.

A M. Wells Bosworth.

b. *La Fayette en uniforme de Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France.*

c. *La Fayette en civil.*
Statuettes bronze.
Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

d. *La Fayette, Commandant général des Gardes nationales du Royaume de France.*

Gravure. Signée : *Dessiné et gravé par Geille.*
En buste, tête nue, de trois quarts à gauche, La Fayette porte un uniforme sur lequel l'aigle de Cincinnatus est associé à la Croix de la Révolution de juillet 1830.

A M. Marcel Blancheteau.

e. *Lettre autographe du roi Louis-Philippe à La Fayette* (Paris 29 août 1830).

Il lui demande d'être son interprète auprès de « cette glorieuse Garde nationale » dont il est le Patriarche...
Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

f. *Proclamation et Ordre du jour de La Fayette à la Garde nationale de Paris* (30 juillet 1830).

« La confiance du Peuple de Paris m'appelle encore une fois au commandement de sa force publique..... La Liberté triomphera, ou nous périrons ensemble. Vive la Liberté ! Vive la Patrie ! Lafayette. »

A M. le vicomte Emmery.

g. *Ordre du jour aux Gardes nationales du Royaume* (1er septembre 1830).

Affiche imprimée à Cahors par Combarieu, imprimeur de la Préfecture.

« Le Général commandant en chef les Gardes nationales du Royaume, appelé par la confiance du Peuple à la tête de la force publique, dans les glorieux jours de notre dernière révolution, a cru devoir, malgré ses refus de 1790, accepter, dans nos nouvelles circonstances, l'immense commandement que lui a conféré la confiance d'un Monarque patriote, porté lui-même, par le vœu de ses concitoyens, sur le trône constitutionnel du Roi des Français..... Lafayette. Pour copie conforme : L'Inspecteur général des Gardes nationales du Royaume, Mathieu Dumas. »

A M. Marcel Blancheteau.

h. *Garde nationale. Avis* (*2 septembre 1830*).

Affiche (*A Paris, de l'Imprimerie Royale, 3 septembre 1830*).

La Fayette confie au Général Mathieu Dumas, pour ce qui regarde les Gardes nationales du Royaume, et au Général Carbonnal, pour ce qui regarde la Garde nationale de Paris, le soin « d'établir entre ses frères d'armes et lui un mode régulier de communication ».

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

i. *Modèle de l'uniforme des Gardes nationales des Communes rurales, adopté par M. le Général La Fayette, Commandant général des Gardes nationales du Royaume.*

Gravure coloriée. Signée : *Dessiné et gravé par Ambroise Tardieu.* Graveur des Gardes nationales de France, rue du Battoir-Saint-André, n°7.

Dans la composition de cet uniforme tricolore, on retrouve le même souci du détail que La Fayette apportait naguère aux uniformes des soldats américains de la Guerre de l'Indépendance et des Gardes nationaux de la Révolution française.

A M. le vicomte Emmery.

299. LA FAYETTE ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

Lettre autographe adressée « Au Très Illustre Général La Fayette » par le Président de la Loge maçonnique des *Amis de la Sagesse.* Vallée de Paris, 3 septembre 1830.

Sur la Fête nationale offerte à La Fayette par la Franc-Maçonnerie « en mémoire du glorieux triomphe du 29 juillet ».

Cette lettre est accompagnée de deux circulaires imprimées relatives à la même solennité.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

300. LA FAYETTE ET L'ALSACE.

a. *Garde nationale parisienne, 8e bataillon, 6e division (district des Capucins Saint-Louis, chaussée d'Antin).*

Brevet de volontaire avec gravure allégorique de la Victoire et des bienfaits de la Liberté par le Roy, d'après le dessin de Deharme. Le texte et le sceau du district gravés par Aubert (BLANCHETEAU, n° 262 *bis*). Tirage sur velin.

Il fut délivré, le 21 juillet 1790, à Sigismond Billing, de Colmar, admis volontaire en qualité de fusilier en juillet 1789. A la date du 8 janvier 1819, La Fayette a ajouté au brevet un témoignage autographe d'amitié pour Billing, qui fut son collaborateur à l'État-major de la Garde nationale en 1815 et 1830 (Ch. FOLTZ, Souvenirs historiques du vieux Colmar. *Colmar*, 1887, p. 263 et suiv.).

A M. Marcel Blancheteau.

b. *Le Héros des Deux Mondes.*

« Exécuté à la plume par A. Berliner, prof^r de calligraphie, Grenadier du 1^er Bataillon, 1^re Comp^ie de la Garde nationale de Strasbourg. »

En buste, de trois quarts, nu-tête, revêtu de l'uniforme de Commandant général des Gardes nationales du Royaume, La Fayette apparaît entre deux colonnes surmontées de figures allégoriques de la Révolution américaine qui tient la Déclaration d'Indépendance du 3 septembre 1776 et de la Révolution de 1830 présentant la liste des trois journées glorieuses. Chacune des feuilles des deux branches de chêne qui encadrent le buste de La Fayette porte le nom de l'un des partisans du général.

A M. le comte d'Aucourt.

c. *La Fayette.*

Gravure populaire sur bois, coloriée (Imprimerie de Deckhers frères, à Montbéliard).

A cheval, au bord de la mer, en uniforme de général, il tient le drapeau tricolore de la main gauche et la Charte constitutionnelle de la main droite. Inscription en français et en allemand :

« Deux siècles différents l'ont vu guider les citoyens à la conquête de la Liberté. L'Ancien Monde lui doit sa régénération; au delà des mers un monde nouveau lui doit son indépendance. Et quand son épée rentrait dans le fourreau, sa bouche éloquente faisait encore trembler les tyrans. »

Au Musée Carnavalet.

d. *Général La Fayette. Le Héros des Deux Mondes.*

Gravure populaire sur bois de J. B. Thiebaut (de la fabrique de P. Lacour, graveur, faubourg Saint-Denis, à Nancy).

A cheval, en uniforme de général, l'épée nue à la main droite, près du monument des « Héros morts pour la Liberté ».

Au même Musée.

301. LA FAYETTE ET LA NORMANDIE.

Lithographie en couleurs de Bernard et Richebois, d'après Julien, dans l'*Histoire de la Révolution de 1830,* publiée à Paris en 1831, par Petit.

Dessiné et lithographié d'après nature. La Fayette en uniforme de Commandant des Gardes nationales, assiste à la « Revue des braves patriotes d'Elbeuf, de Rouen et du Havre ».

A M. Marcel Blancheteau.

a. Ode composée pour la célébration de la Révolution française dans la Cité de New York (25 décembre 1830).

Adressée à « l'Immortel La Fayette » par l'imprimeur Samuel Woodworth, sur la demande des imprimeurs de New York, cette ode a été tirée en couleurs sur soie blanche par J. Booth et fils, imprimeurs de New York. Elle est ornée de la représentation d'une presse de typographe entourée de rayons au-dessus de laquelle on lit : *Liberty of the Press is the palladium of all civil, political and religions rights.*

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

b. A la Liberté américaine.

Pointillé colorié à la gouache sur papier. L'Aigle américaine y est représentée surmontée du bonnet phrygien entouré de rayons d'or.

Même provenance.

Au même.

c. Ruban commémoratif de la Révolution de 1830.

Soie tricolore. Le buste de La Fayette s'y voit entre ceux de Franklin et de Washington, entouré de drapeaux français et américains. On y lit l'inscription :

In Commemoration of the Glorious, 27, 28 and 29th July 1830.

A Mme Jeanne de Sahune.

d. Autre ruban commémoratif.

Soie tricolore. La Fayette y est représenté debout. On y lit l'inscription :

« 1776. Vive La Charte ». July 1830, 27-28-29.

A la même.

303. LA FAYETTE ET FENIMORE COOPER.

Lettre de La Fayette à son ami (7 mai 1834).

Le 14 avril, il avait écrit à Fenimore Cooper que la longue maladie qui l'inquiétait était terminée (CHARAVAY, p. 510) : la lettre du 7 mai suivant est donc une des dernières de La Fayette, mort le 20 du même mois de mai.

A M. W. P. Gardner.

304. LETTRE DE FENIMORE COOPER À LA FAYETTE (*Paris, 10 juillet 1831*).

Cooper entretient son ami de ses démarches en faveur de la Pologne.

Quelques mois après, La Fayette assistait, en uniforme de grenadier de la Garde nationale polonaise, à la célébration de l'anniversaire de l'insurrection de Pologne. Il rappella qu'il avait été le compagnon d'armes de Pulawski et de Kosciuszko, et il termina son discours par les cris de : Gloire à la Pologne ! Vive la Pologne ! (CHARAVAY, p. 495).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

305. LA FAYETTE ET LES PATRIOTES ANGLAIS. *France.*

Affiche imprimée en anglais pour recommander une

souscription en faveur « des veuves et des orphelins des hommes héroïques » qui ont abattu le « Despotisme » pendant la « Glorieuse Révolution » de 1830.

Elle a été envoyée à La Fayette, le 4 août 1830, par le patriote anglais Bowring, ami de Jérémie Bentham.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

306. LES STATUES DE LA FAYETTE.

a. *La Fontaine La Fayette de l'Esplanade des Invalides.*

Dessin à l'encre de chine et au lavis, signé : *H. G.*

Le buste de La Fayette est posé sur une colonne où se lit l'inscription : *A Lafayette. La France libre et reconnaissante lui a élevé ce monument de la Liberté, l'an IV.* La vue du monument devant l'Hôtel des Invalides, le plan du monument et de la place accompagnent ce projet d'une fontaine destinée « à remplacer celle provisoire qui existe dont on conserverait la vasque et les bornes ».

On lit dans un article intitulé : *Des principaux ouvrages de sculpture élevés en France par souscription :*

« La Fayette avait pour monument un buste en plâtre placé en 1830 sur une fontaine de la place des Invalides ; on n'a pas même attendu que le plâtre fut détruit par les années, on l'a brisé. » (H. Jouin, *David d'Angers*, t. II, p. 304.)

Au Musée de Blérancourt.

b. *Y aura-t-il de l'écho en France ? Oui-oui !!! Oui-oui. 32 millions de fois oui !!*

Affiche lithographiée.

Un Garde National de la 10e légion, ancien officier au 22e régiment de Chasseurs à cheval, vétéran d'Arcole, d'Héliopolis, etc., etc.:

« ...propose d'ériger en bronze, au moyen d'une souscription volontaire, la statue en pieds (*sic*) du Général en chef La Fayette qui pourrait être placée sur la fontaine des quinconces des Invalides où l'on s'occupe déjà d'improviser un petit monument commencé le 2 août et terminé aujourd'hui 29 dit. (*sic*).

« La statue du vénérable Général en chef sera en pieds (*sic*) ; il tiendra en main son épée nue; il aura la position d'un chef militaire qui indique à ses troupes par où il faut attaquer l'ennemi, et les encourage par ses gestes à le vaincre (*sic*). Il aura à la main gauche un papier se déroulant assez pour y placer en grosses lettres : *Vive la Charte. Vive la Liberté.*

« Il sera inscrit sur le monument :

Au Général en chef de la Garde Nationale.
Au Citoyen des Deux Mondes.
A l'ami de Washington et de Philippe Ier.
Les Patriotes de 89 et de 1830.

c. *Vœu d'un Patriote* (*1832*).

Affiche imprimée sur papier jaune. (*Imprimerie de J.-L. Bellemain, rue Saint-Denis, n° 68 et passage du Caire, n° 96.*)

Le signataire, nommé A. M. Maréchal, demeurant rue de Louvain, n° 115, faubourg des Velus, demande qu'une statue en bronze soit érigée à La Fayette :

« Transmettons à nos neveux cette belle figure homérique où respire la plus pure philantropie! Que l'homme dont l'étonnante destinée fut d'être l'*alpha* et l'*oméga* de la glorieuse Révolution française soit inauguré par la reconnaissance de ses concitoyens sur l'arc triomphal du Carrousel..... »

Contrairement au désir du fougueux « patriote », c'est « Le Nouveau Monde » qui a doté la place du

Carrousel du « remerciement de bronze en l'honneur de notre La Fayette ».

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

d. *La Fayette et le sculpteur américain Horace Greenough.*

Deux lettres de La Fayette adressées « à Monsieur David, statuaire, 14 *bis*, rue d'Assas, à Paris », le 4 octobre 1831 et 20 mars 1834. Dans la première, La Fayette parle d'un « sculpteur italien célèbre » qui, chargé de faire une statue de Washington dans son pays, est venu tout exprès de Rome pour voir le « buste original » de son ami. Un autre sculpteur américain « est venu aussi tout exprès pour faire le mien » :

« Je lui ai montré le vôtre qui est fort décourageant, et je ne sais pourtant comment refuser ce talent naissant et concitoyen. Je dois dire que son plus grand désir est de vous être présenté..... »

Le buste de La Fayette, par Horace Greenough, ce sculpteur, est aujourd'hui au Palais de l'État du Massachusetts, à Boston, où l'artiste avait reçu les premières leçons du français Binon (RÉAU, p. 100).

Dans la seconde lettre, La Fayette fait part à David d'Angers de son désir d'éviter à Greenough les ennuis de Canova qui fit un *Washington* sans connaître le buste ressemblant de son ami. Le buste que possède La Fayette pouvait-il être moulé pour servir de modèle au *Washington* qui a été commandé à Greenough et que l'on veut placer au Capitole de Washington ?

A M. Marcel Blancheteau.

307. LA FAYETTE ET LA CARICATURE.

a. *Les Libertés en Cour d'assises* (*1832*).

Lithographie de Grandville et d'Eugène Forest (BLANCHETEAU, n° 556).

L'avocat est La Fayette.

A M. Marcel Blancheteau.

b. *Jeux innocents* (*1832*).

Lithographie de Charier. Épreuve avec le bonnet phrygien colorié en rouge (BLANCHETEAU, n° 555).

Dans le jeu de collin-maillard de Louis-Philippe, La Fayette a les yeux bandés.

Au même.

c. *Encore une fois... Madame, voulez-vous ou ne voulez-vous pas divorcer, vous êtes parfaitement libre?* (*1832*).

Lithographie de Grandville, d'Eugène Forest et de Charier (BLANCHETEAU, n° 546).

Louis-Philippe brise le buste de La Fayette et tend à la Liberté la loi du divorce de 1831.

Au même.

d. *Le diable emporte les fruits !! Adam nous a perdu par la pomme et Laffayette* (sic) *par la poire* (*1833*).

Lithographie par Traviès (BLANCHETEAU, n° 561).

De la suite des *Mayeux*.

Au même.

e-f. *Corbleu, général, vous nous avez fait là un fichu présent !*

Lithographie par Traviès (1832).

De la suite des *Mayeux* (BLANCHETEAU, n°s 550 et 551).

Exemplaires de premier et de second tirage avec la légende modifiée.

Au même.

g. *Le Cauchemar* (*1832*).

Lithographie par Daumier (DELTEIL, *Daumier*, n° 41; BLANCHETEAU, n° 547).

La Fayette dort le ventre chargé d'une énorme poire (Louis-Philippe).

Publié par *La Caricature*, du 23 février 1832.

Au même.

h. *A MM. du Centre, le Gén*[1] *Lafayette* (*1833*).

Lithographie coloriée de Grandville et d'Eugène Forest (BLANCHETEAU, n° 559).

La Fayette y est le vieux diable sortant de la boîte, coiffé du bonnet phrygien.

Au même.

i. *Le Carnaval politique* (*1831*).

Lithographie coloriée par Grandville (BLANCHETEAU, n° 534).

« Lafa... (La Fafayette) en vétéran... »

Publié par *La Caricature* du 27 février 1831.

Au même.

VI.

LA MORT

LES FUNÉRAILLES

ET

LES HOMMAGES POSTHUMES.

VI

LA MORT

LES FUNÉRAILLES

ET

LES HOMMAGES POSTHUMES

308. SOUVENIRS DE LA MAISON MORTUAIRE DE LA FAYETTE.

De 1818 à 1827, La Fayette résida au n° 35 de la rue d'Anjou, chez son ami le comte Destutt de Tracy dont la fille avait épousé George-Washington, fils de La Fayette. De 1827 à 1834, le général habita un appartement situé au premier étage du n° 6 de la même rue, dans l'hôtel du financier Marquet de Bourgade (HARTMANN, p. 29). Cloquet (p. 265 et suiv.) décrit l'appartement de La Fayette avec sa précision habituelle. Fenimore Cooper, dans ses *Lettres sur Paris en 1832*, fixe l'image de l'existence intime de son ami :

« Quand je me présente, Bastien [valet de chambre allemand de La Fayette] me fait un signe d'assentiment et m'introduit dans la chambre à coucher où je trouve le général

debout devant une table, à peine assez grande pour contenir un couvert. Un petit carlin blanc est son seul compagnon. Comme il sait que j'ai dîné, il ne fait aucune cérémonie et continue son repas où figurent invariablement un poulet et des dattes dont il est très friand. »

Le vicomte de Beaumont-Vassy, dans ses *Salons de Paris et la Société parisienne sous Louis-Philippe,* donne la description du salon franco-américain de La Fayette, rue d'Anjou, souvenir de celui qui avait existé, naguère, dans l'hôtel de la rue de Bourbon :

« A partir de 8 heures du soir, tous les mardis, une foule bigarrée venue à pied, en voiture de place ou en équipage, montait sans cérémonie un escalier aussi simple que l'appartement auquel il conduisait. La première pièce était une salle à manger d'une apparence austère. De la salle à manger, on pénétrait dans une seconde pièce qui était le salon. pièce non moins simplement meublée que la première. Dans cette première pièce, on coudoyait les célébrités du jour; dans le salon, l'œil était attiré par un cercle de femmes et de jeunes filles. Dans un angle de ce salon, de si simple aspect, entouré, comme un personnage antique, d'un triple rang d'amis et de clients attentifs à sa moindre parole, se tenait M. de La Fayette, figure pâle surmontée d'une vaste perruque brune, taille élevée et que l'âge avait alourdie. »

Enfin, Auguste Luchet, dans *Paris ou le Livre des Cent-et-un* (1931) dépeint quelques-uns des familiers de ce salon : l'avocat Mauguin, Eusèbe Salverte, Odilon Barrot, Audry de Puyraveau, le général Lamarque, Chatelain, le général Mathieu Dumas, Dupont de l'Eure, Charles Comte, la princesse italienne Belgiojose, la quakeresse américaine Miss Opie, etc.

a. Lafayette sur son lit de mort.

Peinture (Toile : H. 0,65; L. 0,82). Signée : *A. S.* (Ary Sheffer).

« Pour conserver les traits de l'illustre défunt, M. David, membre de l'Institut, en prit une empreinte en plâtre. D'un autre côté, M. Scheffer en fit un portrait de grandeur naturelle, d'une parfaite ressemblance. L'expression de douceur et de calme, que le Général avait conservée après sa mort, est reproduite dans ce tableau, avec une vérité qui vous attendrit douloureusement. » (CLOQUET, p. 301.)

Exposition « Les États-Unis et la France au XVIII^e siècle », Paris , 1929, n° 162.

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

b. Lit mortuaire de La Fayette.

Acajou.

Cloquet (p. 266) reproduit le dessin de la chambre à coucher du général que M^me^ de La Tour-Maubourg, sa fille, avait fait prendre, après la mort de La Fayette. Il décrit ainsi le lit mortuaire de La Fayette :

« Le lit : Les rideaux, soutenus par des flèches, sont en étoffe de soie jaune.... ».

Le même auteur (p. 297) donne un émouvant récit des derniers instants de La Fayette :

« Peu d'instants avant de mourir, La Fayette ouvrit les yeux, les promena avec attendrissement sur les enfants qui entouraient son lit, comme pour les bénir et leur dire un éternel adieu. Il me serra la main d'une manière convulsive, éprouva une légère contraction dans le front et les sourcils, fit une profonde et longue aspiration, immédiatement suivie du dernier soupir. »

c. Chaises de la chambre mortuaire de La Fayette.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

d. Portefeuille de La Fayette.

Cuir rouge doublé de soie verte. Inscription sous la soie : *G^{al} La Fayette.*

Trouvée dans les vêtements de La Fayette après sa mort, cette relique renferme une carte de visite, un calendrier de 1833, une Déclaration des Droits de l'Homme et deux mots écrits par le général.

A M^{lle} G. de Beaumont.

e. Épingle reliquaire de La Fayette.

Or. Elle contient des cheveux du général.

A M. le comte de Rémusat.

f. Mort du général La Fayette.

Gravure populaire sur bois coloriée (*Belfort, J. P. Clerc*).

« On imprima à Belfort une image populaire représentant la mort de La Fayette, au bas de laquelle se trouvait une biographie du héros, et cette composition enfantine, grossièrement enluminée, alla orner les « chaumières des paysans. » (CHARAVAY, p. 517 et suite.)

A M. Marcel Blancheteau.

309. LES FUNÉRAILLES DE LA FAYETTE.

Le *National* du 21 mai 1934 publia la courte et émouvante note suivante :

« Les Citoyens des États-Unis, qui se trouvent à Paris, sont prévenus que les Américains se réuniront demain mercredi, à midi précise, à la Légation des États d'Amérique, rue Chantereine, n° 24, à l'occasion de la mort de l'illustre La Fayette. »

On sait que quinze Polonais, conduits par le général Dwernicky, portèrent le cercueil de la chambre mortuaire au catafalque. Aux côtés des députés Jacques Laffitte, Eusèbe Salverte et Odilon Barrot, qui représentaient la Chambre, d'Eugène Laffitte et du général Fabvier, qui représentaient la Garde nationale et l'Armée, d'un électeur de l'arrondissement de Meaux, les États-Unis, représentés par M. Baston et la Pologne, par le général Ostrowski tenaient les cordons du poêle (CHARAVAY, p. 515).

Le cortège quitta la rue d'Anjou à 9 heures du matin pour l'église de l'Assomption, puis il se dirigea vers le cimetière de Picpus, par les boulevards et le faubourg Saint-Antoine.

L'anglaise Miss Berry, qui avait vu ce cortège de la terrasse de la maison du duc de Massa, au coin de la rue Choiseul, fait une description critique de l'enterrement de La Fayette :

« ...Après un détachement de Gardes nationaux qui suivaient le corps, venaient les membres de la Chambre des Députés, puis de la troupe, puis une longue suite d'hommes en habits noirs, — c'étaient, je crois, tous les Américains de Paris... » (BERRY, p. 284 et suite.)

Pendant la cérémonie, les bâtiments américains, amarrés dans les bassins du Havre, mirent leur pavillon en berne (CHARAVAY, p. 517).

— Quittance de l'entreprise du Service général des inhumations et pompes funèbres de la ville de Paris, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 183.

« Le convoi de Monsieur le général Lafayette, décédé rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 4, qui a eu lieu le 22 mai 1834 à 8 heures 1/2 en l'église de la Madeleine » fut fait en 1re classe et coûta 3.342 francs 50. Les huissiers

de la Chambre des Députés reçurent des gants et des crêpes. Des voiles et des crêpes furent donnés aux tambours et caisses des 32e et 61e régiments ainsi qu'à la Garde municipale qui rendirent les honneurs au général.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

310. LE CIMETIÈRE DE PICPUS.

Ancien charnier des victimes de l'échafaud de la barrière du Trône, acquis, sous le Directoire, par la princesse de Hohenzollern en mémoire de son frère, le prince de Salm-Kyrburg, le cimetière de Picpus et son couvent doivent l'existence à la marquise de La Fayette et à la marquise de Montagu, sa sœur, désireuses d'y honorer la mémoire de la duchesse d'Ayen, leur mère, de la vicomtesse de Noailles, leur sœur, et des autres membres de la famille de Noailles. Fondée en 1802, l'Œuvre de Picpus entretient ce lieu de pèlerinage de la coopération franco-américaine où reposent aujourd'hui le marquis et la marquise de La Fayette.

a. Le tombeau de La Fayette au cimetière de Picpus.

Dessin au lavis de sépia par *Champion.*

« La terre de France et celle que des Américains avaient apportée de leur pays se confondirent pour protéger et recevoir les restes de La Fayette. » (BARDOUX, p. 428.)

Au Musée Carnavalet.

b. Collection de souvenirs des cérémonies franco-américaines du Cimetière de Picpus.

Au Musée de Blérancourt.

311. SOUVENIRS MORTUAIRES DE LA FAYETTE.

a. Urne en marbre noir (H. 0 m. 20) portant la date : 20 MAI 1834, sur fond d'or, voilée d'un crêpe et posée près d'une couronne de laurier.

Exposition de Chicago, 1893, n° 112.

A M. le Comte de Pusy La Fayette.

b. Camée minuscule destiné à l'ornementation de bagues conservées dans la famille La Fayette.

Au même.

312. LA FAYETTE ET LES CARICATURISTES DU PARTI LIBÉRAL.

Dans une lettre écrite, le 31 mai 1831, à Adolphe Périer, La Fayette faisait connaître son admiration pour les inspirateurs de ces caricaturistes :

« Le *Corsaire* prétend que Louis Philippe écrit ainsi « *Les Français sont égaux* » : « *Les Français sont ego* ». (Collection de Mlle Jeanne de SAHUNE.)

Au soir des obsèques de La Fayette, l'anglaise Miss Berry, dans ses vives critiques de l'attitude de la Famille royale, était en parfait accord avec l'hommage que Daumier rendant à la mémoire du général (BERRY, p. 285).

a. Enfoncé Lafayette... Attrape mon vieux...

Lithographie d'Honoré Daumier (DELTEIL, Daumier, n° 134; BLANCHETEAU, n° 571).

Louis-Philippe, laid et cynique, se réjouit de voir passer le convoi de La Fayette.

b. L'Insurrection est le plus saint des devoirs.

Lithographie d'Honoré Daumier (DELTEIL, *Daumier*, n° 19; BLANCHETEAU, n° 575).

Le monument funéraire de La Fayette est surmonté de son buste. On lit sur le fronton : *France et Amérique*, les dates 1776, 1830, 1789 et la phrase célèbre.

Publiée dans *Le Charivari*, le 23 mai 1834.

c. Ce pauvre La Fayette !...

Lithographie de Grandville et de Desperot (BLANCHETEAU, n° 572).

Scène de cuisine : les oignons épluchés par M. de Montalivet font pleurer à Louis-Philippe la mort de La Fayette dont le convoi passe dans la rue.

A M. Marcel Blancheteau.

313. L'HOMMAGE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

a. Minute autographe de la lettre adressée par George Washington La Fayette au Président des États-Unis, pour lui faire part de la mort de son père (Paris, 29 mai 1834).

b. Lettre autographe d'Andrew Jackson, Président des États-Unis, à George W. La Fayette et aux membres de sa famille, à l'occasion de la mort du général (Washington, 27 juin 1834).

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

c. Message d'Andrew Jackson informant le Congrès américain de la mort du Général La Fayette (21 juin 1834).

A M^me^ J.-J. Jusserand.

d. Résolution votée par le Congrès américain à l'occasion de la mort du Général La Fayette (24 juin 1834).

Parchemin avec sceau sur papier. Un deuil national de trente jours est ordonné. John Quincy Adams prononcera l'Éloge funèbre du Général à la réunion suivante du Congrès.

e. Lettres autographes de John Quincy Adams à George W. La Fayette (Washington, 3 juillet 1834 et 11 avril 1835).

Dans la première lettre, il envoie, avec ses condoléances, la Résolution (*d*) et il annonce qu'il va préparer l'Éloge funèbre dont il lui transmet un certain nombre d'exemplaires, de la part du Congrès américain, à l'appui de la seconde lettre.

f. Lettre de condoléances adressée à George W. La Fayette par Edward W. North, Intendant de Charleston (South Carolina, 7 juillet 1834).

On y a joint la Résolution votée par le « City Council » à l'occasion de la mort du Général.

g. Lettre de condoléances des Maire et Adjoints de New-Haven, Conn., à George W. La Fayette (New-Haven, 4 juillet 1834).

Les signataires Noah Webster, W. Bristol, J. A. Hillhouse et Henry C. Hagg transmettent l'adresse de condoléances du Conseil municipal.

h. Lettre autographe de John Davis, Gouverneur du Massachusetts, à George W. La Fayette, à l'occasion de la mort de son père (Worcester, Mass., 4 juillet 1834).

Il lui transmet l'adresse de condoléances votée par le *Commonwealth of Massachusetts.*

i. Lettre de condoléances adressée à George W. La Fayette par Théodore Lyman jr, maire de Boston (8 juillet 1834).

Elle est accompagnée de l'adresse de deuil votée par le Conseil.

j. Lettre de condoléances adressée à la famille du Général La Fayette par la Société des Cincinnati de l'État de New-Jersey (Trenton, 4 juillet 1834).

Elle est signée du Président de la Société, Aaron Ogden.

k. Lettre du Major Général Morton à George W. La Fayette à l'occasion de la mort de son père (New York, juillet 1834).

A cette lettre est joint l'ordre imprimé, en date du 21 juin 1834, adressé par le Général Morton à la « First Division New York State Artillery » pour lui annoncer la mort de La Fayette.

l. Lettre de condoléances de Cornelius W. Lawrence, Maire de New York, à George W. La Fayette (New York, 14 juillet 1834).

Il lui transmet : 1° le procès-verbal de la séance spéciale tenue par le Conseil municipal de New York, le 19 juin 1834; 2° l'Ordre de la Procession religieuse, militaire, maçonnique et civile qui, partie de l'Hôtel de Ville de New York, a parcouru la Cité, pour rendre les honneurs à la mémoire du Général La Fayette.

m. Lettre de condoléances adressée par la grande Loge maçonnique de l'État de la Louisiane « A la Respectable Famille de l'Illustre F.·. Motier La Fayette, Membre honoraire » (Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1834).

Elle est signée de J. H. Holland, Grand-Maître, du

Député Grand-Maître, des Grands Surveillants et des Membres du Comité.

n. Lettre de condoléances écrite à George W. La Fayette par Henry Bowen, « Secretary of the State of Rhode-Island and Providence Plantations » (10 juillet 1834).

Elle est accompagnée de la Résolution de l'Assemblée générale de cet État ainsi que d'un certificat d'authenticité délivré par John Brown Francis, Gouverneur de l'État.

o. Acte de condoléances adressées à George W. La Fayette par l'Assemblée de l'État de Tennessee, réunie à Nashville, le 30 juin 1834, à l'occasion de la mort de La Fayette.

Parchemin calligraphié avec dessins allégoriques.

p. Resolutions in honor of the Memory of General La Fayette.

Les représentants de la ville de Washington décident de prendre le deuil pour 30 jours et d'organiser des cérémonies publiques à la mémoire de La Fayette (24 juin 1834).

Calligraphie par J. Fill.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A M. Emmanuel Fabius.

314. LE DEUIL NATIONAL DE L'AMÉRIQUE.

a. Camée funéraire.

Portrait de La Fayette entouré de l'inscription : *Born Sept 6.1757 Died May 20.1834.*

Ornement de la toilette des dames des États-Unis

d'Amérique pendant le deuil national (JACKSON, titre : *reprod ;* CHARAVAY, p. 518).

Exposition de New York, 1930;

Exposition du Lafayette College, 1932;

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. Stuart W. Jakson.

b. Image funéraire.

Portrait de La Fayette imprimé sur soie avec l'inscription : *Died May 26.1834. Aged 70 years.*

Insigne des citoyens de Boston pendant le deuil national (CHARAVAY, p. 518).

Exposition de New York, 1930;

Exposition du Lafayette College, 1932;

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. Stuart W. Jackson.

c. Image funéraire.

Médaillon de La Fayette sur lequel plane l'Amérique entourée de drapeaux. Inscription : *La Fayette died 26 May 1834. Trades Union.*

A M^lle^ Jeanne de Sahune.

315. LES ORAISONS FUNÈBRES DE L'AMÉRIQUE.

A l'occasion de la mort de La Fayette et comme suite aux décisions des États, des Villes ou des Sociétés, un certain nombre de personnalités reçurent mission de composer des *Eulogies* sur la vie et le caractère du défunt (JACKSON, p. 207 et suiv).

a. Adams (John Quincy).

Par ordre du Congrès américain (*Washington, 1835*).

A M^me^ de Pistoye.

b. Everett (Edward).

Par ordre de la Jeunesse des Écoles de Boston (*Boston, 1834*).

A M. Emmanuel Fabius.

c. Hillhouse (James A.).

Par ordre du « Common Council » de New-Haven (*New-Haven, 1834*).

A M^lle^ Jeanne de Sahune.

d. Tallmadge (Général James).

Par ordre du « Common Council » de New-Haven (*New York, 1834*). Exemplaire avec dédicace autographe.

A M. Emmanuel Fabius.

e. Upham (Nathaniel G.).

Par ordre de la « New Hampshire Legislature » (*Concord, 1835*). Exemplaire avec dédicace autographe.

Au même.

316. L'HOMMAGE DE LA POLOGNE.

a. Vitrine de souvenirs militaires ayant appartenus à La Fayette et à son ami le général polonais Antoine Ostrowsky, commandant de la Garde nationale de Varsovie.

A M. le comte de La Fayette.

b. « *A la mémoire de La Fayette, les Émigrés polonais* ». *Recueil de signatures relié en maroquin aux* armes de la Pologne.

Autrefois au Château de Chavaniac.

A. M. Emmanuel Fabius.

317 MÉMOIRES, CORRESPONDANCE ET MANUSCRITS DU GÉNÉRAL LA FAYETTE *publiés par sa famille* (Paris, 1837-1838).

Exemplaire relié aux armes de l'Impératrice Marie-Louise que la fille cadette de La Fayette avait précédée dans les visées matrimoniales de la famille Bonaparte :

« Dans une autre sphère d'alliances riches et honorables, une demoiselle de La Fayette, disait Joseph, aurait été bien plus mon fait que ma belle veuve. Il est vrai que j'avais pu m'apercevoir que le compagnon et l'ami de Washington ne m'aurait pas refusé pour gendre si je m'étais présenté. » (*Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 306 et suite.)

A M. Marcel Blancheteau.

318. LES PISTOLETS DU GÉNÉRAL ANDREW JACKSON.

Fer gravé et doré, l'un avec la marque : *Saarbruck* (fin du XVII^e^ siècle).

Souvenirs offerts par Washington à Andrew Jackson, comme « au meilleur officier de l'armée américaine », ils furent légués, par ce dernier, au fils de La Fayette.

Adresse de l'envoi : *Légation des États-Unis. A l'honorable Monsieur Geo W. La Fayette, Membre de la Chambre des Députés, rue d'Anjou, n° 23.*

Étui de bois naturel doublé de velours grenat.

Exposition : Les États-Unis et la France au XVIII[e] siècle, Paris, 1927, n° 176.

A M[me] la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

319. GÉNÉRAL LA FAYETTE.

Lithographie coloriée par Currier et Yves, de New York.

Exposition du Centenaire de La Fayette, New York, 1934.

A M. W. P. Gardner.

320. LA FAYETTE.

Buste plâtre teinté, par Maximilien Bourgeois, 1884. Autrefois au château de Chavaniac.

A M. Pierre Fabius.

321. LA STATUE ÉQUESTRE DE LA PLACE DU CARROUSEL, A PARIS (1897-1900).

Cadeau de la Jeunesse américaine à la France, cette statue de La Fayette fut projetée, dès 1897, par M. Robert J. Thompson, de Chicago, qui convia les écoles des États-Unis à une souscription populaire. Près de 5 millions d'enfants répondirent à l'appel du *Comité commémoratif de La Fayette,* le 19 octobre 1898, jour du 117[e] anniversaire de la capitulation de Yorktown. Un monument provisoire en staff, maquette du monument définitif, œuvre du sculpteur américain Paul Wayland Bartlett et de son compatriote l'architecte Thomas Hastings, fut inauguré, le 4 juillet 1900, jour anniversaire de l'Indépendance américaine. A cette occasion,

le Sénat et la Chambre des États-Unis, assemblés en Congrès, votèrent la motion suivante :

« La Nation des États-Unis envisage et apprécie cette cérémonie avec la plus grande satisfaction. Elle considère la statue comme l'expression même des sentiments de vénération et de reconnaissance avec lesquels elle chérit la mémoire de La Fayette et celle des Français qui ont contribué par leurs armes et par leurs conseils à assurer l'Indépendance des États-Unis. »

Un magnifique discours de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, Minnesota, termina la cérémonie du 4 juillet 1900 et prit fin sur cette péroraison :

« Et maintenant, La Fayette, reçois ton mandat; tu parleras de la gratitude de l'Amérique envers la France, tu parleras de la Liberté pour laquelle l'Amérique et la France ont jadis lutté ensemble, et qu'aujourd'hui elles chérissent et défendent ensemble. Tu parleras aux siècles à venir, car pendant les siècles à venir, durera la gratitude de l'Amérique envers la France et règnera la Liberté ! »

a. Études du sculpteur américain Paul Wayland Bartlett pour la statue équestre de La Fayette :

— *La Fayette jeune,* petit masque en bronze patine verte monté sur marbre noir;

— *La Fayette jeune,* buste marbre blanc (H. 0,40);

— *La Fayette,* statuette équestre bronze (H. 0,40);

— *Washington et La Fayette,* groupe équestre plâtre (H. 0,45).

Maquette d'un premier projet.

A M^me^ P. W. Bartlett.

— *La Fayette,* statuette équestre plâtre (H. 0,45). Maquette du premier projet.

Dédicace : *A M^me^ Hennocque.*

A M^me^ la générale Hennocque La Fayette, née de La Boninnière de Beaumont.

b. Dollar La Fayette.

Argent. Têtes de Washington et de La Fayette à droite. Au revers : statue équestre de La Fayette offrant son épée. Inscriptions : *United States of America. La Fayette-dollar* et : *Erected by the Youth or the United States in honor of Gen. La Fayette, Paris, 1900.*

Créé par le Congrès des États-Unis, le 5 mars 1899, pour faciliter à la jeunesse américaine la réalisation, à Paris, sur la place du Carrousel, de la statue de La Fayette, après frappe de 50.000 dollars, les coins furent détruits (OLIVIER, p. 70 et suiv.; *reprod.*).

La même.

c. Un trait d'union entre l'Amérique et la France : La Fayette. Discours prononcé par Monseigneur Ireland, archevêque de Saint-Paul, à l'inauguration du monument de La Fayette (Paris, 4 juillet 1900).

A M. Marcel Blancheteau.

322. L'ÉPÉE D'ACADÉMICIEN DE J.-J. JUSSERAND, *ambassadeur de France à Washington* 1926.

Ambassadeur de France aux États-Unis depuis l'année 1902 jusqu'à l'année 1924, J.-J. Jusserand se trouvait dans une situation identique à celle de La Fayette, quand ce dernier reçut du Congrès américain l'épée d'or,

ciselée par des artistes parisiens, qui lui fut remise en 1779 et qui résumait magnifiquement l'histoire de la Coopération franco-américaine au XVIII[e] siècle. A l'occasion de la nomination de J.-J. Jusserand, historien et diplomate, à l'Institut de France, un Comité franco-américain, sous la présidence de M. J. Ridgely Carter, décida de demander à André Falize une nouvelle épée symbolique de l'histoire de cette Coopération au XIX[e] siècle qui serait offerte à l'académicien :

« Sur la face antérieure de la poignée ... voici le médaillon de Washington sculpté dans le platine, et, dans son prolongement, l'image de la Liberté, au nom de qui France et Amérique s'enrôlèrent tour à tour, l'une pour l'autre, à un siècle et demi de date. La torche qu'elle tient haut levée voit s'incliner devant elle, dans le cadre décoratif, la palme du martyre des héros. — *La Fayette, nous voici!* La phrase désormais impérissable s'inscrit là, près du lierre symbolique. Au sommet de l'arme, c'est la Terre, à laquelle le ruban tricolore, qui fit le tour du Monde, attache le rameau de la Paix..... Le fin profil de La Fayette, ciselé parmi les lauriers d'or, répond au médaillon du héros de l'Indépendance, et le coq gaulois, qui chante à la base, répond à l'aigle américaine qui déploie ses ailes, tandis que, sur le lierre vivace enroulé à la garde, deux dates mémorables, 1776 et 1917, commémorent l'entrée en guerre de la France aux États-Unis et celles des États-Unis en Europe pour la défense du Droit. L'armature de tous ces ors est une fusée de jade où sont sculptés le Lys de France et les Treize Étoiles de la Grande République du Nouveau Monde, et sur les flancs s'inscrivent les étapes successives de la carrière du diplomate : *A Jean Jusserand, ambassadeur de France aux États-Unis, 1902-1924.* » (Renseignements de M[me] J.-J. Jusserand.)

A M[me] J.-J. Jusserand.

323. LE COLLÈGE LA FAYETTE (1824-1934).

Fondé en 1824, dans l'enthousiasme du voyage de La Fayette aux États-Unis, par un groupe de citoyens du

Northampton, réunis à Easton, il reçut le nom de « La Fayette College » en témoignage de respect pour les services que le général avait rendus à la grande cause de la Liberté. Depuis cette date jusqu'à nos jours, le Collège La Fayette n'a cessé d'honorer et d'étudier le grand français dont il porte le nom, fondant une collection de *La Fayettensia,* élevant une statue au général à la place d'honneur du collège, multipliant les occasions de servir la coopération franco-américaine.

a. La Fayette, statue bronze, par Daniel Chester French (photographie par Angelica King) ;

b. Vues diverses du collège ;

c. Histoire du Collège La Fayette, par David Bishop Skillman (1932) ;

d. Documents divers.

Au Collège La Fayette, à Easton (É.-U.).

TABLE DES MATIÈRES.

Lettre à M. Henri Verne, Directeur des Musées Nationaux. VII

Préface IX

Notice bibliographique 1

CATALOGUE.

I. La Famille La Fayette..... 9

II. L'Indépendance américaine 38

III. La Révolution française et l'Empire..... 81

IV. La Restauration 143

V. La Monarchie de Juillet..... 181

VI. La Mort, les Funérailles et les Hommages posthumes. 207